LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA,, JEUDI 24 NOVEMBRE 1966 — PRIX 10C

Réflexions postjubilaires

Les fêtes du Jubilé d'Or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba sont déjà choses du passé. Ce journal a fait tout ce qu'il lui était possible, dans les circonstances, pour en donner un compte rendu à la fois complet et objectif. Le rédacteur n'a pu toutefois assister qu'aux fêtes qui eurent lieu dans les régions rurales de la Rivière-Rouge et de la Montagne et aussi à St-Boniface et Winnipeg, et donc a dû se fier à la collaboration d'écrivains volontaires pour publier ce qui se passa et se dit ailleurs dans la province. Un merci spécial à ces volontaires, dont certains articles paraissent encore cette semaine. Nous espérons, pour répondre à une demande pressante de nombreux lecteurs, donner la semaine prochaine les textes de l'homélie prononcée à St-Eustache par Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, et des discours de l'hon. juge Alfred Monnin à Elie et à St-Lazare.

Les fêtes sont donc terminées. Mais elles ont provoqué ici et là des constatations, des réactions, des réflexions, dont certaines méritent d'être signalées et commentées. Nous le faisons bien simplement, dans l'espoir de susciter d'utiles et fécondes leçons au début de notre second cinquantenaire. Car les fêtes d'un Jubilé ne sont pas un terme, au contraire . . .

Profonde déception

Tout d'abord, disons que beaucoup ont été déçus lors du grand banquet final de constater que les gouvernements d'Ottawa, du Québec et du Manitoba étaient si humblement représentés. Les organisateurs des fêtes avaient clairement laissé entendre au cours des semaines précédentes que de "grands noms" viendraient fêter avec nous cette "histoire qu'on ne saurait taire". On attendait donc des ministres prestigieux et de langue française d'Ottawa. On espérait jouir de la présence du premier ministre Daniel Johnson, sinon d'un René Levesque. Et puis, on sait que M. Duff Roblin connait notre langue et notre histoire, que certains de ses ministres l'imitent sous ce rapport, que de hauts fonctionnaires du ministère de l'Education auraient été les bienvenus.

Mais non . . . A la table d'honneur, comme porte-parole du premier ministre Pearson et de "la belle province", il n'y avait que deux simples députés, inconnus jusqu'à ce jour au Manitoba français. Et l'on a tout lieu de croire qu'ils ignoraient autant cette "histoire" qu'on fêtait avec tant d'éclat depuis plusieurs jours. Sans doute, leurs discours à l'emporte-pièce étaient éloquents et faisaient honneur au talent de leurs auteurs, mais il faut bien ajouter que leur contenu collait bien peu à la réalité franco-manitobaine. Et puis, même s'ils parlaient "officiellement" au nom de ceux qui les avaient délégués, sans doute à la dernière minute, ça donnait peu de consolation à ce groupe "minoritaire" qui espérait en 1966 recevoir plus que des déclarations sympathiquement vagues, en ces moments mêmes où la Commission Laurendeau-Dunton se prépare à donner un traitement de choc à tout le pays, où la préparation du Centenaire de la Confédération pose de graves questions auxquelles il faudra bien répondre par des gestes concrets, où le Québec est en pleine effervescence et ne sait pas toujours clairement que faire de ces "minorités d'outre-frontières", se demandant même si ce sont des fardeaux encombrants ou, comme on le disait si fièrement autrefois, d'honorables bastions d'avant-garde.

Ici au Manitoba, notre premier ministre quémandant de l'argent à New York, d'honorables ministres se débattant au congrès du parti conservateur à Ottawa, on a donc demandé à l'hon. C. H. Witney de se faufiler "officiellement" dans cette foule de Franco-manitobains. Sans doute qu'il fut très ému d'entendre l'O Canada chanté avec enthousiasme "en français", qu'il était honoré de se trouver à table avec un cardinal, mais, "un peu comme un poisson dans l'eau", il ne sut que dire à cet important groupe minoritaire de sa province dont il ignore même la langue. Pourtant, en 1916 on avait posé les jalons d'une bien triste histoire. Pourquoi en 1966 n'a-t-on pas eu le courage de dire clairement si, ou ou non, on va détruire ces germes d'injustice?

Pour répondre à toutes ces questions, certains se sont sincèrement demandés si les événements survenus peu avant le jubilé auraient pu inciter les grands gouvernements à agir avec prudence dans le choix de leurs délégués officiels. Après tout, aurait-on pu penser à Ottawa et à Québec, l'éducation appartient "par autonomie" à chaque province. Et donc, si c'est vrai que l'AECFM, au dire de certains de ses porte-parole, entend faire de la "politique" pour obtenir des résultats concrets et des solutions rapides, il était peut-être prudent de ne pas se faire représenter par des personnalités trop prestigieuses. Qui nous donnera la vraie réponse à cette question ? . .

Religion et Langue

Uu autre point important ressort de ces fêtes jubilaires . . . A savoir, leur double caractère religieux et social. Car partout il y eut célébration religieuse et banquet patriotique. Et ceci, à la demande même des laics. En effet, quand le président du comité du Jubilé d'Or annonça cette "duplication" religieuse et sociale, Mgr Antoine Hacault lui demanda à brûle-pourpoint: Est-ce vrai que les gens réclament eux-mêmes des célébrations religieuses? Oui, répondit le président qui avait auparavant visité de nom-

(Suite à la deuxième page)

Le pavillon de l'Ouest canadien est en voie de parachèvement

Il règne une activité bourdonnante à Expo 67, car c'est le 28 avril prochain que se fera l'ouverture de l'Exposition universelle et internationale.

Tous les lots réservés aux pavillons et aux autres présentations sont occupés et quelque 200 projets prennent forme selon l'horaire établi. Les contrats de quelque 60 pavillons sont déjà assignés, et environ 5,000 travailleurs sont à la tâche. Plusieurs bâtiments en sont déjà à l'aménagement intérieur.

Le Pavillon de l'Ouest canadien mène le peloton. Un des premiers à sortir de terre, il touche maintenant à son achèvement.

Daly Display Limited, une firme de Winnipeg, est responsable de la construction et de la mise en place des étalages. M. Daly lui-même est assigné à l'entreprise à titre de membre consultant. Dès le début de juillet, il était sur les lieux avec une équipe d'habiles artisans de l'Ouest. Ayant par moments quelque 25 ouvriers besognant sous sa direction, M. Daly travailla ferme jusqu'à la fin de septembre. Il estimait à ce moment que 80 pour cent de son travail était accompli, et que le Pavillon de l'Ouest canadien avait pris une avance de quelques mois sur la plupart des autres bâtiments. L'équipe dut retourner sur les lieux pour trois semaines en novembre à la suite de l'arrivée de quelques pièces d'importance. Un dernier nettoyage et une mise au point finale de l'ensemble des éléments d'exposition seront effectués en avril et ainsi, le tout sera prêt pour l'ouverture de l'Expo.

Au cours de l'été, la progression des travaux a suscité beaucoup d'intérêt. Les visites d'équipes d'autres pavillons, d'officiels de l'Expo et d'autres dignitaires donnent une moyenne de cinquante personnes par jour.

Le Pavillon de l'Ouest canadien est une entreprise conjointe qui est vraiment représentative des quatre provinces à toutes les étapes de sa planification et de son exécution. L'oeuvre, dont le coût se situera aux environs de 1,3 million de dollars, évoquera la topographie de l'Ouest par le symbolisme de son architecture; la toiture élancée, d'où émergent des arbres vivants, tombe à pic sur une surface basse et ainsi, le tout suggère à la fois les montagnes et les forêts de la Colombie-Britannique, le pied des collines de l'Alberta et les prairies du Manitoba et de la Saskatchewan. L'équipe des architectes et des ingénieurs est formée de G. R. Beatson, de Calgary, et de la Haddin, Lavis-& Brown Company Limited, établie dans les quatre provinces de l'Ouest. Pour la construction, l'entrepreneur principal est la A. N. Bail Company Limited de Montréal.

L'intérieur de ce remarquable bâtiment de 12,000 pieds de surface est fini en matériaux naturels provenant de l'Ouest et est divisé en dix sections illustrant les réussites de ce coin de pays dans l'exploitation de ses ressources. Des appareils de climatisation, des effets visuels et sonores spéciaux, de même que des dispositifs odoriférants viendront rehausser l'authenticité des reconstitutions en étalage. Les éléments d'exposition majeurs sont une reproduction d'une galerie de mines taillée dans le roc, un étalage mouvant illustrant la transformation des aliments, une singulière sculpture faite de pièces de l'industrie manufacturière, un espace tubulaire traitant de l'énergie, un étalage spectaculaire contenant un gigantesque camion chargé de billots énormes, un ensemble illustrant l'extraction de la potasse, une pièce d'exposition sur l'agriculture, une présentation traitant de recherche industrielle et un assemblage sur la pêche.

Tandis que Daly Display voyait à l'aménagement des éléments d'exposition à Montréal, d'autres sous-contractants et fournisseurs étaient à la besogne en divers points de l'Ouest canadien.

A Edmonton, M. Roy Leadbeater, sculpteur de l'Ouest, réalisait une sculpture mouvante faite de pièces fabriquées par diverses firmes manufacturières établies dans les quatre provinces. L'artiste a incorporé à son oeuvre, entre autres éléments, un chasse-neige, une machine à nettoyer le grain, une bétonnière et plusieurs scies mécaniques. Une fois mise en place par M. Leadbeater, l'oeuvre sera animée d'un mouvement dans sa presque totalité, exécutant ainsi une "symphonie" visuelle et sonore.

A Vancouver, la Hayes Manufacturing Company prépare l'expédition d'un colossal camion de transport de billots. C'est par l'ouverture pratiquée dans le toit que le tracteur et la remorque seront déposés dans le Pavillon. Une fois la remorque en place, on la chargera de véritables billots de trois pieds de diamètre. On expédiait récemment huit troncs de sapin Douglas, longs de 50 pieds, qu'on dressera dans la section forestière. Le Council of the Forest Industries de la Colombie-Britannique a accordé un appui important à la réalisation de cet ensemble impressionnant.

Diverses compagnies de pouvoir de tous les coins de l'Ouest ont également apporté un précieux appui. L'espace tubulaire traitant de l'énergie sera agrémenté de divers assemblages formant des sculptures abstraites et illustrant les divers aspects de l'énergie; le tout formera une présentation saisissante.

La Canadian Fishing Company de Stevenson, Colombie-Britannique, a expédié une embarcation, des filets et tout un attirail de pêche pour équiper l'espace réservé aux pêcheries.

L'International Minerals Corporation d'Esterhazy, Saskatchewan, a fourni du minérai de potasse et de précieux objets pour la section consacrée à cette matière première. De plus, la Goodman Division of Westinghouse Air Brake est en train de fabriquer une réplique exacte de leur machine à tailler dans la potasse; c'est elle, également, qui prête le remorqueur à minérai pour la galerie minière. A cela s'ajoutera un wagonnet préparé par la Dorr-Oliver-Long Limited. L'éclat de cette section sera encore rehaussé par l'apport d'échantillons de minérais obtenus de diverses mines canadiennes. En plus du minérai, l'International Nickel Company a fait parvenir de Thompson des perforatrices et quelques autres objets.

Harry Rowed, de Jasper, Alberta, a consacré six mois à parcourir l'Ouest de long en large afin de réaliser sur place une oeuvre photographique inédite qui prendra la forme d'une présentation de diapositives d'une durée de trois minutes.

C'est l'industrie du vêtement du Manitoba qui fournit les uniformes d'hôtesses. Quatre modèles originaux seront préparés. A partir de la création choisie, on confectionnera, d'ici la fin de l'année, un ensemble pour chaque hôtesse.

On engagera quatre hôtesses de chaque province, formant ainsi un groupe de seize. C'est W. William A. Thorsell, d'Edmonton, qui a été désigné pour être le directeur de Pavillon. En plus de participer au choix des hôtesses, il sera responsable de leur entrainement.

L'activité de l'Ouest canadien dans le domaine de la recherche sera illustrée par les éléments suivants: un appareil sonique de détection sous-marine mis au point par le British Columbia Research Council et servant à localiser le dommage causé aux pilotis des quais par le teredos, agent térébrant qui s'attaque au bois; des fusées destinées à la recherche dans les couches supérieures de l'atmosphère, mises au point au Manitoba par les British Aerospace Industries; un élément d'exposition fourni par l'Atomic Energy of Canada; une illustration de concept de la pipe-line appliqué aux solides et au procédé capsulaire.

La Continental Can Company est en train de monter un transporteur automatique pour la mise en conserve, joint à une nouvelle machine à sceller les boites; le tout sera en mouvement et offrira un spectacle très coloré dans la section affectée au traitement des denrées alimentaires.

Le Pavillon de l'Ouest canadien est situé sur l'île Notre-Dame, au centre de l'ensemble canadien, avec le Pavillon des provinces de l'Atlantique à l'ouest, le Pavillon du Canada au sud, et les Pavillons de l'Ontario et du Québec à l'est.

L'AFCIS à l'heure du Concile

PRINCE-ALBERT — L'Association Française et Catholique des Instituteurs de la Saskatchewan a tenu son congrès provincial et annuel à Prince-Albert, les 12 et 13 novembre derniers. Quelque cent cinquante congressistes, venus de tous les coins de la province, se sont réunis pour réfléchir ensemble sur le thème proposé au congrès: l'Education à l'heure de Vatican II. Pour répondre aux voeux de Paul VI, les instituteurs catholiques d'expression française de la Saskatchewan se sont réunis pour approfondir leurs connaissances de quelques thèmes du message de Vatican II en matière d'éducation.

La journée du 12 septembre commença par un exposé de M. l'abbé Bernard de Margerie, directeur du Centre catholique de Saskatoon. Le conférencier exposa la génèse, la structure et les idées fondamentales de la Déclaration conciliaire sur l'Education. Au cours d'une magistrale conférence très documentée, M. l'abbé de Margerie expliqua comment ce document s'intègre dans la pensée totale de Vatican II, comment il envisage le rôle propre de l'école catholique et de l'éducateur chrétien. Le conférencier s'appliqua surtout à montrer que la mission propre de l'école catholique est la formation d'hommes engagés au service des autres. L'école chrétienne doit former des hommes pour la mission même de l'Eglise lancée par son Chef à la transformation chrétienne du monde.

Après cette conférence, M. l'abbé Nicolas Castelyns, de Prince-Albert, vint présenter un second exposé sur les responsabilités de l'éducateur chrétien face au monde en évolution. "Vivre dans notre monde en évolution comporte bien des dangers, déclara le conférencier; aussi faut-il former des hommes capables de vivre dangereusement". M. l'abbé Castelyns élabora avec dynamisme et enthousiasme l'idée fondamentale de la philosophie chrétienne de l'éducation, selon laquelle l'éducateur chrétien doit comprendre mieux que jamais l'enfant qu'il éduque, ainsi que la société dans laquelle cet enfant doit effectuer son salut. L'éducateur chrétien doit comprendre que, tout en éduquant pour ce monde, le but ultime de tout son travail est de former d'autres Christs, et que, ainsi, il n'a jamais le droit de séparer la formation de l'intelligence et celle du coeur. L'éducateur chrétien doit donc être un homme instruit et renseigné, capable de vivre une vie, non pas en marge de la société, mais engagée dans la société. Connaissant l'enfant aussi bien que le monde dans lequel vit cet enfant, l'éducateur chrétien saura, grâce à ses convictions chrétiennes et humaines profondes, communiquer à ses élèves plus le témoignage personnel de sa foi et de sa maturité que des paroles creuses et dénuées de valeurs vécues. Ce qu'il communiquera à ses élèves, ce n'est pas autant "par ce qu'il dit que par ce qu'il est".

Education et Liberté

L'après-midi débuta par une discussion sous forme de panel. Le problème posé aux cinq panélistes était l'éducation chrétienne de la liberté chez nos jeunes d'aujourd'hui. La discussion groupait M. l'abbé Castelyns, M. l'abbé Henri Renaud, recteur du Collège Notre-Dame, le R. P. A. Fournier, O.M.I., professeur du Collège Mathieu, la Rév. Sr Gratton, principale de l'école publique de Gravelbourg, et M. F. Boulet, directeur de l'orientation à Saskatoon. L'éducation à la liberté signifie l'éducation au sens de la responsabilité, au sens de l'amour, au sens de l'engagement. Il s'agit de former le jeune à une maitrise personnelle, non pas pour développer chez lui un volontarisme voulu pour lui-même, mais un sens du don de soi dans l'épanouissement et la joie du service.

La discussion s'anima lorsqu'il s'agit de suggérer des moyens pratiques d'éduquer cette liberté. Eduquer la liberté, c'est accepter de laisser au jeune la possibilité d'expérimenter sa liberté à la lumière des principes que nous lui suggérons. Mais il faut accepter la possibilité d'erreurs de la part des jeunes, maintenir une profonde confiance dans le jeune lancé par la vie à la recherche de son vrai visage. On suggéra ainsi que la formation à la liberté se fait seulement dans un climat de confiance, de détente, dans une atmosphère de relations interpersonnelles entre jeunes et éducateurs.

On souhaita ainsi de voir les jeunes connaitre les raisons qui ont motivé les règlements qu'on leur impose, de les voir même collaborer à un certain degré à l'élaboration des règles auxquelles ils devront se soumettre. Les règlements d'ailleurs devraient être maintenus à l'essentiel. L'éducateur doit toujours comprendre qu'il est au service de la personne de ses élèves, et c'est cet esprit de service et d'amour qui doit guider son attitude à l'égard des jeunes. Si éduquer à la liberté, c'est éduquer à l'amour, l'éducateur doit lui-même s'inspirer de ce sens de l'amour, du respect et de la confiance qu'il veut développer chez les jeunes en collaboration avec leur propre bonne volonté.

Orientation nouvelle

Le panel aurait pu continuer encore une bonne heure, mais le programme du congrès devait se faire respecter. Aussi la deuxième partie de l'après-midi fut-elle consacrée aux affaires propres de l'AFCIS. M. l'abbé Jean Papen, président, présenta son rapport annuel au cours duquel il expliqua les grandes lignes de la Commission Tait au sujet de l'enseignement en d'autres langues que l'anglais. Il analysa la structure du rapport de cette commission et la portée des neuf recommandations de la commission. Il souligna une fois de plus l'orientation nouvelle de l'AFCIS, celle d'une association d'instituteurs catholiques d'expression française consacrée surtout à une compréhension plus profonde des responsabilités chrétiennes de l'éducateur catholique. Ainsi l'AFCIS veut-elle grouper tous les professeurs catholiques d'expression française, qu'ils soient professeurs de français ou non, et les aider à mieux saisir et vivre la dimension chrétienne de l'éducation.

A la suite de ce rapport, on procéda aux élections du nouvel exécutif de l'AFCIS, Voici la liste des membres de cet exécutif: président, M. l'abbé J. Papen; vice-président du nord, la Rév. Sr St-Paul (Marcellin); vice-président du sud, le R. F. Robert Allard (Bellegarde); conseillers, Mlle L. Cyr (Debden), la Rév. Sr Marie-de-la-Nativité (Ferland) et la Rév. Sr Marie-Solanges (Prince-Albert). Puis vint lo temps des résolutions. Comme elles se rapportent surtout aux questions de l'enseignement du français supérieur, elles seront soumises à l'étude du Comité permanent de l'enseignement. Le congrès accepta cependant de féliciter l'hon. G. Trapp de l'établissement de la Commission Tait, et l'encourage à incarner ses recommandations dans un texte de loi aussi souple que l'exigent les conditions d'une société en évolution.

La soirée du 12 novembre était consacrée au visionnement de trois films: un documentaire au sujet de l'Expo 67, le court métrage "Parable", et le film de Robert Bresson, "Le Procès de Jeanne d'Arc".

Quatre commissions

Le dimanche 13 novembre, les congressistes se sont penchés sur divers problèmes pédagogiques. Quatre commissions se partageaient les travaux: deux d'entre elles abordaient l'étude du programme de français supérieur et français qu'on appelle "French"; une autre commission étudiait quelques thèmes de la déclaration conciliaire sur l'éducation, et la quatrième analysa les films de la soirée précédente.

A la lumière du rapport de la Rév. Sr Thérèse-du-Sacré-Coeur, présidente sortant de charge du Comité permanent de l'enseignement, et de M. R. Pinsonneault, président de l'ACFC, les professeurs de français supérieur ont élu un nouveau Comité permanent. Nous en publierons les noms une fois l'approbation reçue de la part de l'exécutif de l'ACFC dont relève ce comité.

Le congrès se termina par la célébration eucharistique de la messe suivie d'un banquet. Son Exc. Mgr L. Morin, orateur invité à l'occasion de la clôture du congrès, fit une synthèse des idées élaborées au cours de ce congrès et montra comment la formation chrétienne est une formation à la fois humaine et surnaturelle où s'imbriquent dans une unité très organique la catéchèse, la liturgie et l'apostolat.

Le congrès de l'AFCIS 1966 restera longtemps dans la mémoire des congressistes comme un congrès vivant, sérieux, enrichissant et très fraternel. Le président de l'AFCIS désire remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué au grand succès de ce congrès. Puisse l'AFCIS rester fidèle à sa mission: aider tout professeur catholique d'expression française à mieux comprendre et vivre ses responsabilités d'éducateur chrétien.

Lors du récent congrès annuel de l'Association des commissaires d'école catholiques de langue française du Canada, tenu à Montréal, on a élu M. Aimé Arvisais, président de l'Union du Canada et membre de la Commission des écoles séparées d'Ottawa, comme président pour un an.

Au cours de cette même assemblée générale on a aussi élu un vice-président des provinces, à l'exception de Terre-Neuve où il n'y a aucune école française. Pour le Manitoba et la Saskatchewan, ces vice-présidents sont MM. Brunelle Léveillé, de St-Boniface, et Roland Pinsonneault, de Gravelbourg.

Les Jésuites et les Collèges

QUEBEC — Dans le but d'adapter son action apostolique aux conditions nouvelles de la société civile et de l'Eglise du Canada français, la Compagnie de Jésus entreprenait, il y a environ un an, une étude systématique de ses divers ministères chez nous. La Commission de révision des ministères chargée de diriger cette étude (dont l'organisation technique avait été confiée au R. P. Hervé Carrier, le nouveau recteur de l'Université Grégorienne à Rome) vient de présenter aux Supérieurs provinciaux des provinces de Montréal et de Québec une partie de son rapport, à savoir un fascicule de 75 pages portant sur l'apostolat des collèges.

Points à retenir

Synthèse d'une abondante documentation provenant des études particulières de quelques spécialistes, des réflexions de plusieurs groupes d'études, ainsi que d'une consultation par questionnaires effectuée auprès de tous les Jésuites des provinces de Montréal et de Québec, ce rapport envisage l'oeuvre accomplie par la Compagnie de Jésus dans ses établissements secondaires, collégiaux et universitaires, à Montréal, à Québec, à Sudbury, à St-Boniface.

Parmi les points qui ont retenu l'attention de la Commission, on relève les suivants: le contexte sociologique et religieux dans lequel les Jésuites du Canada français doivent exercer leur apostolat; les effectifs jésuites canadiens-français affectés au ministère de l'enseignement; les effectifs de relève dans les provinces jésuites de Montréal et de Québec; la part d'enseignement assumée respectivement par les Jésuites et les laïcs dans les institutions de la Compagnie de Jésus; la fonction de Recteur dans les institutions jésuites d'aujourd'hui, au Canada français; le rôle des prêtres religieux dans les nouvelles structures de l'éducation au Québec; les établissements jésuites dans le cadre de la planification scolaire québécoise; les directives de la Compagnie concernant le ministère de l'enseignement.

Cette enquête a donné lieu à des constatations intéressantes. Elle relève, par exemple, que les deux provinces de Montréal et de Québec comptent actuellement 38 pour cent de tous leurs effectifs (Pères, Scoslastiques et Frères) dans les collèges, com-

(Suite à la deuxième page)

Le français, langue d'enseignement: principe accepté par le parti libéral du Manitoba

Cet automne 1966 est marqué par d'importants congrès politiques dans tout le Canada. Par exemple, celui du parti libéral fédéral, en octobre, a manifesté une vitalité remarquable; celui du parti conservateur fédéral, à Ottawa la semaine dernière, ne fut pas moins vivant, quoique bien des efforts furent consacrés par nécessité à étaler publiquement une grave rupture entre le chef et le parti. En fin de semaine, l'attention se porta naturellement vers Montréal où le parti libéral québécois de M. Jean Lesage cherchait à résoudre certains dilemnes susceptibles de lui permettre d'être une opposition vraiment forte . . . sans division intestine, trop souvent le fruit d'un lendemain de défaite électorale.

Mais l'attention des Manitobains, bien que tournée vers Ottawa et Montréal, fut aussi attirée de façon toute particulière vers Winnipeg où avait lieu le congrès du parti libéral de leur propre province. Bien plus, l'attention des Franco-manitobains s'est laissée agréablement captée par l'unanimité qui a salué une intervention majeure de M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface à la législature, qui a proposé une importante résolution au sujet du "français comme langue d'enseignement".

Le texte de cette résolution, présentée par M. Desjardins et secondée par M. W. Scott Wright, se lit ainsi: "Par la présente il est résolu que le parti libéral du Manitoba: A—appuie le principe et encourage l'usage du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques là où la demande et les facilités scolaires rendent cela possible; et B—appuie un programme intensifié de l'étude des langues dans notre système scolaire afin d'obtenir une efficacité en conversation."

Au cours des dernières semaines, M. Desjardins et plusieurs de ses confrères libéraux de toutes nationalités avaient multiplié les rencontres, les contacts, les discussions avec des membres du parti de toute la province. M. Desjardins lui-même, qui a préparé et proposé le texte de la résolution, eut la permission de lire au complet, un discours d'une dizaine de minutes, au moment de la présentation de cette résolution. Dans ce discours, il rappelle ces points: ce "principe" sera mis à exécution au sein du système des écoles publiques et . . . il donnera plus de force à ce système d'écoles; en reconnaissant que le français devrait être une langue d'enseignement et non seulement un sujet d'étude, "notre parti . . . donnera un exemple de 'leadership' et fera beaucoup pour promouvoir l'unité, l'unité et la diversité qui sont non seulement une possibilité, mais une nécessité au Canada", "parce que jusqu'à date aucun parti dans cette province n'a fait plus que payer de paroles vides la question de l'unité nationale"; ici au Manitoba nous jouissons de l'enviable position "de montrer au reste du Canada comment les problèmes des relations entre Français, Anglais et groupes ethniques peuvent être réso-

(Suite à la troisième page)

Réflexions

(Suite de la première page)

breux centres à travers toute la province. Donc, de commenter tout simplement Son Excellence, on ne pourra pas dire que ces "concélébrations épiscopales" et ces "homélies" sont imposées par les évêques et le clergé.

Ce fut donc là une demande du peuple lui-même, et ce sont les membres laïcs du comité du Jubilé d'Or qui invitèrent des évêques à nos fêtes. Ce fait a donné lieu à certaines déclarations importantes, qu'on ne peut nullement dédaigner. Par exemple, on ne peut rester indifférent à la lecture du message apostolique prononcé par Mgr Aimé Decosse à St-Claude, car cet évêque "natif de la Montagne Pembina" et "chef spirituel" de nos frères de Gravelbourg, n'a pas craint d'aborder avec franchise et lucidité ce problème de "Langue et Foi" en 1916, devenu en 1966 un problème de "Langue et Culture".

Lors du dernier congrès général de l'AECFM on a bien pu faire triompher certaines "distinctions" nécessaires, épurer quelque peu l'ancienne constitution, élaborer de nouveaux cadres, il reste que les fêtes jubilaires ont établi clairement que les Franco-manitobains en grande majorité entendent demeurer à la fois catholiques et de langue française. Ces deux réalités, spirituelle et culturelle ou linguistique, comme le rappelait Mgr Baudoux à la fin du grand banquet de l'International Inn, existent dans les mêmes personnes. Alors il faudra réétudier à fond le sens des décisions du dernier congrès général et adopter les lignes de conduite qui s'imposent. Si l'Association entend ne s'occuper que du point de vue langue et culture, il importera absolument de trouver les moyens susceptibles de ne pas laisser en friche le point de vue spirituel. Dans les deux cas, il faudra certainement réétudier l'apport propre ou commun des laïcs et des clercs.

Ville et Campagne

Une troisième constatation . . . Les fêtes jubilaires ont certainement suscité un enthousiasme populaire dans les régions rurales. Le nombre des bonnes volontés qui ont préparé les divers programmes, les foules qui ont participé aux diverses démonstrations, la qualité de ces démonstrations ont fait naître l'espoir que tout cela connaîtra d'heureux et fructueux lendemains.

En fut-il de même en ville? Disons franchement ici, à la gloire de la jeunesse, que la boîte à chansons du gymnase Notre-Dame et le grand gala des élèves de l'Académie St-Joseph ont connu un véritable enthousiasme "populaire" chez les jeunes Franco-manitobains. Malheureusement on ne peut en dire autant des adultes. Bien oui, il y avait foule dans la cathédrale lors de la concélébration que présida le cardinal Maurice Roy. Bien oui, il y avait foule au grand banquet de dimanche soir à l'International Inn, mais cette fois les gens de la campagne constituaient un très fort pourcentage des convives, ces mêmes gens qui à St-Lazare, à Notre-Dame-de-Lourdes, à St-Pierre-Jolys, à Elie et ailleurs avaient déjà participé à leur propre banquet régional.

De la ville, on obtint une participation enthousiaste de ceux qu'on retrouve fidèlement dans les autres manifestations culturelles ou sociales, à l'année longue. Mais la masse du petit peuple a-t-elle été soulevée d'enthousiasme par ce Jubilé d'Or? Disons sans amertume aucune, mais avec réalisme que cet enthousiasme fut absent. Pour toutes sortes de raisons que les vendeurs de billets de banquet ont entendu à satiété: $5.00 c'est trop pour un simple banquet; pourquoi faire un banquet aussi brillant et dispendieux . . . à Winnipeg, comme si on n'avait pas ici à St-Boniface les salles appropriées; moi je refuse carrément d'aller à ce banquet parce que je ne reconnais plus le vrai visage de l'Association d'autrefois; etc., etc.

Quoi qu'il en soit de ces raisons ou prétextes, il reste que de nombreux Franco-manitobains de la ville ont carrément ou paresseusement refusé de participer à la fête. Pourtant, un Jubilé d'Or d'une histoire qui dès les débuts provoquait la participation de 1,500 pères de famille aurait dû réunir ces milliers de Franco-manitobains qui trouvent si difficile de vivre leur vie française en milieu urbain. Est-ce donc qu'on a manqué le bateau en les invitant à un simple banquet, au lieu d'organiser pour eux des colloques, rencontres, réunions d'étude pour discuter de leurs vrais problèmes de 1966, si différents, à tant de points de vue, de ceux de 1916?

M. Maxime Désaulniers a sans doute saisi la situation, car il a justement promis qu'au lendemain du Jubilé d'Or l'AECFM allait mettre en branle tout un mécanisme moderne de colloques à travers toute la province, donc aussi en ville. En ces temps difficiles où notre minorité se pose tant de graves questions, il faut absolument ces rencontres et colloques, non des banquets ou simples réunions sociales. Cette formule doit être telle qu'elle réussisse à éveiller tout notre petit peuple. C'est possible même en ville, après tout. N'a-t-on pas sous les yeux le travail accompli en plein Parc Windsor par un groupe de familles bien aguerries?

L'avenir immédiat

Les réflexions précédentes, loin de jeter un voile sombre sur le réel succès des fêtes récentes, veulent plutôt faire ressortir qu'il reste énormément de travail à faire pour cimenter l'unité parfaite de tous les Franco-manitobains, pour dégourdir les indifférents et les pessimistes et les déçus, pour redorer le blason d'une minorité qui a tout de même raison d'être fière de son "histoire" et qui entend bien ne pas y mettre le point final en 1966.

Ce travail devra tout de suite s'intéresser à deux points d'importance immédiate. D'abord le Bill 16 et le Bill 36 qui, tous deux, vont transformer toute la carte municipale et scolaire de la province, et donc aussi du Manitoba français. Ici comme toujours, et pour ainsi dire plus que jamais, l'unité de pensée et d'action de notre groupe est d'importance exceptionnelle. Bien entendu, il faut continuer les discussions, par exemple entre commissaires d'école, mais à condition d'en arriver à un esprit de colloque, de dialogue, de ligne de conduite unique. Ne peut-on pas dire que des progrès ont été accomplis sous ce rapport au cours des récentes semaines? On n'a qu'à comparer le ton des lettres parues sous la rubrique "Tribune libre" ces dernières semaines pour espérer, au sujet de ce fameux Bill 16, une unité d'action. La réunion qui aura lieu le 29 novembre au Niakwa nous donnera la réponse à cet espoir. D'ailleurs, la rédaction du journal entend bien revenir sérieusement sur cette grave question scolaire et municipale.

Quant aux Etats Généraux du Canada français, qui tiendront à Montréal en fin de semaine d'importantes sessions préliminaires, ils invitent aussi à l'action . . . chez nous. Car plus que jamais on ne peut se fier sur autrui pour régler nos propres problèmes. En tout cas, une délégation de Franco-manitobains se rendra officiellement à Montréal afin de représenter le plus dignement et le plus efficacement possible notre groupe minoritaire au sein de ces assises qui ont pour but de donner aux Canadiens français, et non seulement aux "Québécois", l'occasion de dire leur mot sur l'avenir de cette nation dont tous se réclament à titre égal. Après ces sessions préliminaires il sera plus facile, du moins plus opportun à la rédaction de votre journal de dire comment ça tourne là-bas.

Mais il reste que le Bill 16 et les Etats Généraux posent pour le moment beaucoup de questions et exigent énormément d'unité d'action. Puisse l'Association d'Education donner les vraies directives . . . d'avenir immédiat et lointain!

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage


Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Les Jésuites, les Collèges

(Suite de la première page)

parativement à 29 pour cent pour toute la Compagnie de Jésus dans le monde. Si l'on ne considère que les prêtres des deux provinces en question, on observe que 45 pour cent de ceux qui ont moins de 60 ans sont affectés aux collèges. C'est dire l'importance prioritaire que les Jésuites canadiens-français ont accordée jusqu'à maintenant au ministère de l'enseignement dans les collèges classiques.

Relève insuffisante

Considérant les effectifs de relève de la Compagnie de Jésus au Canada français, la "survey" prévoit que, de 1965 à 1970, 51 nouveaux prêtres entreront en service actif, dont une vingtaine dans l'apostolat éducatif. Des prévisions couvrant une période plus longue — de 1965 à 1977 — laissent entrevoir une relève de 115 jeunes prêtres dont une cinquantaine pour l'enseignement. Cette relève, constate l'enquête, est insuffisante. Même si l'on tient compte du fait que la Compagnie se retire progressivement de l'enseignement secondaire, cette relève, qui ne suffirait pas à combler les vacances créées par la maladie, les décès et les retraites, ne permettra pas de répondre aux besoins suscités par le nombre des étudiants dans les collèges des Jésuites.

Les professeurs laïques jouent un rôle important dans les collèges de la Compagnie de Jésus au Canada français. La proportion des heures d'enseignement dispensées par eux varie de 35 à 88 pour cent selon les institutions, au niveau collégial; de 47 à 79 pour cent au niveau secondaire. Les membres de la Compagnie de Jésus n'occupent plus, dans les institutions que dirige celle-ci autant de postes d'enseignement qu'ils en assumaient traditionnellement: ils sont même totalement absents de certains secteurs. Cette évolution, d'une portée fondamentale, s'est produite en quelques années seulement. L'enquête enregistre le fait que c'est maintenant à l'intérieur d'équipes à majorité laïque que les professeurs jésuites exercent leur influence apostolique dans l'enseignement.

La Commission d'enquête a été ainsi amenée à étudier les mesures à prendre pour permettre une participation plus grande des laïcs dans le gouvernement des institutions de la Compagnie. Elle a examiné les structures juridiques nouvellement instaurées dans les diverses institutions canadiennes qui sont passées d'un régime exclusivement clérical à un régime mixte ou à un régime laïque; et elle s'est demandé quelles formes de co-responsabilité clercs-laïcs seraient permises par les chartes actuelles des collèges jésuites au Canada. Cet examen a révélé que dans maints établissements jésuites des modifications profondes sont déjà en cours ou sur le point de s'amorcer.

Politique nouvelle

La Commission de Révision des Ministères propose aux deux Provinciaux qui dirigent la Compagnie de Jésus au Canada français quelques principes directeurs pour orienter désormais l'apostolat des Jésuites canadiens-français dans le domaine de l'enseignement.

La Commission estime, par exemple, que la Compagnie doit demeurer présente dans le secteur de l'éducation au Canada français; elle considère toujours l'éducation comme un ministère prioritaire, mais elle reconnaît d'autres urgences apostoliques. Les Jésuites chercheront donc à être présents dans le monde des éducateurs, moins par l'expansion de leur réseau d'institutions que par le rayonnement d'individus ou d'équipes spécialisés, tant dans les sciences religieuses et la pastorale que dans les disciplines profanes.

Selon la Commission, les Jésuites, sans renoncer à toute initiative dans le domaine de l'éducation, sont appelés à s'insérer dans la planification scolaire des provinces où ils exercent leur ministère d'enseignement. Pour faire oeuvre éducative, la Compagnie de Jésus se doit, au surplus, de partager avec d'autres collaborateurs les responsabilités de la direction pédagogique et de l'administration financière des établissements où elle travaille et qu'elle a fondés; elle envisage même de se départir de toute responsabilité administrative.

On peut s'attendre à ce que, au cours des prochaines années, les collèges Ste-Marie, Brébeuf, St-Ignace de Montréal et le collège des Jésuites de Québec, ainsi que les institutions de la Compagnie de Jésus à Sudbury et à St-Boniface, soient fortement influencés dans leur évolution par ces nouveaux principes directeurs qui viennent d'être proposés aux autorités provinciales de la Compagnie de Jésus au Canada français.



S. S. le pape Paul VI concélébra la sainte messe avec ses frères Jésuites dans la chapelle Sixtine le 16 novembre, à l'occasion de la 31e congrégation générale de la Compagnie, et s'adressa ensuite aux quelque 200 Jésuites qui représentaient leurs milliers de confrères du monde entier, les appelant "mes fils bien-aimés" et les assurant de "notre affection, notre gratitude, notre bénédiction". Ces paroles toutes paternelles indiquent bien le ton fondamental de ses remarques qu'une presse avide de sensation a mal interprétés ou, plutôt, tronqués pour ne lancer dans le grand public international que les aspects négatifs.

Message de l'Avent sur la discipline pénitentielle.

Chers collaborateurs,

Le 1er Dimanche de l'Avent a semblé tout indiqué, aux évêques du Canada, pour adresser un MESSAGE SUR LA DISCIPLINE PENITENTIELLE aux prêtres, aux religieux et religieuses, aux fidèles. Et c'est ce que nous désirons faire, pour notre part, par les présentes.

En effet, l'**Evangile** de ce Dimanche attire dramatiquement nos regards vers le deuxième Avènement du Christ, qui est l'avènement définitif du Royaume éternel de Dieu, dans lequel nous avons dès maintenant un rôle à jouer; il fixe délibérément nos coeurs dans l'Espérance de ce Royaume et, par là, il oriente notre vie vers lui, motivant puissamment toutes nos actions. Quant à l'**Epitre**, elle indique admirablement le moyen, l'unique moyen de répondre à cette invitation: "Rejetons les oeuvres des ténèbres . . . revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ."

"Comment . . . vivre d'une façon digne du Royaume de Dieu, nous conduire selon l'esprit de Jésus, passer avec lui de la mort à la vie . . . sans nous réformer sans cesse nous-mêmes . . . sans faire place à la pénitence dans notre vie?"

C'est dans ces perspectives que nous vous prions de transmettre aux fidèles confiés à vos soins immédiats le MESSAGE DE L'AVENT ci-dessous, qui a été préparé au sein de la Conférence Catholique à cet effet.

Puissions-nous tous répondre, pour notre part, à l'exhortation qui retentira en nous-mêmes bientôt: "A l'avènement du Roi suprême, les coeurs des hommes doivent être purifiés, pour que nous puissions dignement aller à sa rencontre; car il viendra et ne tardera pas." (Matines du 1er Dimanche de l'Avent, 9ème Antienne du Nocturne).

† MAURICE, archevêque
† ANTOINE, évêque

* * *

Message de l'épiscopat

Le 14 octobre dernier, lors de leur assemblée annuelle, les évêques du Canada ont établi de nouvelles normes au sujet de la législation sur la pénitence. En proposant une discipline pénitentielle renouvelée, ils invitent tous et chacun des catholiques à vivre une expérience à la fois **personnelle** et **communautaire** d'approfondissement de leur esprit de pénitence, en réponse à l'appel du Christ: "Si quelqu'un veut venir à ma suite, qu'il se renonce lui-même, se charge de sa croix chaque jour, et qu'il me suive." (Luc 9, 23).

L'obligation à la pénitence, non seulement demeure tout entière, mais se présente aujourd'hui avec des exigences plus grandes parce qu'elle fait appel de façon plus personnelle à la conscience de chacun. Ainsi les pasteurs de l'Eglise canadienne veulent-ils assurer l'épanouissement d'un christianisme à la fois plus authentique et plus adulte.

La législation précédente encadrait l'appel général à la pénitence dans une pratique comportant des modalités précises et des jours déterminés. La loi actuelle continue à obliger en conscience le disciple du Christ qui veut vivre l'Evangile et s'associer à l'Eglise. De plus, elle le met en face de choix personnels à faire puisqu'elle laisse à chacun la responsabilité de puiser, dans les expériences concrètes de sa vie, les formes de pénitence qui seront les plus expressives des valeurs évangéliques que nous rappellent les temps liturgiques privilégiés.

Pourquoi ce changement?

Ce changement, au lendemain du Concile, a un but fondamental: celui de favoriser un renouveau de vie chrétienne qui exprime avec plus de netteté la grande loi de l'Evangile, à savoir **l'amour du Seigneur** vers qui l'on se tourne par la conversion du coeur et de l'esprit, et **l'amour du prochain** pour qui l'on se dépense sans compter et avec qui l'on partage.

C'est avec cette préoccupation pastorale, et pour nous conformer à la mentalité ainsi qu'aux conditions de vie actuelles, que Nous n'avons pas voulu préciser telle ou telle forme de pénitence, et qu'en particulier a été abrogé le précepte de l'abstinence du vendredi ,devenue difficilement praticable pour un grand nombre de chrétiens.

La législation pénitentielle nouvelle voudrait plutôt provoquer et inciter tout chrétien sincère à se situer dans une attitude à la fois de fidélité à l'Evangile et d'ouverture au monde.

Fidélité à l'Evangile

Le chrétien d'aujourd'hui est appelé à redécouvrir d'une façon profonde et vitale ce qui est au coeur de sa foi, le mystère de la Pâque: la mort, la résurrection et l'ascension de Jésus.

L'appel de l'Evangile à la pénitence en vue de la conversion, revêt dans la personne de Jésus sa pleine dimension et nous apparaît dans toute son exigence.

En effet, "Lui qui était de condition divine s'est anéanti et s'est humilié" en acceptant, dans un don d'amour total, "la mort sur la croix" (Phil. 2,6s.).

Le Christ trace ainsi, et de façon décisive, la voie dans laquelle tout homme s'engage s'il veut partager avec Lui la vie nouvelle inaugurée dans le mystère de Sa mort et de Sa résurrection.

Pécheur et disciple d'un maître crucifié, le chrétien, par toutes les formes de pénitence inhérentes à sa condition humaine, prolonge "ainsi dans sa chair ce qui manque à la Passion du Christ" (Col. 1,24). Après avoir communié à Ses souffrances, il partage aussi la vie nouvelle de Sa résurrection (cf. Rom. 6.5s.).

Ouverture au monde

L'appel à la pénitence revêt, pour le chrétien d'aujourd'hui, des exigences particulières, face à une mission qui se fait de plus en plus pressante: celle de construire un monde plus humain, habité par la justice et la charité.

Les tâches terrestres, qu'elles soient professionnelles, familiales, culturelles, politiques ou autres, constituent le lieu premier de la pénitence, en raison du souci de perfection qu'elles imposent aussi bien que par l'accaparement de ce qu'il y a de meilleur en chacun de nous. Tout mettre en oeuvre afin de faire rayonner l'amour et l'espérance dans son milieu familial et social avec tout ce que cela comporte de renoncement, de sacrifices, de don de soi, n'est-ce pas la façon la plus vitale de s'insérer dans le mystère de la mort et de la résurrection du Christ?

Les formes et les temps de la Pénitence

Cet esprit de pénitence, qui donne aux tâches humaines leur valeur de salut, est à la base de toute vie chrétienne.

Cependant, même si la manière de s'acquitter de l'obligation de faire pénitence est désormais laissée à la discrétion de chaque fidèle, on se fera un devoir d'accorder spontanément et généreusement sa préférence aux "modes privilégiées" qui s'imposent en raison de leur valeur évangélique ou traditionnelle (jeûne, prière, aumône, abstinence), de même qu'aux jours et aux périodes dont le caractère pénitentiel est maintenu (vendredis de l'année, vendredis du Carême, Vendredi-Saint, Carême).

De cette façon, le Peuple de Dieu tout entier se retrouvera fraternellement uni dans la pénitence, surtout à certains jours et aussi dans certaines manières de satisfaire à cette loi évangélique.

Le chrétien suffisamment éclairé pour être conscient de sa responsabilité morale serait coupable s'il éliminait délibérément ou négligeait habituellement toute pratique de la pénitence. C'est tout l'Evangile et l'Eglise qui le rappellent. Pouvons-nous oublier l'avertissement du Seigneur: "Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous" (Luc 13,3).

Cette obligation de la pratique extérieure de la pénitence sera une aide précieuse pour soutenir les parents et éducateurs dans la responsabilité qui est leur, d'initier les enfants au sens de la pénitence et de les entraîner progressivement à la pratiquer.

Conclusion

On le voit, cette nouvelle législation pénitentielle, loin d'être un abandon des exigences fondamentales de la pénitence, constitue un appel évangélique à la liberté véritable et à la conscience personnelle des chrétiens. La parole du Seigneur se révèle plus actuelle que jamais: "Repentez-vous et croyez à la Bonne Nouvelle" (Marc 1,15). Par sa réponse généreuse, le Peuple de Dieu tout entier, pasteurs et fidèles, contribuera à parfaire ce visage nouveau ardemment souhaité par le Concile.

Dans 10 ans, 553,000 Canadiens fréquenteront les universités

OTTAWA — Les nouvelles projections de M. Edward F. Sheffield pour le compte de l'Association des universités et collèges du Canada, sur les inscriptions des étudiants à temps complet dans les universités et collèges du Canada, portent à croire qu'il peut y avoir jusqu'à 553,000 étudiants en 1976-1977. C'est là une augmentation de près de 170 p.c. sur le nombre des inscriptions en 1965-1966.

Voici les faits saillants contenus dans son rapport:

1) Les inscriptions des étudiants à temps complet dans les universités du Canada ont doublé au cours des six dernières années, passant de 102,000 en 1959-1960 à 206,000 en 1965-1966. Si cette tendance se maintient, on s'attend que les inscriptions doubleront encore durant les prochaines six années et atteindront 553,000 en 1976-1977.

2) Les inscriptions des étudiants à temps partiel dans les universités ont atteint un peu plus que le tiers (environ 36 p. c.) du nombre des étudiants à temps complet dans chacune des quatre dernières années. Si ce rapport se maintient, il est possible qu'en 1976-1977 il y ait presque autant d'étudiants à temps partiel qu'il y avait d'étudiants à temps complet durant l'année 1965-1966.

3) La proportion des étudiantes dans l'ensemble des étudiants à temps complet (32 p.c. en 1965-1966) est à la hausse et pourrait atteindre 42 p.c. en 1976-1977.

4) Les inscriptions des gradués augmentent plus rapidement que celles des non gradués; elles pourraient atteindre 10 p. c. du total des inscriptions des étudiants à temps complet en 1971-1972.

5) Les étudiants étrangers comptent pour environ 6 p. c. du total des inscriptions des étudiants à temps complet et pourraient atteindre 33,000 en 1976-1977.

Dans son exposé des données sur lesquelles reposent ses prévisions, M. Sheffield signale que, comme dans les études précédentes, "les prévisions relatives aux inscriptions des étudiants à temps complet se fondent sur deux variables: la population d'âge à fréquenter l'université et la proportion de cette population qui fréquentera probablement l'université". Il ajoute que "ces deux variables servent surtout à mesurer la demande. On présume que notre société désire répondre à cette demande. C'est ce qu'elle a fait dans le passé: il est donc probable qu'elle le fera à l'avenir."

Une nouvelle caractéristique de ses prévisions, c'est qu'elles comprennent des données comparables relativement aux inscriptions dans les universités et les taux de participation aux Etats-Unis. Depuis plusieurs années ceux-ci ont été environ le double des taux au Canada. Dans ses prévisions, M. Sheffield présume que le taux de la fréquentation universitaire au Canada atteindra, en 1976, un niveau presque égal à celui qui s'appliquait aux Etats-Unis en 1964, soit 12 ans plus tôt.

Le Pape exprime aux Jésuites ses inquiétudes et sa joie

ROME — Parlant le 16 novembre devant quelque 200 jésuites du monde entier, le pape Paul VI les a avertis de ne pas laisser décliner leur obéissance à la papauté. Mettant également en garde "d'autres ordres religieux", le Saint-Père a dit qu'il avait pris connaissance que de "sinistres suggestions" avaient pu pousser certains à se demander si la Société de Jésus devait continuer d'exister telle que saint Ignace l'avait fondée.

Le pape a dit que "des bruits et des nouvelles" lui avaient révélé l'existence d'une nouvelle mentalité qui remet même en question les privilèges doctrinaux de la papauté. "D'aucuns, a ajouté le Souverain Pontife, se sont demandé si pour donner plus d'efficacité à l'apostolat, il ne fallait pas abdiquer tant de vénérables coutumes spirituelles, ascétiques et disciplinaires. Certains, a dit encore le pape, crurent qu'il n'était plus nécessaire de s'adonner aux exercices spirituels et eurent l'illusion que pour répandre l'Evangile il était necessaire de se conformer aux habitudes, à la mentalité et au caractère profane du monde."

A la fin de cette audience, qui s'est déroulée dans la chapelle Sixtine, à la veille de la clôture de la 31e congrégation générale de la Compagnie, le pape s'est félicité que les conclusions de la congrégation aient "dissipé en grande partie ces nuages", et il a constaté avec joie que les jésuites avaient décidé de rester fidèles à leurs constitutions fondamentales, sans abandonner les traditions et en apportant à leurs règles les modifications découlant du renouveau religieux proposé par le Concile.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

L'Association à ses débuts. Le gouvernement Norris. Le diocèse de Saint-Boniface au moment de la division. Au lieu d'élucubrations personnelles sur ces points, je présente des textes de première heure et de première main.

1 — L'Association à ses débuts:

Mgr Béliveau, en réponse au juge Prendergast, premier président, lors d'une réunion de l'Association, le 11 mai 1916: "Vous avez accompli des choses substantielles et importantes . . . Votre Association a eu pour résultante d'amener ensemble des hommes de vues politiques différentes — c'est un fait important . . . N'auriez-vous que ce succès à montrer jusqu'ici, ce serait beaucoup. Pouviez-vous bien faire davantage? Je ne le crois pas . . . Les circonstances sont spéciales. Soyons sages, prudents et fermes. Vous avez, Messieurs, ma coopération et je serai à mon poste de devoir. Mais les laïques devront aussi faire une large part de la lutte. Nous travaillerons de concert, j'en suis sûr".

Et plus tard, au premier congrès, juin 1916: "Ce que nous ferons, quand on nous offrira la bataille, c'est notre secret." (Le nouveau programme d'études n'avait pas encore été publié. On concentrera la lutte autour de l'école et dans l'enceinte de l'école.) "L'Association a été l'oeuvre des laïques. Il devait en être ainsi. Ils sont les pères et les frères de ceux qu'on attaque, et ils se sont noblement levés pour les défendre. On s'est demandé, en certains quartiers, si votre archevêque en serait. J'en suis. Le clergé en est aussi. Nous sommes avec vous et nous y serons jusqu'au bout. Notre décision est prise et elle est irrévocable. Nous resterons sur nos positions jusqu'à la mort ou jusqu'au triomphe."

Et à Québec au mois d'octobre 1916 (troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada): "Je ne voudrais pas mêler à la joie de ce soir une note triste: nous ne voulons pas nous plaindre, mais nous aurions le droit de le faire. Un coup de vent a passé sur notre province qui a emporté tout ce que nous avons de plus cher. Notre foi n'est peut-être pas menacée immédiatement, mais elle l'est quand même. Nous nous défendrons, c'est un devoir: nous ne pouvons pas être traîtres à notre foi. On a reproché à certains talents sympathiques à notre cause d'avoir voulu employer des moyens trop violents dans la revendication de nos droits. Eh bien, nous avons essayé d'un autre remède. Depuis un an, nous ne disons rien et l'on en a profité pour faire table rase de tous nos droits à la langue française. Légalement, si l'on peut appeler cela une loi, nous n'avons plus rien; en fait, nous gardons et nous garderons à nos risques et dépens notre langue sur les lèvres de nos enfants . . . Nous ferons tout notre devoir avant de crier au secours! mais nous ne nous laisserons pas égorger sans le faire savoir au pays!"

2 — Le gouvernement Norris:

Le gouvernement Norris, vu par un homme honnête et courageux, M. P.-A. Talbot: "M. Norris nous donna une lettre signée de sa propre main, disant que s'il arrivait au pouvoir le règlement Laurier-Greenway demeurerait intact. Cette lettre fut traduite en français et partout distribuée dans les districts français. La population française a pris M. Norris au mot et a cru en sa sincérité. Maintenant nous voyons qu'après avoir obtenu ce qu'il voulait — le pouvoir — il veut renier ses engagements, répudier sa signature et trahir la cause française. Il a jeté bas le masque d'hypocrisie de sa face et il apparaît clairement comme un traître. Je le dis, M. l'Orateur, ici même, je ne suivrai pas cet homme plus loin. J'ai perdu confiance en lui et dans le parti libéral, parce que je suis plus libéral que les libéraux de cette Chambre."

Le gouvernement Norris . . . vu par les Orangistes: "It is less than two years since the Grand Lodge of British America put itself on record in opposition to the Roblin Government. Already the iniquitous Coldwell amendments have been repealed; a compulsory education act has been passed, and the bilingual clause of the Laurier-Greenway settlement has been eliminated. In view of what has taken place since the Hon. T. C. Norris became Premier, it is apparent that the Orange Grand Lodge acted with rare good judgment. It is clear also that in supporting Mr. Norris they were not leaning on a broken reed. He has fulfilled every pledge that he gave. Indeed, he has gone farther than his pledges. His school legislation of the present session stands out as a most courageous piece of legislation."

Le "Catholic Record" de London, Ont., avait publié en éditorial, (18 déc. 1915, page 4, col. 2) la phrase suivante: "With regard to the teaching of French it is quite possible for Orangemen and Catholics to agree". Il y a eu des protestations, irlandaises cette fois.

A—Un document que les auteurs ont adressé au gouvernement, à la presse, aux évêques, à tous les gens d'esprit large . . . trop long pour être cité en entier. En voici quelques bribes: "The Ancient Order of Hibernians of Winnipeg wishes therefore to appeal to the spirit of broadmindedness and fair play . . . on behalf of brother Canadians, . . . hereby denounce and condemn as bigoted, unchristian and as calculated to work serious injury to the best interests of Canada and the Empire, the attempt being made in this country to destroy the French and other non-English languages . . .

B—Une lettre de Thomas O'Hagan, LL.D., journaliste de Toronto.

"I am very glad to see the position taken by the A.O.H. of Winnipeg on the question of the French language in Canada . . . To me it is incomprehensible that Irish Catholics should be in league with Orangemen to rob the first discoverers and colonizers of this country of the right to acquire a knowledge of the language of their fathers in schools which they support with their own money . . . What moral iniquity then has seized some Irish amongst us in this country — in both Church and State — and driven us to combine with the enemy against our French-Canadian Catholics brothers? . . . they have never refused to study English, but they have refused to be Anglicized by act of Parliament." (Northwest Review, 11 mar 1916, cité par 'Les Cloches')

3 — Le diocèse de Saint-Boniface au moment de la division.

Quelques statistiques (Canada ecclésiastique, 1916): clergé séculier: français, 80; anglais, 3; autres, 6; clergé régulier: français, 66; anglais, 13; autres, 13; 721 religieuses, appartenant à 18 communautés, se répartissant comme suit quant à leur nationalité: 595 françaises; 81 anglaises; 28 polonaises; 12 allemandes et 5 hongroises.

Le nombre des fidèles de rite latin est indiqué comme suit: population de langue française, 31,551; polonaise, 12,916; anglaise, 11,547; allemande, 2,055; indienne, 1,445; flamande, 1,434; italienne, 1,106; lithuanienne, 200; hongroise, 97; autres, 103. Total: 62,254.

Quelques autres statistiques (Les Cloches de Saint-Boniface, 1916): Ecoles bilingues: trois ùgroupes, 16,720 élèves; 126 anglo-françaises, 234 instituteurs (trices), 7,303 élèves; 61 anglo-allemandes, 73 instituteurs (trices), 2,814 élèves élèves; 111 anglo-ruthènes et anglo-polonaises, 144 instituteurs (trices), 6,513 élèves. Ces chiffres ne comprennent pas les écoles libres de Winnipeg, de Brandon, de Portage-la-Prairie, de Saint-Charles et de Dunrea, où l'odieux système de la double taxe pèse toujours sur les contribuables catholiques et où le système bilingue est en honneur dans plusieurs. Les deux écoles de Saint-Boniface ne sont pas incluses. Elles se méritent cependant les compliments de l'Inspecteur.

Les Mennonites, qui n'ont jamais voulu subir l'ingérence de l'Etat dans leurs écoles, font aussi donner à leurs enfants une instruction bilingue.

Jusqu'à l'hiver dernier (1915) le Manitoba avait quatre écoles normales bilingues: une française à Saint-Boniface, une polonaise à Winnipeg, une ruthène à Brandon et une allemande à Morden. Elles ont été abolies toutes les quatre. On a enlevé le crucifix de celle de Saint-Boniface et on en a fait une simple annexe de l'école normale de Winnipeg. Cours exclusivement en anglais, sous la direction d'un principal protestant.

A cinquante ans de distance, il est impossible d'imaginer le climat, l'atmosphère de 1916. On peut quand même en reconstituer quelques éléments d'après les textes qu'on vient de lire. Par exemple: l'union des Canadiens français, aussi rare que précieuse, pour l'Etat et pour une partie de l'Eglise. "The French-Canadians are charged with stirring up racial strife. They are doing nothing of the kind. They are simply defending themselves against the injustice and tyranny of the Provincial Education Department." (Thomas O'Hagan, cité plus haut.)

On est encore loin du "DIALOGUE". Injustice and tyranny! Ça nous connaît! L'Association continuera la lutte, mais d'une façon différente. "C'est notre secret"! C'est son originalité. "Légalement . . . il ne nous reste plus rien! Nous (les laïques, le clergé, l'archevêque,) gardons et garderons A NOS RISQUES ET DEPENS, notre langue sur les lèvres de nos enfants." Plus de bruit! Plus de moyens trop violents! Plus de réclamations, légales ou autres . . . La Free Press avait écrit qu'elle se moque de la lettre de la loi. Edifiée par cette attitude aussi juste que constructive, l'Association se fera le "ministère-de-l'éducation-suppléant-pour-le-français" (programme, cours, examens).

Les Cloches, mai 1916 . . . nous rapportent que l'Association annonce la formation de cercles locaux dans une vingtaine de paroisses . . . esprit d'entente et d'union partout . . .

Sous un nouveau gouvernement, plus soucieux des intérêts généraux de la province que de l'heure exacte de l'enterrement du français, les Franco-manitobains s'organisent plus ou moins au grand jour: visiteurs d'écoles, concours, prix, résultats d'examens publiés dans le journal; congrès, perception, au vu et au su de tout le monde! "It is an open question whether any progress in mutual understanding has been achieved . . . Probably the answer is a cautious yes," écrit le professeur Lower. Comment traduire en français ce "cautious yes,"? Par "noui" ou par "oué" . . .?

A suivre . . . et à finir la prochaine fois.

Martial Caron, S.J.

MONTREAL — "Ne lâchez pas, le Québec ne vous lâchera pas!"

C'est le premier ministre Daniel Johnson qui a lancé ces mots, le 10 novembre, à l'endroit des membres des commissions scolaires des autres provinces du Canada.

Conférencier au banquet de la Fédération des commissions scolaires catholiques en congrès à Montréal, M. Johnson est sorti de son texte pour s'adresser directement aux représentants du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique.

Le premier ministre n'a d'autre part pas caché que ce ne fut que "l'intérêt" qu'il porte à l'éducation qui l'a poussé à venir prendre la parole à ce congrès de commissaires d'écoles.



GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Les Guides catholiques du Canada (secteur français) du diocèse de St-Boniface sont heureuses de féliciter Mlle Catherine Peer, commissaire régionale (volontaire) des Guides du Grand-Winnipeg, qui vient de recevoir la médaille "Bene Merenti" de Sa Sainteté le pape Paul VI.

Sincères condoléances aux Guides de Transcona qui ont perdu des parents au début de novembre: Lilliane Normandin, chef d'équipe, à l'occasion de la mort de son frère, Ernest, survenue accidentellement le 10 novembre; M. Ulysse Lamoureux, président du Comité protecteur, à l'occasion du décès de son frère, Arthur, le 7 novembre (celui-ci était aussi l'oncle d'Estelle Lamoureux, seconde d'équipe); d'autres Guides à l'occasion des décès de MM. Zéphirin Desharnais, de St-Pierre-Jolys, et Narcisse Ratté.

Les Guides de Transcona sont à préparer une sortie de fin de semaine avec les Guides des Sts-Martyrs-Canadiens.

Plus de détails paraîtront dans la prochaine chronique.

LA PUBLICISTE.

Décès

M. G.-L. MATILE

Le vendredi 18 novembre est décédé subitement à l'hôpital général de Winnipeg, M. Georges-Louis Matile, âgé de 54 ans. Il était l'époux d'Itha Matile et résidait au Lot 190, chemin Dawson, St-Boniface.

Le service eut lieu à la Chapelle funéraire Philippe Coutu le mardi 22 novembre, à 2 h. p.m., et l'inhumation, au cimetière Green Acres. Les porteurs étaient MM. R. Belot, H. Labossière, J. Deakon, A. Croall, E. Dietz et S. McLeod.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Charles; son père, M. Louis Matile, de St-Boniface; un frère, Louis, de Fort Garry; trois soeurs, Mmes A. Bryner (Cécile), E. Dietz (Marie), de St-Boniface, et L. B. G. Tucker (Marguerite), en Allemagne.

SCOUTS CATHOLIQUES

Les amateurs de cartes, parents et amis des scouts ont fait preuve de leur collaboration. Encore une fois on peut dire que la coopération est la clef du succès. Le dimanche 20 novembre, à la salle Jubinville au sous-sol de la cathédrale, un très grand nombre est venu assister à la première partie de cartes d'une série de trois au profit des scouts de St-Boniface.

Merci à Mmes L. Marcoux et P. Labossière en charge de la soirée et aux parents qui ont répondu à leur demande. Tous ont fait un beau travail. Merci à notre ancien président qui est inlassable. Un grand merci à tous ceux et celles qui ont prêté main-forte pour cette soirée qui fut un véritable succès. Revenez le dimanche 27 novembre prochain à la même heure.

Les prix sont variés. C'est un rendez-vous.

Présidente sociale.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

"Si jamais il y a lieu de faire l'autopsie du Manitoba français, les causes de mort seront faciles à trouver: nous aurons oublié notre histoire, manqué de réalisme politique, élu pour nous représenter des hommes capables seulement de tapage inutile..."

• • •

Le congrès annuel du Parti Libéral du Manitoba tenu à Winnipeg la semaine dernière adoptait avec grande fanfare une résolution proposée par M. Laurent Desjardins, député de St-Boniface, en faveur du **"principe** que le Français devienne une langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba".

La même résolution veut que d'autres langues aussi soient enseignées "selon les demandes raisonnables des groupes ethniques". Son adoption, selon M. L. Desjardins, démontrerait le "leadership" de son Parti, contribuerait à l'unité nationale, etc.

"J'irai au caucus, a-t-il déclaré aux journalistes, et je dirai que la résolution a été adoptée à l'unanimité et qu'elle devrait être appuyée par tous les députés libéraux."

M. Desjardins a protesté, comme toujours, qu'il ne cherchait aucun avantage partisan.

• • •

Les faits, maintenant, et les mises au point:

1 — Le "principe" en question est déjà clairement reconnu par l'article 240 (2) du Public Schools Act qui permet l'usage du Français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques:

a) durant la période d'enseignement religieux;

b) durant la période d'enseignement du Français comme sujet;

c) avant et après les heures régulières.

La résolution défonce donc une porte déjà toute grande ouverte, en "principe". Don Quichotte avait l'excuse d'être fou.

2 — Depuis que le gouvernement de M. Roblin a mis au programme officiel des écoles publiques, à tous les grades élémentaires et secondaires, le cours intitulé "Français" (Français comme sujet et comme langue d'enseignement), ce n'est plus le principe qui importe, c'est son application quantitative: le nombre de sujets à être enseignés en Français.

La résolution se garde bien de toucher même de loin à cet aspect pratique du problème, le seul qui puisse avoir la moindre actualité. La résolution flotte dans un monde imaginaire, parmi les brumes, les exhalations et les vapeurs. Il faudrait être naïf pour croire que ce n'était pas là l'intention bien arrêtée de M. Desjardins et ses collègues.

3 — Entre une résolution de congrès d'une part, et une politique officielle de Parti d'autre part, et, enfin, le vote des députés du même Parti en présence d'un projet de loi, il intervient trop souvent des mondes infranchissables. Pour toutes fins pratiques, ce sont les votes des députés qui expriment les vraies volontés des partis politiques. Or on signale que même au sujet d'une résolution aussi stérile que celle-ci:

a) pas un seul député libéral, MM. Molgat et Vielfaure compris, ne s'est prononcé en faveur;

b) parmi les délégués qui semblaient vouloir prendre la parole avant qu'elle ne leur fut coupée par le président, on ne voyait qu'un seul député, M. Tanchak, d'Emerson;

c) quelques "non" ont percé le brouhaha qui a passé pour un vote (unanime, selon M. Desjardins) et bon nombre de délégués ont préféré garder le silence;

d) plusieurs députés libéraux se sont empressés de dire aux journalistes présents que s'ils ne s'étaient pas opposés à la résolution au congrès, ils se réservaient le droit de le faire au caucus.

• • •

Il faudrait être venu au monde hier pour se laisser leurrer que pareille adoption d'une telle résolution signale la moindre amélioration de la politique constante du Parti Libéral du Manitoba qui:

1 — en 1890 violait l'article 22 de la constitution du Manitoba pour abolir les écoles confessionnelles, reconnues alors comme étant françaises aussi bien que catholiques;

2 — en 1890 encore violait l'article 23 de la constitution du Manitoba pour rejeter le Français comme langue officielle;

3 — en 1897 imposait le pitoyable accord Laurier-Greenway (vraiment Tarte-Sifton);'

4 — en 1916 abolissait tout vestige de Français dans nos écoles publiques;

5 — en 1952, par un coup sournois dont l'histoire commence seulement à être connue, établissait formellement l'Anglais comme langue d'enseignement.

La résolution de M. Desjardins et de ses Libéraux manitobains n'est donc qu'une autre poudre-aux-yeux, un autre attrape-nigaud, un autre exemple de tapage inutile.

"Si jamais il y a lieu de faire l'autopsie du Manitoba français..."

Maurice ARPIN,
Winnipeg, Man.

P.S. Cette lettre est aussi envoyée au "Courrier", au "Devoir" et à "Montréal-Matin".

★ ★ ★

Monsieur le rédacteur,

Dans votre édition du 17 novembre, le docteur Boucher a bien voulu répondre à la lettre que j'envoyais la semaine précédente. A mon tour je reviens, mais cette fois pour féliciter et remercier le docteur Boucher. Mes interventions dans votre journal ont pu faire croire, surtout depuis l'annonce du bill 16, que je veux jouer le rôle de l'avocat du diable... en fait c'était cela, mais mon but véritable était de susciter quelqu'un à nous dire ce que sera ce bill 16, et en même temps, faire que vos lecteurs sachent voter en connaissance de cause le 10 mars prochain. Donc, monsieur le docteur, je voulais poursuivre le même but que vous, mais par un autre moyen.

Tout de même, je trouve que vos explications sont encore bien incomplètes au sujet du bill 16 et des suites qu'il pourra avoir pour notre division scolaire. Si donc, monsieur le docteur, vous voulez vraiment renseigner nos gens, je vous prierais de préciser, pour le bénéfice des lecteurs et des voteurs, les points suivants de votre lettre:

1. Quand vous mentionnez comme avantage "une meilleure éducation"... qu'entendez-vous par meilleure? Vous aurez encore les mêmes élèves et surtout les mêmes professeurs... est-ce à dire que l'éducation actuelle, l'enseignement actuel, est déficient? Selon vous, vous aurez les mêmes écoles... "puisque vous ne tolérerez pas la fermeture de ces édifices tout neufs". Et que dire du manque actuel de professeurs dans toute la province? Il y aura les options, dites-vous, mais les professeurs vraiment à point, les aurez-vous? Je me suis laissé dire, par une personne autorisée, que dans la division, actuellement, il n'y a qu'un seul professeur de sciences à point... et pour les autres matières, tous vos professeurs sont à point? Où en prendrez-vous de meilleurs pour dispenser cette "meilleure éducation"?

2. Un meilleur système de transport: en quoi?... comment? Je vois difficilement une amélioration; ce seront les mêmes autobus scolaires (juste un peu plus nombreux et un peu plus chargés, car dans ces cas on vise plus à économiser de l'argent qu'à donner du confort ... l'expérience est faite dans notre division et au niveau secondaire). Où alors sera l'amélioration?

3. Une meilleure forme d'administration... avec un surintendant: Qui nommera ce surintendant? Une nomination politique, ou vraiment au mérite? Quelle sera son autorité? Aura-t-il à obéir au département ou aux commissaires? Et les commissaires, seront-ils ceux qui ont autorité dans la division scolaire ou seront-ils seulement des conseillers? Ces commissaires seront élus par les contribuables, mais y aura-t-il des limites territoriales pour chaque commissaire?... ou si ce sera comme actuellement où deux gros villages contrôlent tout à la commission?

4. Pour les endroits où on votera en faveur du bill 16, le gouvernement donnera 10 p. 100 de plus en octrois: pouvez-vous me dire... 10 p. 100 de quoi?... des octrois actuels?... pour tous les octrois actuels?... ou seulement une partie? Ne craignez-vous pas que ce 10 p. 100 soit donné en plus pour tout simplement payer le salaire du surintendant? Et puis, vous ne trouvez pas que ça sent l'achat des votes, 'ce 10 p. 100'?

5. Vous croyez au bon sens du gouvernement: je veux vous croire. Pourtant quand, il y a deux ans, les dirigeants de la province ont offert les "services partagés", les autorités religieuses, et catholiques et protestantes, les ont dénoncés... et les gens bien pensant ont bien vu que ce n'était là que de la poudre aux yeux et une tentative de tromper les gens. Nous n'avons pas eu à voter sur ce projet des "services partagés", et tout est resté là. Mais cette fois, on nous demande de voter (sans trop savoir); et quand nous aurons accepté, vous avez encore assez de foi dans le département d'éducation pour croire qu'il n'y a rien qu'on nous cache? Pourquoi en parle-t-on si peu?... pourquoi certaines autorités, qui ont voulu en savoir plus, se sont-elles butées à un silence calculé?

Monsieur le docteur, je vous demande donc, pour le bénéfice des lecteurs et des voteurs, de bien vouloir nous éclairer; et soyez certain que, devant la lumière et des garanties certaines, les contribuables sauront voter en connaissance de cause le 10 mars prochain.

Un dernier mot, un peu en dehors de la question, mais qui me fait douter encore. Depuis quelque temps, je reçois des appels téléphoniques de menace... anonymes... vous pouvez bien le penser. Mais le pire, un ami qui travaille dans un certain ministère provincial est venu m'avertir "charitablement" de bien vouloir cesser d'attaquer le bill 16, car autrement j'en subirai les conséquences. En 1966, dans un pays libre, c'est ça la liberté, la liberté de parole, la démocratie? Alors, à quand et est-ce bientôt le bâillon et la déportation?

Monsieur le docteur, pour le bien et l'information de tous, j'aimerais une réponse à toutes ces questions. Merci.

Raynald LAVACK,
Otterburne, Man.

★ ★ ★

M. le Rédacteur,

Une foule de questions se pressent dans mon esprit lorsque retentissent AU LOIN les célébrations du cinquantenaire de l'Association d'Education des Canadiens français Catholiques ... O pardon! Ce dernier mot doit être rayé. Il nuit à la cause, dit-on. Je dois donc dire tout simplement: Association d'Education des Canadiens français.

Ce titre serait-il trop long? Serait-ce qu'un grand nombre — comme dans la province de Québec — veulent rester Canadiens français, mais ne tiennent aucunement à être Catholiques? Qu'avons-nous fait pour entraîner ce désintéressement de la religion? Ces quelques mots de l'Evangile: "Amour de la simplicité et de la pauvreté", seraient-ils trop gênants pour notre monde moderne? Enfin la question qui me hante surtout voudrait demander pourquoi l'Association a-t-elle choisi Winnipeg pour commémorer cet événement, cette fête familiale? Pourquoi WINNIPEG, qui était, et est peut-être encore le foyer de nos persécuteurs les plus acharnés?

Il est vrai que les lieux choisis étaient beaucoup plus somptueux, mais les frais du festin et du transport étaient trop élevés pour un grand nombre qui ne pouvaient se payer ce luxe. Pourquoi n'avoir pas choisi le toit paternel, où naquit il y a cinquante ans notre Association dans un HUMBLE berceau, et affectueusement entourée de TOUS les siens?

Les décors dans les salles de St-Boniface ne sont peut-être pas des oeuvres frappantes d'architecture moderne, mais les décors dont on avait besoin en ce moment se trouvaient dans les coeurs vivants, sincères, patriotes, tenaces qui ont soutenu l'Association pendant les années pénibles, les premières années. Cependant, à défaut de mieux, en esprit, nous sommes allés sur l'autre rive où l'on s'est joint à la fête pour répéter: "C'est une histoire que l'on ne saurait taire", avec un coeur peut-être un peu moins enthousiaste et joyeux.

Avec mes souhaits les plus sincères de continuel succès, et encore de longues années.

Une qui t'a vue naître,

Emma AYOTTE,
St-Boniface, Man.

Le français, langue d'enseignement

(Suite de la première page)

lus, mais si nous donnons le 'leadership' requis pour résoudre ces problèmes, laissez-moi vous assurer tous que nous ne serons pas les seuls à approuver ce principe".

Pour appuyer son point, M. Desjardins cita ensuite un ensemble impressionnant de témoignages favorables de... la Chambre de Commerce Canadienne, des deux quotidiens de Winnipeg, de l'Université du Manitoba, du Primat de l'Eglise anglicane du Canada, de l'Eglise unie, du comité aviseur formé par le gouvernement provincial dont deux membres étaient les professeurs W. L. Morton et C. J. Jaenen, du premier ministre de l'Ontario.

Puis il rappela un événement survenu ici à Winnipeg lors du voyage dans l'Ouest de M. Jean Lesage, alors premier ministre du Québec, c'est-à-dire une rencontre entre M. Lesage, la presse ethnique et la communauté ukrainienne, qui se termina, selon le rapport d'un quotidien local, par cette entente mutuelle: 1. Le français et l'anglais, les deux langues officielles du Canada, devraient être langues d'enseignement dans les écoles partout où les communautés de langue française ou anglaise sont suffisamment denses pour justifier des classes dans leurs propres langues; 2. Les langues des minorités ethniques devraient être reconnues comme sujets du programme d'enseignement dès le début du cours élémentaire partout où ces groupes ethniques possèdent des groupements suffisamment denses pour le justifier." Le sénateur Paul Yuzyk a dit après cette rencontre que l'entente reconnaissait à la fois le bilinguisme et le multiculturalisme, ce qu'acceptent la majorité des gens bien pensants et doués d'esprit de justice de tous les groupes nationaux constituant le Canada.

En conclusion, M. Desjardins demanda que sa résolution soit unanimement approuvée. Si oui, "le parti libéral du Manitoba, fidèle à son idéal de justice égale pour tous, poserait la pierre d'angle du plus grand projet de Centenaire qu'on puisse rêver". D'ailleurs, au dire du gouverneur général Vanier, "c'est le temps d'agir... c'est le temps de nous connaître les uns les autres, de nous comprendre mutuellement, non pas demain. Demain nous pourrions regretter de n'avoir pas achevé notre unité quand la marée montante nous était favorable et que les tempéraments étaient sereins." Enfin, dit M. Desjardins, la reine Elisabeth n'a-t-elle pas dit, en parfait français, que "le vrai patriotisme n'exclut pas la compréhension du patriotisme des autres"?

M. Scott Wright seconda la résolution Desjardins, mais un bon groupe d'autres libéraux étaient prêts à prononcer leur propre discours favorable. Toutefois, le président de l'assemblée, M. Roy Matas, mit fin aux paroles après celles, très favorables, du juge Lindall, et réclama tout simplement un vote à mains levées. La résolution fut adoptée à l'unanimité. Parmi les votants on remarquait MM. Molgat, Campbell, Vielfaure, Tanchak, Barkman, Desjardins, tous membres de la législature, donc du caucus des 14 députés libéraux élus lors des dernières élections provinciales.

M. Desjardins a laissé clairement entendre, par la suite, qu'il portera maintenant sa résolution au sein même du caucus. La présence de tant de députés lors du vote de vendredi dernier doit lui donner une solide assurance.

Pour conclure, il est intéressant de noter que l'hon. Paul Hellyer, ministre de la Défense, orateur invité lors du banquet de clôture du congrès libéral manitobain, samedi soir, exprima sa joie qu'on ait accepté cette résolution de principe réclamant que le français devienne langue d'enseignement dans les régions de la province où ce le réclame. Il ajouta que les deux langues du Canada "sont un actif, non un passif".

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Commémoration des morts

Le 15 novembre dernier se déroulait la cérémonie nocturne, sonore et émouvante de la commémoration de nos frères défunts et plus spécialement du frère Origène Lacerte, décédé dernièrement. Il faut se rappeler qu'il fût le premier secrétaire-financier de notre conseil et qu'il fût actif aussi longtemps que sa santé le lui permit.

Nous offrons nos félicitations au frère Louis A. et à son comité pour le succès de cette cérémonie. Une cinquantaine de dames et d'amis étaient présents, ainsi que le Grand Chevalier du Conseil Provencher, le frère Labelle.

Club St-Michel

Félicitations au frère Gérard R. et à son comité local, car enfin le Club St-Michel est propriétaire, avec "Titre" s'il vous plait. Grâce au frère Laurent M., ça n'a pas été dispendieux. La charte a été retrouvée, mais cela a dû coûter quelques sous pour la copie.

Louez-vous donc une boîte de sûreté à la banque, nous dit le frère Philippe A.

Arbre de Noël

Le 18 décembre, dans la salle du Cercle Ouvrier, nous aurons l'arbre de Noël traditionnel du Conseil St-Boniface. Venez en grand nombre avec vos enfants de 12 ans et moins.

Le frère Lucien C., qui se dévoue corps et âme, a des surprises pour vous; venez l'encourager.

Visite aux vieillards

Le frère René Simard nous rapporte que la visite à l'hôpital Taché aura lieu le premier vendredi du mois, soit le 2 décembre. Vous êtes tous invités à vous rendre pour 7 h. 30 p.m. Les détails vous seront donnés en temps et lieu.

Veille du Jour de l'An

Réservez la soirée de la veille du Jour de l'An pour notre bal qui aura lieu cette année dans la salle de la paroisse Ste-Famille. Le frère Jubinville, nouveau venu dans nos rangs, vous réserve de nombreuses surprises.

Initiation et conservation

Frères Chevaliers, si nous voulons que la chevalerie survive, c'est à nous d'y voir. Notre Grand Chevalier Louis Boucher nous dit qu'il faut commencer à penser à l'initiation dès maintenant. Si nous regardons le nombre à la dernière initiation, raison de plus pour appuyer la prochaine et se mettre à l'oeuvre dès maintenant.

Charité et fraternité

C'est le temps de pratiquer la charité surtout envers les autres chauffeurs d'automobile sur ces routes glacées et très dangereuses; rappelez-vous que l'essence et l'alcool ne se mélangent pas. Ne croyez-vous pas?

Bien! buvez des deux, car

APRES TOUT.

Sainte-Marie

Décès de M. B. Croteau

Le 16 novembre, muni des derniers sacrements, s'éteignait, à l'âge de 51 ans, M. Bernard Croteau, à l'hôpital Deer Lodge après une longue et pénible maladie.

Aux prières récitées à la Chapelle funéraire P. Coutu, ainsi qu'aux funérailles à l'église Ste-Marie de St-Vital le vendredi 18 novembre, on remarquait de nombreux amis de la famille. La messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J. Bertrand, ami de la famille. L'enterrement eut lieu au cimetière de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Lucille, un fils, David, et deux filles, Diane et Lynne, tous à la maison; son vénérable père, M. Robert Croteau, et une soeur, Mme H. Mann (Jeanne), tous deux de St-Vital; un frère, Paul, et deux autres soeurs, Mmes Walter Lindsay (Annette) et William Lindsay (Yvette), tous de Nanaimo, C.-B.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Remerciements

Mme B. Croteau et ses trois enfants remercient tous ceux et celles qui les ont encouragés dans leur épreuve par leur témoignage de sympathie.

Commission scolaire

Les trois personnes élues à la commission scolaire lors des élections du dimanche 20 novembre sont: Mme B. Champagne, MM. René Larivière et Roger Sabourin.

Attention

On vous prie de remettre tous vos billets de la Coupe Grey, au plus tard le samedi 26 novembre avant 3 h., à 112, avenue Ellesmere.

Bingo

Ce vendredi soir à 8 h. aura lieu la soirée de bingo. Le gros lot cette semaine est de $2,800 en 56 numéros. Les portes ouvrent à 6 h. 30 et le bingo des sous commence à 7 h. L'équipe "B" en est responsable. M. Bernard Champagne est le capitaine.

L.F.C.

Avec l'aide d'une température idéale et le dévouement d'un grand nombre de paroissiennes, le thé annuel a été un grand succès. L'exécutif de la Ligue des Femmes Catholiques remercie tous ceux qui y ont assisté.

Toutes les dames qui ont aidé à l'organisation du thé sont priées d'assister à une assemblée qui se tiendra le dimanche 27 novembre, à 1 h. p.m.

En marge d'un cinquantenaire

"C'est d'être né sous une étoile heureuse que de partager nos agapes fraternelles en pareille compagnie". Telle est l'impression que j'ai ressentie en assistant au dîner de gala tenu à Winnipeg le 13 novembre dernier et offert à Son Eminence le cardinal M. Roy, aux archevêques et évêques et aux représentants officiels des provinces soeurs. C'était pour chacun de nous la célébration du cinquantenaire de l'Association d'Education du Manitoba français.

Hélas! les anciens se rappelleront longtemps la date néfaste de 1916, quand la loi Norris faisait disparaître l'enseignement français dans nos écoles de la province.

"C'est une histoire que l'on ne saurait taire", qui donna naissance à l'Association d'Education.

A titre de survivant, comme inspecteur d'écoles bilingues, de 1911 à 1916, permettez-moi d'ajouter quelques réflexions pour encourager l'Association à continuer cette oeuvre indispensable pour la survie de notre langue, notre culture et nos traditions.

Le dernier geste de l'Association d'Education en établissant les colloques des grandes divisions françaises avec le bureau central de St-Boniface, aura des retentissements de premier plan pour l'avenir de notre race.

Toutefois il importe que la jeunesse d'aujourd'hui comprenne pourquoi leurs pères ont tenu à garder le dépôt sacré (depositum custodi, comme disait Mgr Langevin). Leurs parents et grands-parents leur diront tous les sacrifices d'argent, de temps et d'énergie qu'ils ont consentis pour maintenir ce que nous avons de plus sacré.

En faisant le bilan de ce que nous possédons pour les conserver et les diffuser, il serait bon de mentionner tous les avantages que certains organismes ont mis à notre disposition. Faudrait-il vous les nommer?

Tout d'abord le Collège de St-Boniface, le château-fort qui a subi les premiers coups de bélier pour ébranler notre société. Dieu merci, il tient toujours bon, grâce au dévouement de ses professeurs pour garder intact son cours classique modernisé.

Nous avons un journal hebdomadaire français qu'il faut lire et apprécier, **La Liberté et le Patriote**, qui visite tous nos foyers du Manitoba et de la Saskatchewan. A St-Boniface, le petit journal bilingue "Le Courrier" essaye d'emboîter le pas avec nous.

Nos écoles, en dépit d'un système quelque peu défectueux, nous aident par le noble esprit de nos dirigeants à infuser l'esprit français.

Que dire de la radio française, CKSB, ouverte 20 heures par jour au service de nos traditions?

Il ne faudra pas non plus oublier les coopératives agricoles, nos sociétés, historique, littéraire, musicale et dramatique, qui travaillent dans le même sens que l'Eglise qui parle toutes les langues, même le français. Que dire des services rendus par le truchement de la bibliothèque publique française?

Voilà, en quelques mots, ce que l'Association possède entre les mains pour conserver nos droits. Il y a de quoi faire une fresque murale permanente offerte à l'admiration de nos visiteurs. N'ayons pas d'inquiétude pour apprendre l'anglais, nous l'entendons et le parlons partout pour gagner notre vie.

Mais... il y a une ombre au tableau. Oserions-nous l'avouer? En dépit de tous ces avantages à notre disposition, nous avons à lutter contre l'apathie de certains parents qui ont plus ou moins d'ardeur à vouloir garder notre langue. Pour la conserver, coûte que coûte, il faut que les enfants parlent le français à la maison sous l'exemple des parents.

Si nos enfants **prenaient l'habitude de parler français entre eux**, dans la rue comme chez eux, ils gagneraient non seulement l'affection de leurs parents, mais aussi l'admiration des Anglais qui savent respecter un homme qui sait se tenir debout.

Godias BRUNET,
St-Boniface, Man.

Remerciements

Le Service social et la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse basilique désirent remercier chaleureusement toutes les organisations, toutes les dames qui ont contribué au succès du thé-bazar tenu au gymnase Notre-Dame le dimanche 6 novembre au profit des non-fortunés.

Un merci tout spécial à Mme P. Mireault, présidente générale, à Mme J.-M. Huot, présidente du thé, et à Mme W. Gendron, présidente du Service social. Merci également aux organisations féminines qui sont venues prêter main-forte et sans lesquelles il aurait été impossible de si bien réussir. Ce sont: les Filles d'Isabelle du cercle de St-Boniface, la Légion de Marie et le Tiers-Ordre St-François.

Nous ne pourrions faire mention complète de toutes les dames en particulier, faute d'espace, et l'on risquerait d'en oublier. Cette petite note est destinée à toutes les dames qui ont aidé au succès de ce thé-bazar de quelque façon que ce soit.

Le Service social et la Ligue des Femmes Catholiques aimeraient faire de ce thé-bazar un événement annuel, essayant d'apporter chaque année quelques variétés propres à intéresser les jeunes et les moins jeunes.

M. James Clouser, maitre de ballet et assistant du directeur du Royal Winnipeg Ballet, s'adresse ci-dessus aux membres du corps de ballet, lors d'une répétition du nouveau ballet "Riel, la Main profane" dont la première mondiale aura lieu au théâtre Playhouse de Winnipeg les 24, 25 et 26 novembre. Ce ballet est basé sur la vie de Louis Riel, chef manitobain métis, dont les deux insurrections contre le gouvernement furent écrasées en 1869 et en 1885. Il fut pendu pour trahison à Regina, et son corps repose dans le cimetière de la basilique de St-Boniface.

Oeuvre de M. Clouser, ce ballet a requis des centaines d'heures de travail ardu de la part de tous les intéressés avant d'être prêt pour la présentation au grand public. C'est le comité des dames du Royal Winnipeg Ballet qui l'a commandité comme son projet du Centenaire.

M. Clouser a choisi Riel pour thème parce qu'"il se sentait attiré par le caractère complexe et universel de cet homme". Il étudie le "conflit entre le chef éclairé et le politicien cherchant à satisfaire son ambition". Le thème du héros folklorique est suivi, mais pas strictement, dans le ballet.

Le rôle de Riel est exprimé par trois danseurs: Richard Rutherford, Bill Marin-Viscount et Raymond Goulet, qui représentent respectivement Riel l'homme, Riel l'idéaliste et Riel l'égoïste. Parfois, les trois danseurs sont en scène simultanément. Vingt artistes figurent dans ce ballet, certains tenant jusqu'à cinq rôles.

Tibor Feheregyhazi, le metteur en scène, est responsable des décors. Le plancher et le fond de scène sont noirs. Un tissu spécial a dû être teint pour le plancher. Cette ambiance produit un effet de trois dimensions qui persiste pendant toute la représentation.

McCleary Drope, artiste et sculpteur de Winnipeg et directeur de dessin au poste de télévision CJAY, a conçu les dessins des costumes de la fin du 19e siècle d'une façon "symbolique". Leur confection a été allégée par la coupe, la couleur et le choix des tissus: ceux des hommes sont aux lignes angulaires et géométriques; et ceux des femmes, aux lignes douces et arrondies. Maryka Gowron, tailleuse de costumes, a abandonné son propre atelier de haute couture afin de les confectionner, et tout le personnel de Doreen Macdonald, responsable de la garde-robe, commençait son travail dès huit heures du matin, travaillant souvent jusqu'à minuit.

Après de tels préparatifs, les amateurs de ballet manitobains apprécieront certainement la présentation de "Riel, la main profane" et le talent des membres du Royal Winnipeg Ballet.

Chronique de CBWFT

"Les Compagnons de Jéhu": une page d'Histoire de France

Le vendredi soir à 8 heures, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente **les Compagnons de Jéhu.** Cette série, filmée par le réalisateur français Michel Drach nous plonge en pleine Histoire de France. Histoire merveilleuse, terrible et presque légendaire.

Les situations paraîtront parfois enchevêtrées. On se demandera qui est qui. Vous ne pourrez que vous réjouir des multiples réunions des conspirateurs dans les souterrains, des duels, des parades des grognards de Napoléon, en plein jour, à Paris. Vous serez emporté sur un cheval fougueux. Vous répondrez à un signe mystérieux par des paroles cabalistiques. Cette déclaration vous fera membre d'une puissante et secrète confrérie maintenant connue: **les Compagnons de Jéhu.**

La Coupe Grey

Samedi de cette semaine se dispute à Vancouver la joute de football la plus importante de la saison, celle qui permettra au vainqueur de s'en retourner chez lui en possession d'un butin rudement convoité: la Coupe Grey. Puisque cet événement est retransmis sur tout le réseau, le canal 3 a décidé de le cueillir au passage et de vous l'offrir avec les commentaires faits par l'équipe du réseau français de Radio-Canada. Les amateurs de football ont donc rendez-vous à notre antenne samedi à 2 h. 30.

John F. Kennedy: "Ce jeune homme de Boston ..."

Le dimanche 27 novembre, à 11 h. du soir, l'émission de télévision **D'hier à demain** présentera un film documentaire sur John F. Kennedy, réalisé par John Urie: "Ce jeune homme de Boston ...".

Le réseau français de télévision de Radio-Canada a voulu ainsi rendre hommage au grand homme d'Etat américain dont on commémorait le troisième anniversaire de la mort, le 22 novembre.

Ce film retracera la vie de John Kennedy, depuis son enfance jusqu'à son apogée dans le monde politique international. C'est Jean-Paul Nolet qui commentera ce film documentaire réalisé par la N.B.C.

Signalons que l'émission **le Sel de la semaine** sera aussi consacrée, le lundi 28 novembre, à 10 heures, au regretté homme politique américain.

Tirez au clair

Le mercredi soir à 10 h. 15, une intéressante émission télévisée d'affaires publiques est à l'horaire du réseau français de Radio-Canada: **Tirez au clair.**

Pour les téléspectateurs qui n'ont pas eu l'occasion de voir **Tirez au clair,** disons tout d'abord que l'on y traite un sujet d'actualité dont l'intérêt concerne la grande majorité de la population.

Comme l'émission se fait toujours en direct et qu'un public choisi est admis à l'émission, Jacques Keable remplit non seulement la fonction d'animateur mais aussi celle de contrôleur des débats.

Claude Désorcy veut que son émission devienne l'indispensable complément d'une information générale. L'équipe de **Tirez au clair** se tient au seuil de l'actualité; rien ne lui échappe.

Le réalisateur Claude Désorcy est entouré de deux recherchistes, Michelle Vézina-Khaliq et Daniel Simard, qui sont chargés d'élaborer l'émission.

Film français

Le dimanche 27 novembre, à 8 heures du soir, dans la salle de l'Académie St-Joseph, l'Union Nationale Française présentera "La traversée de Paris", film dramatique, avec Jean Gabin et Bourvil.

A Paris, en 1942, un brave homme, Martin (Bourvil), ex-chauffeur de taxi, doit transporter pour l'épicier du quartier un cochon de 100 kilogrammes vendu au marché noir. Martin fait la connaissance d'un peintre Grandgil (Gabin), qui l'aidera à faire passer la marchandise à travers de multiples péripéties.

Pour son rôle dans ce film, Bourvil s'est mérité le prix d'interprétation masculine au festival de Venise en 1956.

De plus, "Expo '67 — Avant Première", un court métrage en couleur de l'Office National du Film, sera présenté ... Ce film de 25 minutes est un parcours des îles de l'Exposition, une vue des pavillons de plusieurs pays, un avant-goût pour de belles vacances en 1967.

Cordiale invitation à tous.

Le Comité du film de l'U.N.F.

Il est bien difficile, en géographie comme en morale, de connaître le monde sans sortir de chez soi.

Voltaire

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 25 novembre

8 h. 30 — **Nous irons à Deauville:** Fr. 1962. Comédie de F. Rigaud avec Michel Serrault et Claude Brasseur. — Les ennuis multiples de deux couples en vacances. — Mise en scène indigente. Gags pauvres. Scénario inconsistant. — Légèretés. Adultes.

11 h. — **Un caprice de Caroline chérie:** Fr. 1952. Film d'aventures de J. Devaivre avec Martine Carol et Jean-Claude Pascal. — La guerre d'Italie entraine un général et sa femme dans de multiples aventures. — Banal. Belle photographie. Interprètes consciencieux. — Moeurs libres. Langage cru. En version intégrale: inacceptable.

Samedi 26 novembre

11 h. — **Une balle dans le canon:** Fr. 1958. Film policier de C. Gérard et M. Deville avec Pierre Vaneck et Roger Hanin. — Deux jeunes gens investissent de l'argent qu'on leur a confié dans une boîte de nuit. — Sujet banal. Assez bonne mise en scène. Interprétation inégale. — Comportements répréhensibles. Adultes.

Mercredi 30 novembre

8 h. 30 — **Noblesse oblige:** G.-B. 1949. Comédie satirique de R. Hamer avec Alec Guiness et Dennis Price. — Pour retrouver ses titres de noblesse, un homme supprime tous les héritiers qui le précèdent. — Mise en scène adroite. Un sommet de l'humour. Interprétation remarquable. — Inconduites et liaisons. Adultes, des réserves.

Au poste CBWFT

JEUDI 24 NOVEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma: "La Tribu perdue"

VENDREDI 25 NOVEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international: "Nous irons à Deauville"
10.15—Votre choix
10.45—Ciel des hommes (Couleur)
11.00—Cinéma: "Le Fils de Caroline chérie"

SAMEDI 26 NOVEMBRE

12.15—Cours universitaires
2.30—La Coupe Grey
4.30—Tour de terre
5.00—Pepinot
5.30—Grangallo et Petitro
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage: A communiquer
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma: "Une balle dans le canon"

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain

LUNDI 28 NOVEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Petite kermesse aux chansons
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires des Pays d'en-haut
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 29 NOVEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés
8.30—Batman
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre
10.00—Le Bonheur des autres
10.30—Caméra 66
11.00—Ciné-Club: "La Femme des sables"

MERCREDI 30 NOVEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi: "Noblesse oblige"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

La correspondance de Sir Joseph Dubuc

Dans le numéro de septembre 1966 de la "Revue d'Histoire de l'Amérique Française", que dirige M. le chanoine Lionel Groulx lui-même, on annonce à la page 291 que la correspondance de Joseph Dubuc sera publiée en décembre prochain et dans les numéros suivants.

On sait que Dubuc partait pour l'Ouest au printemps de 1870. Il répondait à un appel pressant de son ami, Louis Riel, son ancien camarade de collège à Montréal, devenu maintenant chef du gouvernement provisoire, qui désirait avoir près de lui un homme de loi. Aussitôt arrivé à St-Boniface, Dubuc envoyait à "La Minerve" de Montréal une série de lettres où il racontait les événements de la Rivière-Rouge. On comprend l'importance de cette correspondance, quand on sait qu'elle servit grandement à éclairer l'opinion dans le Québec. Joseph Dubuc, alors jeune avocat, choisit éventuellement de rester au Manitoba. Il devait devenir plus tard sir Joseph Dubuc.

Voici la courte biographie de ce personnage, publiée dans la Revue comme préliminaire à la Correspondance elle-même et préparée par la nièce de Sir Joseph Dubuc, Mlle Eugénie Dubuc, actuellement présidente de la Société Historique de St-Boniface.

Petite biographie

Joseph Dubuc, fils de Joseph Dubuc et d'Euphémie Garand, est né à Ste-Martine, comté de Châteauguay, le 26 décembre 1840. Il fut l'aîné de 15 enfants. En 1847, la famille déménageait à St-Rémi, Napierville, et c'est dans cette paroisse, à deux milles et demi du village qu'il commença ses études primaires. L'école était bâtie sur la terre de son père. Aux âges de 13 et 14 ans, il ne fréquente l'école que pendant la saison d'hiver, pour aider son père dans les travaux de la ferme. Il cessa alors de fréquenter l'école.

Mais il désirait ardemment faire un cours classique et priait constamment le ciel pour obtenir cette faveur. Il fut exaucé. En septembre 1859, il entre comme interne au Collège des Frères des Ecoles Chrétiennes de Beauharnois. Pour le logement et l'instruction, ça ne coûtait qu'**une piastre** par mois. Mais la famille fournissait le **pain,** la **viande,** le **beurre** et les **pois** pour la soupe. Ce collège donnait un cours commercial, mais pour Joseph Dubuc c'était un commencement et il sentait irrésistiblement que de là il irait plus loin. Aimant l'étude, désirant vivement s'instruire et ayant du talent, toute l'année à Beauharnois il fut premier de classe. Le curé, Messire Charland, le remarqua, le fit mander au presbytère et lui dit: "Je vais parler à ton curé, le Révérend Monsieur Bédard, pour qu'il te mette au Collège". Monsieur Bédard fut donc son grand protecteur. Joseph Dubuc entre au Collège de Montréal en septembre 1860. Il y fait le cours classique de 8 ans en 6 ans.

Après son baccalauréat, il s'inscrit à l'Université McGill pour ses études de droit, se présente à l'examen pour l'admission de la pratique le 10 juillet 1869, et reçoit son diplôme d'avocat le 1er septembre 1869, se classant premier.

Il ouvre alors un bureau avec un de ses amis, Henry Wight, avocat depuis environ un an et condisciple du Collège de Montréal. C'est à ce bureau qu'il reçoit les lettres de Riel et se décide à partir pour le Manitoba en mai 1870.

Sir Joseph Dubuc fut membre de la première Législature du Manitoba, surintendant d'Education, président de l'Assemblée législative et procureur général de la province, membre et aviseur-légal du Conseil du Nord-Ouest, député aux Communes du Canada pour le comté de Provencher, juge de la Cour du Banc du Roi, juge en Chef et administrateur de la Province, vice-chancelier de l'Université, chevalier de l'Ordre de St-Michel et St-Georges.

A St-Rémi, sur la terre paternelle, la paroisse a érigé un monument en son honneur.

Eugénie DUBUC,
présidente de la Société historique de Saint-Boniface, Manitoba.

J'aime parler le français

J'aime parler français parce que, s'il y a du monde de France qui viennent, je pourrai leur parler. Il y a une autre raison pour laquelle j'aime parler français: c'est que le français aide l'anglais.

Gisèle DUMONTIER,
4e année, école Marion.

• • •

J'ai dû plaisir quand je parle français. J'aime aussi l'anglais, mais Dieu m'a donné la langue française et je l'aime beaucoup plus que l'anglais. Si j'étais née Anglaise, je l'aimerais plus que le français. Mais je suis née Française, et je ne vais jamais changer la langue que Dieu m'a donnée.

Denise McCARTHY,
4e année, école Marion.

• • •

Je trouve que le français est la plus belle langue du monde. J'aime le français parce que nous avons beaucoup d'adjectifs à dire et pas toujours les mêmes. En classe nous avons une carte pour le français. J'essaie de la parler souvent avec mes amies, cette belle langue. C'est très amusant cette carte-là. Nous avons des étoiles si nous parlons toujours le français. J'espère que vous essayez de parler cette belle langue.

Michèle CONNELLY,
4e année, école Marion.

• • •

Moi, j'aime beaucoup le français parce que Dieu me l'a donné. Alors, chaque jour, je m'exerce à bien le parler. En français, il y a tant de beaux mots à se servir!

Patricia L'HEUREUX,
4e année, école Marion.

• • •

Une fois ma maîtresse nous a dit des mots que nous n'avions pas appris en français. Il y a des mots plus difficiles que d'autres, ils sont: insigne, affiche, un raccourci et beaucoup d'autres. Quand j'ai arrivé à la maison, j'ai dit une phrase et maman ne savait pas ce que j'avais dit.

Rachel COLLETTE,
4e année, école Marion.

L'homme qui ne sait pas sourire, qu'il n'ouvre pas une boutique.

Proverbe chinois

L'Institut de Pastorale de St-Norbert a ouvert ses portes lundi dernier

Pour entrer de plein pied dans le renouveau lancé par le Concile et exigé par les changements profonds que connait notre société moderne, prêtres, religieuses, laics essaient de profiter de toutes les occasion pour se renouveler dans leur vie liturgique, catéchétique, pastorale. C'est pourquoi beaucoup ont suivi des sessions de Pastorale, du genre de celles qui furent récemment organisées à Winnipeg et à Gravelbourg, mais ils sentirent vivement que des sessions plus longues auraient naturellement intensifié davantage les fruits de leur étude. Certains autres ont fréquenté ou fréquentent pendant un an un Institut de Pastorale, en Europe ou dans notre pays, mais le nombre de ces chanceux reste forcément restreint et il comprend surtout des prêtres et religieux ou religieuses. Dès lors il faut trouver une formule... nouvelle.

C'est ce que viennent de faire les Oblats du Manitoba en organisant un Institut de Pastorale qui a son siège à St-Norbert, tout près de Winnipeg. Cet Institut sera d'abord au service des Missionnaires Oblats qui militent dans les provinces du Manitoba, de l'Ontario et de la Saskatchewan, mais déjà des prêtres diocésains et même des laics ont demandé qu'il ouvre éventuellement ses portes à d'autres qu'aux Oblats. Cet élargissement des cadres se fera le plus tôt possible, mais pour la première année il semble plus prudent de s'adresser à un groupe plus restreint et plutôt homogène.

Donc, pour l'année 1966-67, les services de l'Institut de Pastorale de St-Norbert seront offerts à deux groupes d'Oblats travaillant auprès des populations indiennes. Ces missionnaires font présentement face à des problèmes difficiles, causées en partie par la situation sociale du peuple indien: ils ressentent ainsi, très vivement, le besoin immédiat d'une analyse profonde de la situation afin d'en arriver à certaines décisions susceptibles de faire progresser leur travail missionnaire dans les années à venir.

La première session de l'Institut a de fait commencé le lundi 21 novembre dernier et se terminera le 10 décembre. Du 5 février au 26 février 1967 se tiendra une session semblable pour un 2e groupe de missionnaires. Les dates prévues pour les autres sessions sont le 2 avril et le 7 mai, dates du début du 2e stage des deux groupes qui fréquenteront l'Institut durant cette première année. Au mois de juillet 1967, ces deux groupes termineront le cycle de leurs recherches pastorales.

Donc chaque groupe, composé d'une vingtaine de missionnaires, jouira de trois stages d'étude de pastorale, chaque stage ayant une durée de trois semaines.

Le personnel qui les guidera est composé des Pères Guy de Bretagne, spécialiste en Pastorale, Antoine Gaboury et Roger Lapointe, docteurs en Ecriture Sainte, Noël Lazure, docteur en Théologie Morale. A ce noyau viendront se joindre occasionnellement d'autres spécialistes, soit prêtres, soit laïques. De plus, pour appuyer et continuer le travail de l'Institut, les Oblats du Manitoba possèdent dans leur province un Comité de Pastorale dont le directeur est le Père Paul Gorieu, qui est aussi responsable de la direction de la maison de retraites de St-Norbert. En outre, vu le nombre important d'Oblats consacrés aux missions indiennes, le Père Omer Robidoux, jusqu'à récemment principal de l'école indienne de Winnipeg, se consacre dorénavant, à plein temps, au travail de l'organisation des missions, de l'éducation indienne, de l'entraide missionnaire.

L'Institut n'entend pas se limiter à offrir des cours aux participants, bien que ces cours feront appel à un ensemble impressionnant de sciences humaines et religieuses: théologie, catéchèse, sciences biblique et pastorale, sociologie, psychologie, anthropologie, etc. Il vise surtout à donner à ces prêtres l'occasion de faire eux-mêmes, individuellement ou en groupe, des recherches personnelles. Il y aura certes des conférences durant les sessions de pastorales, mais de telles conférences s'inséreront dans le cadre plus vaste d'une expérience communautaire. C'est justement pour rendre possible un tel travail en commun, que le programme de l'Institut est bâti selon les trois étapes suivantes:

1. Dans une première phase, élaboration en commun d'un voir sur le milieu de vie dans lequel les participants des sessions exercent leur action pastorale. Etude aussi des caractéristiques de notre société moderne en même temps qu'une analyse socio-religieuse des besoins, des aspirations, de la mentalité de l'homme d'aujourd'hui auquel le prêtre veut apporter la bonne nouvelle du Seigneur Jésus.

Cette première phase du programme utilisera surtout l'apport des sciences humaines telles la sociologie et la psychologie, mais elle devra aussi être menée en étroite connexion avec la deuxième étape du cheminement, à savoir la réflexion théologique sur cette situation humaine à l'étude.

2. La deuxième phase du programme veut donc projeter la lumière de la Bible et de la Théologie sur les problèmes du ministère du prêtre et, notamment, sur le rôle de l'Eglise dans notre monde actuel. Il s'agira d'abord de réfléchir au plan de Dieu sur l'homme et sur l'Eglise, tel que nous le présente la Bible. Puis il sera bon d'interroger les Ecritures pour prouver ce qu'elles nous disent sur des thèmes importants pour le travail pastoral, comme par exemple le sens de présence de Dieu dans le monde, la fonction de prophète, la théologie de l'histoire, la résurrection du Christ, le rôle de l'Esprit-Saint, la morale chrétienne. Cet éclairage théologique de la pastorale devra en outre s'inspirer largement du message contenu dans les décrets du Concile Vatican II.

3. La troisième et dernière phase du programme consiste en l'organisation proprement dite du travail pastoral. A la suite de l'analyse de leurs problèmes concrets, à l'aide d'une réflexion théologique sur ces problèmes, les participants eux-mêmes en viendront à décider des mesures à prendre pour s'adonner au ministère le plus fructueux possible. Ces mesures peuvent se concevoir à plusieurs plans, qu'il s'agisse de propositions précises à faire aux autorités pour le remaniement de telle ou telle structure affectant le travail pastoral, ou bien qu'il soit question d'une répartition différente du personnel assigné au ministère, ou d'une spécialisation plus poussée pour l'un ou l'autre des prêtres concernés.

L'Association Québec-Manitoba

Retour prochain de Jacques Labrecque

L'Association Québec-Manitoba était fière de présenter, à la fin de janvier dernier, une série de récitals mettant en vedette M. Jacques Labrecque, accompagné du guitariste et compositeur Laurens Lepage. M. Labrecque donna des récitals à St-Claude le 27 janvier, à l'université de Manitoba et au Collège de St-Boniface le 28, et au gymnase du Collège le 29, en plus d'un concert au Collège United.

L'Association Québec-Manitoba est également fière d'annoncer aujourd'hui que M. Labrecque sera de retour au Manitoba le 9 décembre prochain, alors qu'il présentera un seul récital au théâtre Playhouse. Il y a également de fortes possibilités qu'il se rende plus loin dans l'Ouest cette fois.

Lors de sa dernière tournée, **un commentateur écrivait dans "Le Devoir": "A St-Boniface,** d'autres l'auraient sans doute mérité, mais Jacques Labrecque reste le seul artiste québécois à avoir été remercié par un auditoire qui spontanément se retrouva debout pour l'acclamer" (vendredi 11 février 1966).

Avant son départ pour Montréal, M. Labrecque assura l'Association Québec-Manitoba qu'il était extrêmement heureux de l'accueil qu'on lui avait fait au Manitoba et exprima son désir d'y revenir. Face à cette attraction mutuelle, l'Association n'a pu faire autrement que d'inclure un "récital Labrecque" à son programme de cette année.

Né dans la province de Québec, à St-Benoît, comté des Deux Montagnes, M. Labrecque a passé son enfance et sa jeunesse à la ferme paternelle. C'est là qu'il commença à recueillir son répertoire de chansons de folklore canadien-français. A 17 ans, il débute comme chanteur, à Montréal, sans soupçonner que sa carrière le conduira d'un continent à l'autre et lui apportera une renommée internationale.

En 1949, il se rend à Venise pour participer au Festival International de folklore et passe les sept années qui suivent en Europe. Il y donne plusieurs tournées de conférences-concerts sous les auspices de l'Alliance Française. Partout on l'accueille chaleureusement et la presse lui accorde des revues enthousiastes.

Et voici qu'en janvier 1966 il **découvre le Manitoba. Un accueil aussi enthousiaste qu'ailleurs,** sinon plus, a vite fait de le convaincre de la vitalité de la population manitobaine, anglophone aussi bien que francophone. A l'automne il accepte avec empressement l'invitation de l'Association Québec-Manitoba, et voici qu'il se présente de nouveau à son nouvel auditoire le 9 décembre au Playhouse.

Le récital débutera à 8 h. 30; les billets sont en vente Chez Huot, à la Librairie Lumen, au Record Room, et au Attractions Ticket Office, dans le magasin Eaton's, ainsi qu'à plusieurs endroits dans les centres ruraux de la province.



CITÉ DE SAINT-BONIFACE

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le Conseil de Ville de la Cité de St-Boniface autorise la Commission du Musée de St-Boniface et ses membres à percevoir en son nom des objets de valeur historique pour le couvent-musée des Soeurs Grises en voie de restauration.

La Ville et la Commission seraient heureuses d'accepter les articles qu'on leur confierait, à titre de don ou de prêt, en vue de l'ouverture officielle du Musée qui aura lieu pendant l'année du Centenaire canadien.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville St-Boniface,
le 21 novembre 1966.



Dave Raimey, célèbre demi-arrière des Winnipeg Blue Bombers, a été nommé "le plus populaire athlète de l'année" et gagnant de la coupe d'Air Canada. Au cours de sa 2e année officielle avec les Bombers, Raimey a enregistré des gains de plus de 1,000 verges, comme l'an dernier. Ci-dessus M. Harold Miloff, gérant des Relations extérieures d'Air Canada dans la région, lui remet la coupe tant convoitée que Kenny Ploen avait méritée en 1965. Ça console tout de même des défaites aux mains des vainqueurs de Regina.

Chronique sportive

Une chose demeure acquise: les Riders gagneront la coupe!

par Jacques LEMOYNE

Au moment où vous lirez ces lignes, les Rough Riders d'Ottawa, pilotés par le meilleur joueur de football du pays, Russ Jackson, feront face aux Rough Riders de la Saskatchewan, pilotés par l'ancien partenaire de Russ Jackson, le quart-arrière Ron Lancaster. C'est en effet pour stabiliser le poste de Jackson que les Riders d'Ottawa avaient laissé partir Lancaster. On imagine un peu ce qui se serait produit au cours des années passées si cette équipe avait pu conserver ces deux hommes! Ils se font maintenant face dans la lutte pour le trophée le plus important du football canadien, et peut-être même du sport professionnel du Canada. Tous les deux aiment le jeu de passes et il ne fait aucun doute que les receveurs ne chômeront pas sur le terrain de football de Vancouver.

Disons-le tout net, les Riders d'Ottawa paraissent supérieurs à leurs homonymes de l'Ouest autant sur la défensive qu'à l'offensive. La ligne des gars de l'Est n'est pas la plus grosse des deux circuits, mais quelle rapidité et quelle solidité. On dirait que Jackson a tout le temps voulu pour passer, et cela même contre un club aussi gros que Hamilton. Quand il ne passe pas, il décide tout à coup de porter lui-même le ballon, et là encore on le sent sûr de lui. Ce sera peut-être là la seule faiblesse des Riders d'Ottawa et le seul danger qui les menace: ils seront trop sûrs d'eux, et malheur à eux si les Riders de la Saskatchewan les attrapent dans cet état d'esprit. Toutes les prédictions pourraient alors s'envoler. Ce ne serait pas la première fois du reste que le club de Frank Clair baisse pavillon alors qu'il est assuré de la victoire, avant le coup de sifflet bien entendu.

Passes! Passes!

La force défensive des Riders se manifeste par la facilité déconcertante avec laquelle ils savent intercepter des passes. Ils exécutent les arrêts les plus incroyables dans des conditions parfois assez surprenantes et Ron Lancaster, qui est faible dans ce domaine, devra être bien sûr de lui avant de lancer son blitz. Mais les Riders d'Ottawa peuvent être battus. Ils peuvent l'être par un club alerte qui chargera continuellement la ligne et qui se contentera de courtes passes pour réussir ses avances. Lancaster parait meilleur que Jackson dans ce domaine de la petite passe, et ce genre d'attaque pourrait bien devenir son arme favorite et semer la confusion dans les rangs des envahisseurs de l'Est qui n'ont pas perdu une joute contre les clubs de l'Ouest cette saison. Mais il y a toujours une première fois, et les Rough Riders de la Saskatchewan vengeraient ainsi l'honneur des clubs de l'Ouest qui ont été passablement malmenés cette saison par les visiteurs de l'Est, et lors de leurs voyages dans cette partie du pays.

Un autre joueur qu'il faudra surveiller de près est Maurice Racine, le solide franco-ontarien de Cornwall. Racine, le champion compteur de la Ligue de l'Est est un gars sympathique qui ne reçoit pas toujours la part de crédit qui lui revient. On est tellement habitué à le voir botter le ballon avec précision qu'on s'explique mal qu'il soit humain lui aussi et capable de commettre des erreurs. Mais il en commet très peu, et parmi les athlètes de langue française de notre pays, Racine est certainement un des plus méritants. Parce qu'il n'occupe pas un poste spectaculaire, on est parfois amené à oublier le travail offensif excellent qu'il fait, et sa solidité comme bloqueur. Quoi qu'il arrive, on assistera à un match enlevant et, cette année, favorisons l'Est pour l'emporter. Ottawa a vraiment une belle équipe et ses joutes contre Hamilton ont été des chefs-d'oeuvre du genre.

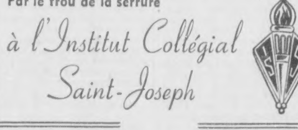
Filles d'Isabelle de St-Boniface

Le 1er novembre avait lieu la réunion régulière d'affaires. Il y eut d'abord installation officielle de l'exécutif, telle que mentionnée la semaine précédente, puis discussion au sujet de l'organisation des activités de la saison d'hiver. Beaucoup de pain sur la planche, mais il nous manque des ouvrières pour mettre la main à la pâte. Donc, chères soeurs de bonne volonté, nous vous invitons nombreuses aux prochaines réunions pour travailler à secourir des déshérités autant que nous le pouvons.

Le 15 novembre, nous avions le privilège tout spécial d'assister à la cérémonie annuelle des Chevaliers de Colomb dédiée au souvenir de leurs chers disparus. Enfin un coin du rideau s'est levé sur les grands secrets de nos frères chevaliers! Et ce que nous avons vu! Dans la pénombre qui rendait le moment plus imposant; hommage officiel rendu à l'un des leurs parti pour un monde meilleur, dans le courant de l'année, et mention des événements de sa vie. Il a passé sur la terre en ne faisant rien d'éclatant, sans ostentation, ouvrier de la première heure qui s'est donné sans compter et bien souvent dans l'ombre. Par tant de solennité il semblait être un peu dans l'assemblée, beaucoup dans la mémoire. L'image et le souvenir de chacun des nôtres s'y joignaient intensément.

La soirée se termina par un bon café et il nous fut permis de circuler et de s'entretenir très agréablement avec tous. Merci chers frères de cette heureuse initiative. Espérons que ces réunions se renouvelleront et que nous vous montrerons notre appréciation par une invitation réciproque prochainement.

LA CHRONIQUEUSE.



Rencontre fraternelle

Une récollection avait été la brillante idée de Soeur Louis-Antonio et de M. l'abbé Lucien Roy. Le 17 novembre, vers 3 h. 45, la rencontre fraternelle des années 10 a commencé. M. l'abbé Roy, notre aumônier, a lancé la réunion par une conférence sur "le vrai sens de la vie" qui est d'accomplir notre but. Il a continué en parlant des progrès innombrables qui se font de nos jours, et de la contribution des hommes pour promouvoir le plan de Dieu.

La discussion finie, la messe fut célébrée avec solennité. Les chanteuses s'exécutèrent de leur mieux. En d'autres mots, tout se passa très bien.

A 6 h., souper au gymnase Marion. Attablées par groupes d'amies, il nous fut facile de créer une atmosphère animée... La détente suivit; les filles se dispersèrent pour aller danser, jouer à la balle, parlementer, etc.

Les deuxième et troisième discussions commencèrent vers 7 h.; basées sur "Le péché dans le monde". Faire pénitence le vendredi, et notre conduite dans la société furent des sujets emmenés sur le tapis. Il a été dit qu'il faudrait plus d'adolescents convaincus de leur rôle dans le monde...

La Célébration de la Parole se fit aux environs de 8 h. A l'homélie, M. l'abbé Roy nous dit que Dieu a voulu associer les hommes pour qu'ils puissent utiliser leurs talents, en faisant Sa volonté et aussi en continuant à embellir Sa création.

La dernière partie, mais non la moins intéressante de la soirée, fut le sermon donné par Soeur Louis-Antonio, qui résumait tout ce qui s'était passé jusque là. Elle nomma notre rassemblement: "rencontre de petites soeurs en Jésus-Christ". Elle nous dit que le monde de demain dépendait de nous, les adolescents! Le monde de demain, c'est NOUS! Nous ne pouvons pas aller en grève contre Jésus-Christ. Il est nécessaire de s'engager aujourd'hui comme élève. Il nous faut dire oui à notre vocation d'étudiante par une réponse **d'amour constant.** Il faut être capable de se servir avec compétence de toutes ses richesses dans notre profession actuelle — être **étudiante.** Le Christ compte sur nous. Il nous a confié une part de sa résurrection. Demeurons membres actifs de l'Eglise. Soyons fidèles à notre vocation...

Nous désirons remercier sincerement Soeur Louis-Antonio et M. l'abbé Lucien Roy pour avoir bien voulu organiser cette rencontre fraternelle spécialement pour les dixièmes. Merci à celles qui y ont participé. C'était une vraie réussite!!!

Lucille Morier et
Viviane Desrochers.

Les membres des JMC ont fortement applaudi deux artistes de chez nous

La saison J.M.C., circuit de l'Ouest, comprend quatre concerts. Trois donnés par des artistes envoyés par la direction nationale: les mêmes artistes pour tous les centres. Pour le quatrième, chaque conseil provincial a le privilège de choisir un artiste local. Pour le Manitoba, cette année, on avait choisi la violoniste Gwen Thompson et la pianiste Deirdre Irons pour le récital du 14 novembre à St-Boniface.

Deux jeunes demoiselles qui ne sont pas des inconnues à St-Boniface. La violoniste est venue pendant plusieurs années, rue Masson, chez son professeur Frank Simons, et bien souvent aussi pour jouer dans l'orchestre du père Caron. Quant à la pianiste, je me souviens l'avoir entendue ici, à un concert J.M.C. où elle avait vaillamment interprété un morceau pour la main gauche de son professeur Mme Eckhart-Gramatté.

Toutes deux ont fait du chemin depuis et, en ce moment, elles poursuivent des études musicales avancées, l'une à l'Université d'Indiana et l'autre au Curtis Institute de Philadelphie.

On aurait pu craindre que le programme ne fut un peu lourd, bien trop sérieux. Trois sonates — Beethoven, Brahms et Franck. Mais un petit air de jeunesse prédominait constamment.

La sonate de Beethoven, sa première pour piano et violon, n'est pas de l'époque de la Neuvième, tant s'en faut. C'est avant qu'il ne connut le grand malheur qui allait le frapper, la surdité. Au premier mouvement on croirait du Mozart. Le deuxième est un tant soit peu plus beethovénien, mais à peine mélancolique. C'est tout au plus d'un rêveur qui sourit aux anges. Et le finale est un rondo lumieux. Ni trop lourd, ni trop sérieux. Pas folichon sans doute mais jeune, d'une jeunesse qui se révèle sous son plus bel aspect.

De Brahms on peut se demander parfois s'il fut jamais jeune. Pourtant, deux thèmes de sa sonate pourraient nous rassurer. L'Allegro amabile du début. Amabile, dit-il, et ce l'est aimable. Tout à fait. Aimable — ça fait tout de même un peu jeune. Un autre thème, Allegretto graciozo. Et c'est aussi gracieux que tout à l'heure c'était aimable. Et cela aussi fait jeune ou je me trompe. Le reste de la sonate est à l'avenant.

Quant à la sonate de César Franck, c'est un pur enchantement. L'auteur avait soixante-quatre ans quand il l'écrivit, mais il était toujours resté jeune de coeur. Un de ses biographes dit que toute sa vie fut un rêve très pur, et c'est un rêve très pur que le premier mouvement de sa sonate. Les bouillonnements du second nous révèlent une âme passionnée, mais de soudaines accalmies nous ramènent aussitôt à ce rêve très pur. Le troisième mouvement nous rappelle tous les thèmes précédents et serait le plus beau, n'était le dernier avec son ravissant canon, avec ses rappels de thèmes et sa brillante péroraison.

C'est en cette dernière oeuvre que les jeunes artistes ont montré le plus d'assurance. Dans les autres, leur jeu semblait plus surveillé, alors que dans celle-ci il y avait plus d'abandon. Mais elles furent à la hauteur des oeuvres interprétées. C'est beaucoup dire.

Bons commentaires — en français, mais oui! Pourquoi pas?... Et fort bien dits par Jacques Bernard.

MARIUS BENOIST.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

Lors de la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques, section française de l'Assomption, tenue le 16 novembre, Mme G. MacDonald, au service du "Victorian Order of Nurses" depuis plusieurs années, entretint sur le soin des malades à la maison et sur la carrière de garde-malade. Elle fit savoir que l'organisation dont elle fait partie eut ses débuts en 1897, à la demande de "Lady Aberdeen", et compte actuellement 110 branches au Canada. Le Manitoba en a deux, soit à Winnipeg et à Brandon; Québec, dit-elle, en compte 12.

Cette organisation de volontaires a une centaine de dirigeants qui sont responsables de la direction des services et des finances. Les argents, en autant que possible, proviennent des gens qui peuvent payer pour les services rendus, ainsi que des octrois du gouvernement, de la "United Way", de l'aide de la communauté, etc., selon chaque province.

Les gardes-malades, en costume officiel, visitent les foyers sur demande. On fait 8 à 10 visites dans une journée, dit Mme MacDonald. A chaque infirmière est assigné un certain district. Pour St-Boniface ou Transcona, il faut appeler le district sud du "Victorian Order of Nurses".

Pour devenir membre-infirmière de cette organisation de bien-être social, il faut d'abord avoir un cours complet de garde-malade et en plus, si possible, un an en hygiène publique.

En plus des services d'infirmières, on offre un service supplémentaire d'aide au foyer: dames et hommes qui donnent volontairement de leur temps pour aider à l'entretien du foyer dans certains cas.

A la période de questions et réponses, Mme MacDonald sut répondre très clairement et d'une façon très sympathique. Mme E. A la période de questions E. Grégoire, présidente du comité d'action sociale, présenta et remercia l'invitée d'honneur.

Banquet de Noël

Les membres de la Ligue, sections française et anglaise de Transcona, tiendront un banquet de Noël le dimanche 11 décembre, à 6 h., dans l'auditorium de Blessed Sacrament. Il y aura, à cette occasion, un programme récréatif.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Commémoration des morts

Lundi dernier avait lieu en l'église du Précieux-Sang une messe pour nos frères disparus. Les nombreuses communions ont prouvé que les frères du Conseil Goulet se souviennent de leurs morts. A la cérémonie qui suivit à l'auditorium du Club St-Vincent, le frère R. Blanchette sut faire ressortir les qualités du frère Denis Racette decédé le 5 juillet 1966.

Après une bonne tasse de café servie par le frère G. Jeanson et son comité, les personnes présentes prirent le chemin de leur demeure, heureuses d'avoir contribué à cette supplique publique en faveur de nos morts.

Ligue de 5 quilles

Dimanche dernier, l'équipe Jeanson en roulant trois belles parties au-dessus de sa moyenne s'est mérité 21 points pour monter en troisième position. Félicitations à Mme Emond pour sa haute partie de 309 et son total de 717 points! La position des équipes est maintenant la suivante:

Equipe	Points
Bilodeau	42
Jubinville	41
Jeanson	39½
Proulx	34½
Gervais	30
Manaigre	29
Sala	20
Nolin	16

En parlant de patates...

Oui, en parlant de patates... Il y en a de grosses et de petites! Mon cher "Bistouri", comme au magasin je les mets toutes dans le même sac! Même si, en ce cas qui nous concerne, elle est petite!

Çà et là

Je remarque avec plaisir dans la dernière chronique de Provencher que le Grand Chevalier de St-Boniface faisait appel à la coopération entre leurs deux Conseils! S'il est difficile d'organiser quelque chose au nom de tous les Conseils français de la province, pourquoi ne pense-t-on pas à une soirée sociale pour les trois Conseils français de la ville? Lequel des trois fera le premier pas?

RIGOLETTO

À CKSB

La belle voix nouvelle que vous entendez à 1050 depuis quelque temps est celle de Jacques Bernard. Ce jeune homme a fait de la radio à Mont-Laurier et Valleyfield (Québec) et a été quatre ans membre des Feux-follets. Il semble plutôt discret, mais les premiers contacts sont prometteurs.

Maurice Lévesque allait mettre le nez à l'Expo 67 la semaine dernière et en revenait très impressionné. L'Expo est généreuse: au moins six membres de notre personnel ont bénéficié de ses largesses d'avant-première jusqu'à maintenant.

L'émission "Tous les garçons, les filles" a passé à travers le palmarès sans annonceur samedi dernier, pour des raisons bien précises: commencement d'incendie, fumées...

Les lettres s'empilent par milliers au concours anniversaire. C'est le vendredi 25 novembre qu'aura lieu le tirage des billets aller-retour pour Paris, par Air-France. Ce tirage final sera fait parmi les 50 lettres choisies au sort depuis que le concours est en marche.

Que prépare-t-on au sous-sol de l'aile nouvelle du poste? C'est ce qu'on verra. Pour le moment, les marteaux et les scies des menuisiers ajoutent leurs notes aux rythmes des tables tournantes et des émissions romanesques de Radio-Canada.

CKSB donne rendez-vous aux amateurs de football samedi, à 2 h. 45 p.m.

Dames libérales

Il y aura une réunion des Dames libérales de St-Boniface le mercredi 30 novembre, à 8 h. 30 p.m., chez Mme J.-J. Tétreault, 252, rue Notre-Dame, St-Boniface, annonce Mme A.-R. Proteau. Mme O. B. Parkinson sera l'invitée d'honneur. Elle parlera des troubles à la Rivière-Rouge.

Toutes les Dames libérales de St-Boniface sont cordialement invitées.

Déléguée au Texas

Mlle Naomi Winters, chef du département d'anglais au Windsor Park Collegiate, est déléguée par la commission scolaire de St-Boniface à l'assemblée annuelle du conseil national des professeurs d'anglais, à Houston, Texas. Ce conseil national réuni le plus grand groupe de professeurs d'anglais dans toute l'Amérique du Nord.

L'assemblée annuelle aura lieu les 24, 25 et 26 novembre. Les principaux points du programme sont: Comment enseigner aujourd'hui les courtes histoires; L'enseignement du roman dans les écoles secondaires; L'enseignement du drame de l'ère d'Elisabeth; L'étudiant moyen et le nouvel anglais, etc.

Dès son retour à St-Boniface, Mlle Winters partagera ses nouvelles connaissances vers les autres membres du département d'anglais du Windsor Park Collegiate, et des instituts collégiaux Provencher et St-Joseph.

Nouveau président

Le docteur Henri Marcoux, chiropraticien, de St-Boniface, a été élu par acclamation président de la Société des Chiropraticiens du Manitoba, le 16 novembre dernier. Lors de cette assemblée, les 46 membres ont décidé d'organiser un comité interprofessionnel, dans le but d'expliquer aux autres professions la valeur de la chiropraxie, de l'aide que le chiropraticien peut apporter aux avocats, dentistes, médecins, etc.

Communiqué

Le conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques de St-Boniface tiendra un congrès régional à Carman, Man., dans la salle paroissiale de l'église Notre-Dame du Mont Carmel, le dimanche 27 novembre.

Le congrès débutera par une messe à 10 h. 15. Celle-ci sera suivie d'un déjeuner à 11 h. 30. Des cercles d'étude pour les divers comités seront tenus durant l'après-midi.

Mme R. Bockstael,
Relations publiques.

Aubigny

Assemblée de la L.F.C.

Le mardi 8 novembre, la Ligue des Femmes Catholiques tenait son assemblée mensuelle à l'école du village.

Après la prière d'usage, la secrétaire donna son rapport qui comprenait deux lettres de remerciement et un résumé du congrès régional tenu à St-Norbert. Mmes Ovide Robert, Adrien Pelland, Eveline Ritchot et Simone Lévêque avaient assisté à ce congrès.

La trésorière donna ensuite un aperçu des finances. Puis vinrent les rapports des présidentes des comités spirituel, de presse, d'action sociale et d'éducation. Ce dernier était des plus remplis, car il comprenait un résumé de la réunion traitant de la nouvelle catéchèse, de la fête pour l'anniversaire de la Rév. Sr Berthe-St-Joseph et des cérémonies qui marquaient les fêtes de l'Association d'Education à St-Jean-Baptiste et à St-Pierre.

La présidente parla ensuite du projet centenaire, invitant chaque dame à faire un ménage dans la cave ou au grenier afin d'y découvrir des objets d'antiquité.

On discuta aussi du cours de couture qui se donnera probablement à Ste-Agathe au mois de février. Les dames qui sont intéressées à suivre ce cours sont priées de donner leur nom à Mme S. Caron.

La partie spirituelle de cette réunion fut des plus animées et se prolongea jusqu'après le goûter. M. l'abbé J.-L. Caron, curé, sut répondre d'une manière tout à fait intéressante aux différentes questions qui lui furent posées, et parla des changements liturgiques. Ainsi chaque dame reçut une réponse à sa question ou profita d'une explication donnée à sa voisine.

Après le goûter, on se donna rendez-vous pour le mardi 13 décembre.

Invitation

Les dames d'Aubigny invitent leurs amis à leur partie de cartes qui aura lieu le dimanche 27 novembre à la salle paroissiale. Depuis l'ouverture du pont du village, il n'est plus question de "bac", de "côtes" ou de l'épaisseur de la glace pour se rendre à Aubigny. Venez donc vous amuser avec les paroissiens!

Félicitations

Félicitations à Gisèle Clément, élève au couvent de Ste-Agathe, pour les deux chansons qu'elle interpréta si bien lors du banquet du cinquantenaire de l'AECFM à St-Pierre-Jolys. Gisèle était accompagnée à l'accordéon par M. l'abbé J.-L. Caron, curé d'Aubigny. Elle est la fille de M. et Mme Arthur Clément, de cette paroisse.

Çà et là

Bienvenue à la famille Lajeunesse, qui est maintenant voisine des familles Stanislas Robert et François Guillou.

Prompt rétablissement à Mme E. Saurette, qui suit actuellement des traitements au "Rehabilitation Centre" de Winnipeg.

Mme Frédéric Robert est revenue de Joliette, Qué., où elle avait passé trois mois avec ses fille et gendre, M. et Mme H. Denommé. Cette dernière est venue reconduire sa mère et passa deux semaines à visiter parents et amis.

La nouvelle catéchèse

Les parents des 1ère et 2e années se sont rencontrés le jeudi 10 novembre pour leur réunion mensuelle sur la nouvelle catéchèse. Quelques mamans des élèves des classes plus avancées, anxieuses de s'adapter à ce renouveau catéchistique, ont apprécié leur soirée. Félicitations aux papas et aux mamans qui veulent en savoir davantage pour mieux donner.

La titulaire des 1ère et 2e années dans une causerie expliqua ce qu'était la vraie prière. Si l'initiation à la prière est une chose délicate, ce n'est pas chose impossible. La méthode de prière utilisée dans le catéchisme des petits diffère sensiblement de ce qu'on a appris.

Il était nécessaire de faire le point afin de pouvoir comprendre les enfants et les aider avec tact à rencontrer le Seigneur par la prière. Le travail en équipes fut des plus intéressants à cause de l'atmosphère franche et fraternelle qui y régnait. La Rév. Sr Berthe-St-Joseph, principale, et M. Noël Roy jouèrent bien leur rôle d'animateurs. A l'aide d'un questionnaire il y eut discussion sur la prière et sur les fins dernières. Le forum ne fut pas moins animé. La titulaire appuyée de M. le curé était là pour rassurer les personnes présentes au point de vue doctrinal.

La soirée se termina par un goûter.

St-Georges

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi 17 novembre avait lieu, dans la salle McDougall, l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques avec 22 membres présents.

Mme Paul-Emile Bisson remplaçait Mme Paul Boulet, présidente. Après la prière d'ouverture, la secrétaire lut le procès-verbal de la dernière réunion et la correspondance.

Mme Ludger Jubinville, trésorière, annonça qu'elle distribuerait, après la réunion, des billets pour être vendus afin de prélever les fonds de la Ligue.

Mme P.-E. Bisson, présidente du comité spirituel, invita à la retraite conjugale qui aura lieu à Villa Maria du 2 au 4 décembre.

Mme Joseph Dupont, présidente du comité d'éducation, demanda aux dames de ramasser les vieux timbres pour les missions.

Mme Carolus Vincent, présidente du comité de recrutement, demanda aux dames de faire de la propagande afin de recevoir plusieurs nouveaux membres à la cérémonie qui aura lieu avant la prochaine réunion, le 6 décembre.

Il y eut discussion sur la soirée de Noël qui aura lieu le 10 décembre. Mme Albert Desautels accepta d'en être en charge. Chaque membre a droit à un invité et doit apporter un cadeau d'une valeur de 75 sous à un dollar, si elle vient seule; si elle est accompagnée, elle apportera un deuxième cadeau.

Après quelques paroles et plusieurs questions répondues par M. l'abbé G. Trudeau, la réunion se termina par la prière, l'O Canada, puis un goûter.

Mme André St-Pierre gagna la boîte-surprise.



Une soirée intime a permis à plusieurs membres et amis de la Caisse Populaire "La Familiale" de St-Boniface de fêter son 5e anniversaire d'existence. A cette occasion une photo-souvenir fut prise dans le local de la Caisse: première rangée, de gauche à droite, Mme Léon Pelletier, Mlle Raymonde Manaigre, Mmes Alexis Gendron, Hermas Grégoire, N. Lévêque, administration, Georges Forest, Lucien Rioux, Patrick McCarthy, René Simard et Marcien Duhamel. Deuxième rangée: MM. Roland Laurencelle, gérant-adjoint, Alexis Gendron, crédit, Joseph Beaulieu, secrétaire-gérant, Ronald Gendron, surveillance, Arthur Lorteau, administration, Georges Forest, invité d'honneur, Marcien Duhamel, administration, Léon Pelletier, président, Léandre Laurin, administration, l'abbé Marcel Giroux, aviseur moral, Hermas Grégoire, surveillance, Lucien Rioux, administration, Patrick McCarthy, crédit, Fernand Malo, surveillance, et René Simard, surveillance. N'apparaissent pas dans cette photo: MM. Léo Michon, vice-président, Gérald L'Heureux, crédit, et Adrien Laurencelle, surveillance. (Photo Perrin du Manitoba)

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La dernière soirée de bingo eut lieu le dimanche 13 novembre. Le prix de $25.00 fut gagné par Mme G. Bouderlique, de Manitou. Prix de $10.00, Mmes Ida Roch, Lydia Benoit, Ernest Jarnouin, John Nordal, de Cypress-River, M. Ridley, de Manitou, I. Lodwick, de Treherne, Floyd Clearwater, de Roseisle, Mlle Berthe Weicker, MM. Albert Delaquis, Roger Pantel, Auguste Pantel, Mel Murdy, de Manitou, M. Bullied, de Holland. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Mmes Antoine Charrière et Lydia Benoit, $5.00 chacune.

Le prochain Bingo aura lieu le dimanche 27 novembre, avec un gros lot de $400.00.

Banquet du Jubilé d'Or

Le Banquet de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, tenu à Notre-Dame-de-Lourdes le samedi 12 novembre, sous la présidence d'honneur de S. Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg, fut une grande réussite.

Le président du banquet était M. Raynald Labossière. Le mot de bienvenue fut dit par M. Jean Bérard, vice-président du Cercle local; le toast à nos instituteurs et institutrices par M. Paul Martin, commissaire de St-Claude. Le toast aux valeureux ouvriers fut porté par M. Robert Roch, professeur. Il y eut hommages aux vaillants commissaires d'école de 1916 à 1966 par M. Jean Hacault, préfet de la municipalité de Lorne et espoirs de survivance, par M. Louis Lemoing, secrétaire du comité régional. L'orateur invité était M. Henri Bergeron, enfant de chez nous, annonceur à Radio-Canada, Montréal, qui donna un magistral discours pour lequel il reçut des applaudissements répétés . . . M. l'orateur fut présenté par M. l'abbé Pierre Gagné, curé, et remercié par M. Napoléon Boulet, de Dunrea. Les conclusions d'une si belle journée française furent tirées par Son Exc. Mgr Aimé Decosse.

Remerciements

Le comité local désire remercier toutes les personnes qui ont contribué au grand succès de ce banquet à l'occasion du 50e anniversaire de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Un merci spécial à Mme Albert Augert en charge du banquet.

"La Familiale" fête son 5e anniversaire

M. Léon Pelletier, président de "La Familiale", souhaitait la semaine dernière la plus cordiale bienvenue aux officiers de cette Caisse Populaire, qui avec leurs épouses ou amies, assistaient à une petite fête. Il s'agissait du 5e anniversaire de l'enregistrement de cette société qui compte maintenant plus de 350 sociétaires et dont l'actif a atteint $105,000.00.

Signataire de la charte de "La Familiale" et pendant trois années son dévoué président, M. Marcien Duhamel, agissait comme maître de cérémonie. Après lecture, par le secrétaire, du procès-verbal de la réunion de fondation tenue le 23 mai 1961 à la résidence de M. J. E. St-Hilaire, tous furent invités à signer le livre des procès-verbaux.

Invité d'honneur

Nous avions le plaisir d'avoir avec nous M. Georges Forest et son épouse. L'on se souvient que comme propagandiste du Conseil de la Coopération du Manitoba en 1961, M. Forest joua un rôle clef dans la fondation de notre Caisse Populaire. On lui demanda donc de nous adresser quelques mots. Notre invité nous rappela donc l'importance pour une Caisse populaire de ne jamais s'éloigner des principes coopératifs. Il nous faut à tout prix garder l'esprit d'entr'aide dans nos Caisses. "Nous avons, dit-il, le devoir grave de travailler continuellement à mettre à la disposition de chaque citoyen honnête les services que rendent nos Caisses Populaires." C'est un défi qui en vaut la peine, de conclure M. Forest.

En remerciant notre invité pour ses mots si à point, M. Duhamel accepta le défi de voir à ce que tout les services que rend actuellement "La Familiale", soient mieux connus dans notre paroisse. S'adressant à tous les officiers, "Nous devons, dit-il, commencer par donner le bon exemple. Nous savons tous, continua M. Duhamel, qu'il est impossible de trouver ailleurs, des conditions d'affaires aussi avantageuses que celles que nous trouvons dans nos Caisses Populaires. Efforçons-nous donc, plus que jamais, de nous prouver ce fait à nous-mêmes, et nous n'aurons ensuite aucune difficulté à accepter le défi que nous lance le président de La Caisse Populaire du Précieux-Sang, M. Georges Forest, qu'on remercie de tout coeur pour ses paroles si énergiques.

Le mot de la fin

Invité par le maître de cérémonies à bien vouloir tirer les conclusions pratiques de cette soirée, notre aviseur moral, M. l'abbé Marcel Giroux, se montra très optimiste en ce qui concerne l'avenir de "La Familiale". "Le fait, dit-il, que votre Caisse se fait surtout connaître par les services qu'elle rend dans la paroisse est de bon augure et c'est ainsi, de conclure M. l'abbé Giroux, que vous verrez vos efforts couronnés de succès". Ces bonnes paroles furent très appréciées de toutes les personnes présentes.

Un goûter fut ensuite servi et tous eurent ainsi l'occasion de se mieux connaître.

Sincère merci à tous ceux qui furent responsables du succès de cette soirée.

(Communiqué)

Ste-Agathe

Réunion de la L.F.C.

Le jeudi soir 17 novembre, la Ligue des Femmes Catholiques se réunissait à l'Institut collégial. Après la prière dirigée par M. l'abbé A. Couture, curé, Mme Paul Aubry, présidente, accueillit tout le monde avec un bon sourire et des paroles bien choisies. Les différents rapports donnés, on proposa de tenir une vente de pâtisseries le 4 décembre. Toutes furent d'accord.

Mme Lucien St-Vincent se fit l'interprète du Conseil diocésain pour demander quelques représentantes de la section de Ste-Agathe qui prêteraient concours pour organiser un projet du centenaire. A cet effet, on forma un comité. En font partie: Mmes L.-D. Nolette, présidente, Marcel Brémaud et Emilien Fenez. En groupe on se pencha sur un questionnaire qui fit surgir quantité de bonnes idées qu'on se propose de mettre à exécution dans l'avenir. M. le curé exprima sa satisfaction.

L'assemblée fut levée et l'on resta à causer quelque temps en prenant le goûter. La prochaine réunion aura lieu le 14 décembre. Dès maintenant, toutes les dames et demoiselles de la paroisse sont cordialement invitées.

Anniversaires de mariage

Le dimanche après-midi 13 novembre, au couvent, le R. P. Albert Joyal, O.M.I., célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de ses beau-frère et soeur, M. et Mme L.-David Nolette. Y assistaient leurs proches parents et amis.

Le samedi soir 19 novembre, à la salle paroissiale, eut lieu la grande soirée pour commémorer le joyeux anniversaire. Les gendre et fille des jubilaires, M. et Mme Ernest Olivier, vinrent spécialement de Californie pour la circonstance et se joignirent aux nombreux parents et amis venus fêter, féliciter et offrir des bons souhaits aux jubilaires.

Ce même jour, M. et Mme Adrien Ouimet célébraient aussi leurs noces d'argent. Il y eut messe d'action de grâces à 7 h. 30 p.m. dans l'église de Ste-Agathe, au cours de laquelle M. l'abbé A. Couture fit des prières spéciales pour demander les bénédictions du ciel sur les jubilaires et leur famille. M. et Mme Ouimet reçurent la sainte communion sous les deux espèces.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une belle soirée à la salle Normandin d'Aubigny où les mariés d'il y a 25 ans reçurent de nombreuses ovations et de bons souhaits.

Projet

M. Gérard Bilodeau, dans le commerce des oeufs depuis plusieurs années, a conçu un gigantesque projet pour augmenter sa production. Il s'est construit un poulailler moderne qui abritera 6,000 poules qui seront traitées scientifiquement pour la meilleure qualité d'oeufs possible.

Malades

Prompt rétablissement aux malades et convalescents de la paroisse: M. Adolphe Lemoine, revenu récemment d'un séjour de deux semaines à l'hôpital de Morris; Mme Camille Courcelles, entrée au même hôpital la semaine dernière; son beau-père, M. Lévis Courcelles, hospitalisé à Morris depuis une semaine et transféré à l'hôpital général St-Boniface pour y subir une grave opération le vendredi 18 novembre.

Richer

Décès de M. F. Chaput

En l'église paroissiale, le jeudi 17 novembre, à 11 h., avaient lieu les funérailles de M. Flavien Chaput, paroissien estimé de Richer depuis quelque 16 ans, décédé le dimanche précédent, 13 novembre, à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes, à l'âge de 82 ans. Son neveu, le R. P. R. Chaput, O.M.I., principal de l'école Assiniboia de Winnipeg, officiait au service célébré selon les nouvelles règles de la liturgie, sous la direction des Soeurs Grises, de Ste-Anne, et des Soeurs de St-Joseph, de Richer. Les élèves de l'école locale prêtèrent aussi leur concours pour l'occasion. On remarquait parmi les assistant: MM. les abbés P. Gagné, ci-devant curé de Richer et maintenant curé de Notre-Dame-de-Lourdes, L. Couture, curé de St-Norbert, H. Perron, curé de Lorette, et E. Hébert, curé de Richer, ainsi que le R. F. F. Marion, C.S.V., d'Otterburne.

Les porteurs furent six petits-fils du défunt, MM. Gilles Brodeur, Emile, Gilbert, Denis, Albert et Michel Chaput. Tous les enfants du défunt étaient venus pour la circonstance, à savoir: Antoine, de Richer, Gérard, de Toronto, Eugène, de Pembroke, Ont., Joseph, de Montréal, Georges, de Camp Borden, André, de Petawawa, Agnès (Mme F. Bichon), de Le Pas, et Thérèse (Mme J. Brodeur), de St-Norbert.

Né à St-Norbert, M. Chaput était bien connu au Manitoba, ayant demeuré entre autres endroits, à St-Jean-Baptiste où il avait épousé, en 1909, Anna Marion, qui lui survit. De santé plutôt fragile, il souffrit pendant de longues années d'une paralysie partielle qui ne l'empêcha pas de mener une vie active et bien remplie jusqu'à ces tout derniers mois. Qu'il jouisse maintenant du repos bien mérité dans lequel il est entré tout doucement, sans faire de bruit.

La maison funèbre Desjardins dirigeait les funérailles.

St-Jean-Baptiste

Assemblée annuelle

Le jeudi 17 novembre avait lieu l'assemblée annuelle de la Coopérative de grain à la salle du Centenaire, sous la présidence de M. Albert Sabourin.

On distribua à chaque personne présente un rapport complet des opérations.

M. Aimé présenta le rapport de l'année, tandis que M. Olivier Lafond présenta le rapport du congrès tenu à l'hôtel Marlborough à la fin d'octobre. L'année 1965-66 fut fructueuse. Les fermiers du district peuvent être fiers des services de leur coopérative de grain, sous la gérance de leur dévoué agent, M. Henri Trudel.

Il y eut les élections qui donnèrent les résultats suivants: M. Albert Sabourin, président; M. Aimé Bernabé, secrétaire, réélu; MM. Lucien Beaudette, Luc Sabourin, Georges Bruneau, Olivier Lafond, Pete Goertzen et Arthur Touchette.

On remercia M. Hermas Grégoire pour avoir donné beaucoup de son temps à cette organisation pendant ses 15 années de service.

MM. Nestor Lafond et Georges Bruneau assisteront au congrès des "Pool Elevators" pour 1967.

Une bonne tasse de café termina l'assemblée.

Mariage Manaigre-Sabourin

Le samedi 19 novembre, en l'église de St-Jean-Baptiste, à 7 h. 30 p.m., Mlle Raymonde Sabourin, fille de M. et Mme Albert Sabourin, et M. Jules Manaigre, fils de M. et Mme Donat Manaigre, de Lorette, recevaient le sacrement de mariage. Il y eut échange d'anneaux.

Mgr H. Lapointe, curé, a béni leur union et célébra la messe. La cérémonie religieuse se déroula suivant le nouveau rite et les nouveaux époux communièrent sous les deux espèces. M. le curé donna l'homélie de circonstance et en profita pour souligner la grandeur et la beauté de ce sacrement.

A l'issue de la cérémonie religieuse, quelque 300 invités se réunirent à la salle Centenaire. M. Bernard Sabourin agissait comme maître de cérémonies et présenta le toast aux nouveaux mariés.

A leur retour d'un voyage de noces à Duluth, Minn., les nouveaux mariés résideront à St-Vital.

Incendie

Le samedi 19 novembre, à 7 h. a.m., le feu se déclarait à la porcherie de M. Emédée Sabourin, à 4 milles à l'est du village. Malgré les efforts des pompiers, le tout fut réduit en cendre.

Somerset

"Café Parisien"

Le vendredi soir 11 novembre! Une animation fébrile règne à la salle communautaire de Somerset. Les portes s'ouvrent et la foule, près de 900 personnes, envahit la salle décorée artistiquement à la Parisienne. On se croit à Paris! Quel tableau enchanteur! Au plafond, les banderoles multicolores entrelacées en forme de clochettes impressionnent par leur beau coup d'oeil. De petites tables, style café, sont disposées dans un cercle autour de la salle. Chaque table était ornée de napperons blancs avec chandelles insérées dans des bouteilles colorées qui illuminaient la salle. Des centaines de serpentins retombaient du plafond et du papier crêpé de diverses couleurs atténuait les lumières. Des garçons, revêtus de bérets blancs et petits tabliers rouges, servaient les tables.

Les lumières s'éteignent, le réflecteur se projette sur le maître de cérémonies, M. Norman Dupasquier. C'est avec une grande joie qu'il accueille cette immense foule.

Denis Hamel, président, débute. C'est de bon augure pour le reste de la soirée. Avec brio et enthousiasme, il entraîne la foule à chanter en choeur: "Trois petits chats", "Alouette", "Chevaliers de la table ronde", "J'ai du bon fromage au lait".

Ensuite, M. le président eut l'honneur de présenter une vedette de Hollywood venue spécialement à la Boîte à chansons: M. Donald Duck. La salle retentissait de rires saccadés alors que M. Duck s'était déjà gagné plusieurs amis et admirateurs.

En premier lieu, c'est St-Claude, représenté par Mlles Evelyne LeCunff et Liliane Vandel, qui interprètent "Je me sens bien auprès de toi" et "Tous les garçons et les filles". Bons exemples de beaux talents locaux.

M. Guy Boulianne arrive sur la scène. Accompagné de sa propre guitare, il chante "Tchin, Tchin" et "Toi, l'ami". La foule se joint à lui au claquement cadencé des mains. Le talent ne manque certainement pas à St-Claude.

Mlles Monique Philippe et Irène Olivièro, encore de St-Claude, ravissent par leur tendre mélodie "Le Canadien errant". L'applaudissement chaleureux de l'auditoire est déjà une bonne récompense.

Nous sommes enchantés d'avoir parmi nous plusieurs vedettes de St-Boniface. La foule accueille en premier Mlle Louise Arcand, qui chante de sa belle voix sonore "Pendant que", "Le petit bonhomme" et "Quand vous mourrez de nos amours". Mlle Arcand reçoit une acclamation prolongée de la foule qui est ravie de ses beaux refrains si bien interprétés.

Un chanteur bien renommé pour ses succès dans les boîtes à chansons, M. Marcel Gosselin, chante "Vous permettez, Monsieur", "Dis, n'est-ce pas merveilleux" et "C'était mon copain". La foule émerveillée exprime son contentement par des acclamations sincères et chaleureuses.

L'orchestre des Opportunistes de St-Boniface exécute quelques numéros populaires et ici la foule encore ne peut se retenir et se joint en rythmes cadencés des mains. Leurs efforts sont déjà couronnés.

Ensuite, les chansons: "La jeunesse", "Non, je ne regrette rien" et "La rose d'un printemps" sont rendues par Mlle Annette Thorimbert, accompagnée par Mlle C. Sala. Un autre grand succès de la soirée.

Quelques chansons bien connues sont interprétées par M. Louis Dubé: "Mais je vous dis", "La maison vide" et "Frédéric". Cet artiste ranime dans nos coeurs une fierté pour notre belle langue française.

C'est un grand jeune homme qui gravit les marches de l'estrade. Ce charmeur ravit de ses interprétations d'Adamo: "La nuit" et "Crier ton nom". Paul DeGagné s'achemine certainement vers la réussite dans le domaine de la chanson.

Tous reconnaissent Mlle Yvonne Asselin qui chante "J'attendrai". Ce rossignol captive l'attention entière de la foule émerveillée. La reconnaissance de l'auditoire est exprimée par une ovation prolongée à cette charmante demoiselle si bien douée. Merci!

Pour terminer la soirée, c'est M. Gérald Paquin qui entonne "Et maintenant" du répertoire de G. Bécaud. Heureux avant-goût pour la soirée dansante qui suit au rythme de la musique des Fugitifs.

Pendant deux heures, tous les jeunes s'en donnent à coeur joie, mais voilà qu'il est temps de partir. On se sépare et on espère bien que cette charmante soirée sera suivie d'autres boîtes à chansons. C'est un excellent moyen de faire aimer et de garder notre belle langue française.

Yolande LABOSSIERE.

Letellier

Réunion de la L.F.C.

Un bon nombre de dames se sont rendues à l'assemblée mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques qui eut lieu le 16 novembre à l'école.

Après le mot de bienvenue de la présidente et les procédés habituels, on discuta au sujet des parties de cartes et de la vente de billets sur un couvre-pied qui a été donné par une paroissienne.

Mme Joseph Dupuis fut choisie comme déléguée à une réunion du "Home Extension Service" à Morris. Elle s'informera des cours à suivre pendant l'hiver.

Il fut décidé que la prochaine assemblée, préparée par le comité social, comprendrait un programme récréatif avec échange de cadeaux de Noël.

Suivit un panel de discussion conduit par Mme Laurent Leclair, présidente du comité d'éducation, sur des questions touchant les sujets suivants: "Les grandes unités", "Les filles à l'université", etc. Y prirent part: Mmes G. Leclair, Jos. Dupuis, Arthur Jutras et Pierre Barnabé. L'assemblée fit preuve de son intérêt par les nombreux commentaires qui suivirent.

Après quelques rondes de bingo, la réunion se termina par un délicieux goûter.

Anniversaire de mariage

Le samedi 12 novembre, on célébrait le 40e anniversaire de mariage de M. et Mme Maurice Gilmore. La fête débuta par une messe célébrée à 5 h. p.m. en la chapelle d'Emerson par M. l'abbé M. Messier, curé. Le renouvellement des voeux de mariage et les mots délicats de l'homélie rehaussèrent la cérémonie.

Suivit un souper familial à l'hôtel d'Emerson. Un fils des jubilaires, Denis, de St-Vital, offrit le toast et les félicitations à l'heureux couple.

Le soir, il y eut une grande soirée à la salle de Letellier. M. Alban Gallant se fit l'interprète des nombreux parents et amis réunis pour offrir aux jubilaires une bourse et des souhaits de bonheur. M. Gilmore exprima en quelques mots ses remerciements et ceux de sa femme aux organisateurs de cette belle fête.

Çà et là

Sont revenus à domicile après avoir subi une intervention chirurgicale: Mme Henriette Barnabé, patiente à l'hôpital général St-Boniface, et M. Napoléon Comeault, patient à l'hôpital Victoria de Winnipeg. Souhaits de prompt rétablissement à ces deux malades.

Félicitations à M. et Mme Denis Barnabé, gagnants d'un voyage d'une semaine par avion à réacté à Nassau, avec toutes dépenses payées, gracieuseté de la compagnie Ford.

Mme Alice Jutras, accompagnée de son fils, Pierre, et de sa femme, est allée chez sa fille, Mme Bill Clayton, à Moose Jaw.

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Avis d'audience publique

Plan de Développement Métropolitain

Le Conseil Métropolitain a fait, le 13e jour d'octobre 1966, première lecture du règlement no 1117 adoptant le Plan de développement métropolitain. Selon les articles de l'Acte Métropolitain de Winnipeg, un comité formé de tous les membres du Conseil métropolitain tiendra une assemblée, le lundi 12e jour de décembre 1966 à 7 h. du soir en la salle du Conseil, 100, rue Main, afin d'entendre des représentations contre, ou au sujet du Plan, ou d'aucune de ses parties.

Quiconque désire comparaître devant le Comité afin de faire des représentations contre, ou au sujet, du Plan ou d'aucune de ses parties, devrait aviser le soussigné par écrit au plus tard le mercredi, 7e jour de décembre 1966 de son intention de comparaître et indiquer brièvement la nature de ses représentations.

Une copie du Plan Métropolitain de développement peut être examinée à pièce 200, 100, rue Main, Winnipeg, entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi, du lundi au vendredi. Pour toute autre information appeler 943-4704.

Toutes personnes intéressées au plan de développement ou qui ont des questions à poser à son sujet sont invitées à visiter la division de planification afin de discuter de leurs problèmes avant la date de l'audience publique. A cette fin, en plus des heures ci-haut mentionnées, les bureaux de la division de planification, pièce 200, 100, rue Main, seront ouverts jusqu'à 9 h. les lundi soir à partir du 21 et jusqu'au 5 décembre 1966 inclusivement.

K. E. Porter, secrétaire
La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Fête du jubilé d'or de l'AECFM à Ste-Rose-du-Lac et Laurier

LAURIER — Le samedi 12 novembre, nous avions l'honneur et le privilège de recevoir deux éminents visiteurs en les personnes de Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, et de M. Léo Rémillard, récemment nommé à un poste important de la C.B.C. à Ottawa. Ils sont venus célébrer avec nous le jubilé d'or de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba.

Le banquet avait lieu à l'école secondaire du village. M. Lionel Pinette, de Ste-Amélie, président local de l'Association, souhaita la bienvenue à tous. M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, présenta ensuite l'orateur invité, M. L. Rémillard.

Le discours de M. Rémillard fut pour beaucoup une révélation — il nous apprit beaucoup de choses. Nous souhaiterions que toute la population manitobaine puisse lire et relire un tel message.

Il nous fit faire d'abord le tour du Saguenay. Y ayant vécu depuis trois ans, il connait bien ces braves gens. Il nous révéla le Québec et sa population sous son vrai jour, les changements qui s'y passent, ses aspirations et inspirations, sa volonté de demeurer française. Nous avons été frappés de son optimisme, de ses convictions. Tout comme les vaillants fondateurs d'il y a cinquante ans croyaient au miracle de la survivance française, lui aussi croit que ce miracle se continuera et qu'on parlera encore français au Manitoba dans cinquante ans.

Servons-nous, dit-il, des moyens à notre disposition: le journal, la radio, la télévision — espérant qu'avant bien longtemps la télévision française atteindra la population de Ste-Rose-du-Lac, Laurier, Ste-Amélie, etc. La Radio d'Etat surtout nous est sympathique, et déjà elle nous a aidés beaucoup.

Nous remercions sincèrement M. Léo Rémillard de son message si éloquent, mais surtout si sincère.

Son Exc. Mgr H. Routhier, vicaire apostolique de Grouard, nous a charmés par sa simplicité et son affabilité. Nous avons raison d'être fiers de cet enfant de l'Ouest maintenant évêque. Le don des langues — lui-même parle quatre langues couramment — est un don de Dieu, dit-il, c'est un devoir de le conserver. En écoutant ses sages conseils, nous sentions en nous remonter notre courage, et quand prit fin le repas, Son Excellence s'est attardé à rencontrer chacun des 100 convives présents, multipliant ses encouragements. Nous le remercions de tout coeur.

Le toast à la langue française fut présenté par le R. P. Louis Aubin, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac.

Mme Roy, institutrice à Crane River, remercia l'orateur invité, les dames de la paroisse pour leur succulent souper, et la paroisse de Laurier pour son hospitalité.

Le tout se termina par le chant de l'Association... Oui c'est vraiment "Une histoire que l'on ne saurait taire".

Mgr Routhier présidait à la table d'honneur, entouré de M. Léo Rémillard, orateur invité (Chicoutimi, Qué.), M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, du R. P. Louis Aubin, curé de Ste-Rose-du-Lac, Mme Roy, institutrice à Crane River, M. l'abbé J. Desjardins, curé de McCreary, Mme Fred Pinette, de Ste-Amélie, M. l'abbé André Gervais, curé de Ste-Amélie, du R. P. Emilien Dorge, O.M.I., missionnaire, des Rév. Srs Adjutor, supérieure du couvent de Laurier, Ida-de-Jésus, supérieure du couvent de Ste-Amélie, Prieur, supérieure de l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac, et St-Valérie, supérieure des religieuses Notre-Dame-des-Missions à Ste-Rose-du-Lac, et M. Fred Pinette, président local de l'Association. Mme André Saquet était en tête du groupe des dames et demoiselles, organisatrices du souper.

Ce banquet avait été précédé dans l'après-midi par la messe du cinquantenaire dans l'église paroissiale de Ste-Rose-du-Lac, présidée par Mgr Routhier.

Powerview

Décès de M. N. Trudel

M. Norman Trudel, époux de Jeannette Lavoie, est décédé accidentellement le vendredi 28 octobre. La dépouille mortelle fut exposée en l'église Notre-Dame-du-Laus, le mardi soir, où des prières furent récitées à 8 h.

Le service fut chanté par M. l'abbé O. Larochelle, le mercredi 2 novembre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Pine Falls. Les porteurs étaient MM. Léo et Ovide Tardiff, cousins du défunt, Louis Ste-Croix, Paul Gervais, Cléophas et Arthur Lavoie, neveux. Le Salon funéraire Russell, de Beauséjour, était en charge des funérailles.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil six filles, Lorraine, Louise, Irène, Denise, Della et Annette; un frère, Elie; deux soeurs, Roma et Yvonne.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Souper paroissial

Le dimanche 13 novembre avait lieu le souper paroissial, sous la direction, cette année, de Mme Philippe Bouthillier. Le repas fut servi par les élèves des écoles. M. Paul Sherstone était maître de cérémonies. Homme de langue anglaise, marié à une Canadienne française et dont les enfants parlent et étudient le français, M. Sherstone sut gentiment dire quelques mots en français.

Des remerciements aux dames qui ont préparé le souper et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à son succès, furent présentés par M. David Dufour. M. Hector Dupont, conseiller, donna un compte rendu du projet qui intéresse tout le village: les égouts. Le contrat doit être signé sous peu et les travaux commenceront immédiatement.

M. le curé dit son plaisir de rencontrer tous ses paroissiens, remercia les responsables du succès de la soirée, puis ébaucha les plans en marche pour les fêtes du Centenaire

La journée se termina par une soirée récréative où tous s'amusèrent à titre de participants ou de spectateurs.

Malade

Prompt rétablissement à M. Arthur Bruce, qui a subi une opération il y a deux semaines.

Ste-Elisabeth

Malade

Prompt rétablissement à M. M. Duprey, retourné chez lui après avoir fait un séjour de deux semaines à l'hôpital de Morris.

Les paroissiens de Dunrea disent un dernier adieu à leur curé

Le dimanche après-midi 13 novembre, les paroissiens de cette localité et même plusieurs anciens venant de St-Boniface, de Somerset, d'Oak Lake ou d'autres endroits se réunissaient en la salle paroissiale pour un dernier adieu au pasteur, M. l'abbé Charles Vachon, qui s'est dévoué dans la paroisse depuis quatre ans.

Inutile de dire qu'un voile de tristesse planait sur l'assistance; mais l'assurance que le cher partant pourrait jouir enfin d'une vie plus facile bien méritée mettait un baume au coeur de tous.

Après le chant national, des adresses furent lues dans les deux langues par MM. Martial Lussier et Georges Cuveilers. Quelques mots bienveillants à l'adresse de M. le curé furent prononcés par M. le Dr Payne, du sanatorium de Ninette, et M. Félix Fitzpatrick, maire de cette municipalité.

M. Napoléon Boulet, maître de cérémonies, avait présenté les différents orateurs et profita de la circonstance pour offrir la bienvenue à M. l'abbé Patrice Morand, qui remplacera M. l'abbé C. Vachon comme prêtre-administrateur de la paroisse et des missions adjacentes.

Une bourse bien remplie, faible tribut de reconnaissance de la part des paroissiens, fut offerte à l'élu du jour pour sa paternelle bonté et son entier dévouement pendant son séjour ici. Puis les dames de la Ligue des Femmes Catholiques offrirent aussi un souvenir, présenté par Mme A. Lavoie avec quelques mots de reconnaissance pour celui qui les a guidées en maintes circonstances.

Ensuite, d'une voix émue, M. le curé laissa parler son coeur pour remercier tous et chacun, bénissant Dieu d'avoir permis au beau soleil radieux de percer les sombres nuages du matin de ce jour, et assurant ses chers paroissiens de son constant souvenir.

M. l'abbé P. Morand voulut bien, lui aussi, adresser la parole à ses nouvelles ouailles par quelques phrases bien tournées et quelques mots pour rire qui égayèrent l'assistance.

Les dames servirent ensuite un excellent goûter, puis les deux prêtres circulèrent parmi les gens avec un mot aimable à chacun, l'un faisant connaissance avec ses nouvelles ouailles, l'autre donnant une dernière poignée de main avant son départ qui survenait le lendemain après une dernière messe célébrée au couvent vers les neuf heures.

Çà et là

Tous les paroissiens de cette localité offrent la plus sincère et cordiale bienvenue au nouveau pasteur, M. l'abbé Patrice Morand, et l'assurent de leur entière coopération.

Quelques-uns des nôtres, entre autres, MM. et Mmes N. Boulet et A. Lavoie, se sont rendus à Notre-Dame-de-Lourdes, le dimanche soir 13 novembre, pour participer aux célébrations du 50e anniversaire de l'Association d'Education des Canadiens français. Ils ne furent pas déçus et jouirent beaucoup de ce rendez-vous patriotique.

Banquet

Le lundi soir 14 novembre eut lieu, à la salle paroissiale, un banquet organisé par le comité du conseil local pour tous les contribuables de la campagne. A l'issue de ce souper, il y eut discussions constructives entre les fermiers, M. le maire F. Fitzpatrick et les membres du conseil local.

Bingo

Le mercredi soir 16 novembre, une nouvelle soirée de bingo, organisée par le comité des sports et à leur profit, se déroulait à la salle locale. Quinze favorisés du sort s'en retournèrent avec chacun une belle dinde.

Une autre soirée semblable aura lieu dans deux semaines. Tous sont cordialement invités à venir tenter leur chance.

A la dernière soirée, parmi les chanceux on comptait M. et Mme Oliva, qui gagnèrent l'un une dinde, l'autre $5.00 pour sa carte remplie. M. Edouard Boulet fut aussi l'un des chanceux de la soirée.

Imprévu

Le vendredi matin 18 novembre, les personnes qui se rendirent au couvent pour entendre la messe eurent l'agréable surprise d'assister à une messe concélébrée par le nouveau curé, assisté d'un de ses frères et d'un ami, ce fut une heureuse coïncidence.

M. Marchel Roch, maire du village de Notre-Dame-de-Lourdes, a été élu président de l'Association libérale du comté de Cypress lors de l'assemblée annuelle tenue à Holland, le 14 novembre dernier. C'est la première fois qu'un Manitobain de langue française détient ce poste dans ce comté.

Les autres membres élus sont: MM. William Witherspoon, de Carberry, 1er vice-président; Albert Jobin, de St-Clande, 2e vice-président; Delmer Dobbin, de Lavenham, 3e vice-président; Alex Lovie, de Holland, secrétaire; Ivan Graham, de Holland, trésorier.

L'orateur invité était M. Gordon Johnston, député de Portage-la-Prairie.

***

Le Manitoba veut des capitaux américains

NEW YORK — Le premier ministre du Manitoba, M. Duff Roblin, a invité la semaine dernière les investisseurs américains à considérer les avantages offerts par sa province.

Au cours d'un dîner-causerie organisé au club University par une cinquantaine d'hommes d'affaires, le premier ministre conservateur a déclaré que sa province avait besoin d'expansion et de capital de développement. Il a fait mention du fer et de l'acier, des produits chimiques, des huiles végétales et des produits d'emballage, parmi les industries qui pourraient recevoir de l'investissement.

"Le Canada — et le Manitoba — ont besoin de capitaux", a dit M. Roblin. "Le capital canadien ne suffit pas à l'exploitation des ressources canadiennes. Des provinces comme la mienne veulent déployer le pavillon de bienvenue aux investissements... Nous n'avons aucun intérêt à vous voir perdre de l'argent chez nous. Nous voulons que vous en fassiez".

Cependant, a fait remarquer M. Roblin, "le Canada est un pays étranger et il entend le demeurer".

Les médecins catholiques contre l'avortement

MANILLE — Les médecins catholiques réunis en congrès international à Manille ont publié un communiqué final dans lequel les courants actuels tendant à assouplir les lois sur l'avortement sont qualifiés de "dangereux pour la société".

L'avortement, affirme le communiqué, est "une attaque directe contre la vie humaine" et les médecins catholiques ne peuvent que le condamner. Ils déclarent, à nouveau, leur opposition à l'usage de la progestérone et autres produits similaires pour des mesures contraceptives. Ils souhaitent à ce propos que les écoles catholiques préparent leurs élèves aux divers problèmes soulevés par la démographie moderne.

Des représentants de 22 nations ont participé à ce onzième congrès dont le thème était: "Le médecin catholique et les problèmes démographiques". Le prochain congrès doit se tenir aux Etats-Unis.

Le jubilé d'or de l'Association d'Education ne passe pas inaperçu au Cheval-Blanc

ELIE — Le dimanche 6 novembre, la région du Cheval-Blanc se mettait à l'unisson des autres régions pour célébrer le jubilé d'or de l'AECFM. La fête débuta par une messe célébrée en l'église de St-Eustache par Son Exc. Mgr Georges Bernard Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, assisté de son chancelier, M. l'abbé Charles Halpin, de Mgr Gérard Gervais, P.D., curé de St-François-Xavier, de MM. les abbés U. Paquet, curé de St-Eustache, et H. Roy, curé d'Elie. L'homélie fut donnée par Mgr Flahiff.

Après la sainte messe, la population se rendit au gymnase de l'école élémentaire d'Elie où un succulent souper fut servi par Mmes Laurette Dufresne et Claire Bernardin. Pour l'occasion, la salle avait été joliment décorée de fleurs, fleurs de lys, et écussons où on pouvait lire "C'est une histoire que l'on ne saurait taire"; "Un bataillon de Franco-Manitobains en alerte"; "Le Français à l'honneur". Les convives portaient aussi, épinglée à leur boutonnière, une fleur de lys où on lisait "La Cause Française... Je Défendrai".

Le banquet, sous la présidence de M. le Dr Réginald Champagne, fut rempli de gaieté et d'entrain grâce au pétillant et piquant "Champagne". A la table d'honneur on remarquait Mgr G. B. Flahiff, l'hon. juge Alfred Monnin et son épouse, M. le chancelier Charles Halpin, M. et Mme Raynald Labossière, de St-Léon, représentant de l'Association, MM. les abbés U. Paquet et H. Roy, M. et Mme Léopold Girard, M. le Dr et Mme Réginald Champagne.

A l'issue du banquet, M. Raynald Labossière apporta les voeux de l'Association et se dit très heureux d'assister à la célébration régionale du Cheval-Blanc. Il profita de l'occasion pour féliciter Mgr G. Gervais d'avoir été élevé au rang de prélat domestique. (On regrettait l'absence de Mgr Gervais qui avait dû partir pour les Etats-Unis immédiatement après la messe.)

Vint ensuite le conférencier invité, l'hon. juge A. Monnin, de la Cour d'Appel du Manitoba, qui donna un aperçu historique de l'Association. Le thème de son discours était "C'est une histoire que l'on ne saurait taire". Il parla des luttes, des défaites et des victoires accumulées depuis 50 ans. Avec un parfait réalisme qui voit clairement les difficultés, il sut ajouter toutefois des réflexions optimistes sur l'Association d'aujourd'hui, assurant ses auditeurs que "nous aurons à lutter encore pour conserver ce trésor précieux légué par nos ancêtres". Il exhorta les parents à essayer d'implanter chez leurs enfants un amour vrai du français, pour que l'Association continue de grandir et de progresser, et puisse voir un autre fructueux 50 ans et ainsi célébrer son centenaire. L'orateur n'oublia pas de saluer un ancien président de l'Association, M. Auguste Dansereau, qui est maintenant le secrétaire de la municipalité.

M. l'abbé H. Roy clôtura la soirée en remerciant le conférencier. Le docteur Champagne ajouta ses remerciements aux personnes responsables de cette fête et aux personnes présentes, car leur collaboration avait permis de faire un succès de ce jubilé d'or dans la région.

La Broquerie, Man.

Messe pontificale à l'occasion du jubilé d'or de l'AECFM

Le samedi 12 novembre, à 3 h. p.m., avait lieu une messe pontificale concélébrée à l'occasion du jubilé d'or de l'Association d'Education.

Une concélébration est toujours une cérémonie imposante. En la circonstance, les paroissiens étaient par ailleurs impressionnés par la présence de leur ancien évêque, Son Exc. Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, dont tous ont conservé un touchant souvenir. Les autres prêtres qui ont concélébré étaient MM. les abbés Léo Couture, curé de St-Norbert, Joseph Choiselat, enfant de la paroisse et curé de St-Adolphe, et Julien Lévesque, curé de South Junction.

Etaient aussi présents au choeur: MM. les abbés Lionel Bouvier, curé de St-Pierre, Henri Perron, curé de Lorette, Félicien Juneau, curé de La Broquerie, Yvon Boisvenue, vicaire et cérémoniaire. La messe concélébrée était celle de la fête de saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français.

Durant son homélie, Mgr Cabana fit ressortir les prérogatives du saint Précurseur qui a éclairé les foules ne craignant pas de fustiger l'adultère même quand il se retrouvait sur le trône. Il dit, en substance, qu'à son exemple l'Association a été le flambeau resplendissant qui depuis 50 ans a travaillé à conserver dans nos écoles une éducation chrétienne.

En terminant, le distingué prédicateur formula le voeu que l'Association continue de travailler à éloigner les dangers qui menacent l'éducation. Une attitude de neutralité vient à faire croire qu'on n'a pas besoin de religion.

Son Excellence invita les fidèles à prier durant le Memento des vivants et des défunts pour ceux qui continuent à lutter et spécialement pour les disparus.

Parmi l'assistance on remarquait M. Maurice Gauthier, fils de M. et Mme Elas Gauthier et président de l'Association d'Education; M. Alfred Rouleau, directeur général de l'Assurance-vie Desjardins; M. Clotaire Denis, représentant de l'A.C.F.C., de St-Denis, Sask.; M. Jean Duperreault, de Saskatoon; des religieuses Oblates, d'Isle-de-Chênes; des Filles de la Croix, de St-Adolphe, et autres représentants de quelques paroisses de la Division.

Voyage

M. Maurice Nadeau a fait récemment un voyage au Missouri où il a visité ses frère et belle-soeur, M. et Mme Aimé Nadeau. Il était accompagné de sa mère, Mme Aimé Nadeau, de St-Boniface.

Oecuménisme à St-Norbert

Les Séminaristes Oblats de St-Norbert avaient la joie d'accueillir chez eux le 15 novembre dernier les étudiants en théologie des villes de Winnipeg et de St-Boniface. Cette réunion groupait des représentants de l'Eglise Anglicane, de l'Eglise Unie, de l'Eglise Mennonite et de l'Eglise Catholique. Aux étudiants s'étaient joints des membres du corps professoral de chaque dénomination. Nous remercions sincèrement le groupe mennonite venu partager notre expérience. Et nous espérons qu'ils seront encore des nôtres à la prochaine réunion oecuménique du genre.

La soirée avait été organisée de manière très effective et très simple à la fois. Après s'être salués, les délégués se sont rendus à la chapelle pour une prière commune ayant pour thème la Paix et l'Unité. Cette prière fut présidée par le Fr. Jean Collet, O.M.I. Le thème de la prière fut développé par des lectures tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament. Quelques hymnes permirent à tout le groupe de participer activement. Le chant fut exécuté avec beaucoup de ferveur et de conviction, et de même les réponses aux intentions de prière.

En sortant de la chapelle, les délégués se rendirent à la salle d'étude. Le maître de cérémonies demanda alors aux 'Anciens' qui représentaient chacune des Eglises présentes, de donner une courte conférence portant sur la Liturgie. Les conférenciers étaient les suivants: Gerry Shaw, Anglican; Ron Rampel, Mennonite; Peter Douglas, de l'Eglise Unie; et Ward Jamieson, Catholique. Chaque conférence, qui contenait l'essentiel des diverses traditions, fut donnée avec beaucoup d'aise, et avec à l'appui des exemples concrets tirés de la pratique actuelle dans chaque liturgie. Ces 'Anciens' avaient comme but commun de fournir la matière à discussion pour les groupes, et ils en fournirent amplement. Alors, aux 'Anciens', merci encore de votre bon travail.

Les groupes de discussion furent organisés sur place par des chefs capables, choisis dans toutes les dénominations présentes: Gustave Dubois, Jack White, John McFarlane, Peter Nickel, David Clark et Gerry Shaw furent nommés chefs de groupe. Leur première tâche était d'accueillir les opinions personnelles de chaque membre de leur groupe sur la question suivante: "Est-ce que l'idée présentée par votre représentant et par ceux des autres groupes correspond avec l'idée que vous avez vous-même de la Liturgie?" Après avoir discuté pendant 45 minutes environ, les délégués sont revenus, au son de la cloche, à la salle du grand rassemblement pour la mise en commun des rapports des divers groupes.

Les rapports révélèrent un grand nombre de points semblables, et beaucoup d'aspect communs existant en réalité entre les Eglises pour ce qui est de la Liturgie. Les délégués étaient tous d'accord pour reconnaitre que par la Liturgie l'on rend hommage et gloire à Dieu. La seule différence qu'on a relevée était dans les signes et les symboles dont on se sert. Nous étions donc tous d'accord quant à la définition, mais non pas quant au "comment", à l'expression de notre louange. Ceci nous a tous fait réaliser qu'il n'y avait pas grand chose qui nous séparait sur ce point, et que souvent seules les définitions de termes différaient chez les diverses parties, de même que les mots pour exprimer les mêmes idées. L'exemple typique de la soirée fut de découvrir que les mots 'Order of Service' signifiaient pour les Mennonites ce que le mot 'Liturgie' signifiait pour les autres membres de la réunion. Ce furent les discussions en groupes qui firent réaliser à tous combien restreints sont les problèmes concernant cet aspect de la vie chrétienne.

La dernière, mais non la moindre des activités au programme, fut le petit goûter: café et biscuits. A ce point de la soirée, tous les délégués causaient à l'aise, et les discussions s'engagèrent, spontanées et plus personnelles, dans une atmosphère d'amitié et de joie. Cette atmosphère ne fut brisée que par le départ des délégués.

Les Frères Oblats tiennent à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à cette expérience vécue ensemble dans l'amour véritable pendant ces courtes heures. Permettez-nous aussi de remercier sincèrement tous les membres du comité d'organisation de ces réunions oecuméniques, à savoir les étudiants en théologie de l'United College, du Grand Séminaire de St-Boniface, du St. John's Anglican College, du C.M.B.C. (Mennonites) et du Scolasticat des Oblats. Tous les délégués attendent déjà avec impatience la prochaine réunion oecuménique!

Walcar, un des délégués.



Ces cinq finissants de St-Claude ont reçu leurs diplômes le 29 octobre dernier.

☆ ☆ ☆

Collation des diplômes à St-Claude

Le 29 octobre, parents et amis se rassemblaient au village de St-Claude pour fêter les finissants de l'année.

La cérémonie débuta par une messe célébrée par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, à 3 h. 30 p.m. M. le curé adressa quelques mots à l'assemblée, exhortant les jeunes à faire fructifier les talents reçus pour la gloire de Dieu, le bien de l'Eglise et de la société. A la fin de la messe, les gradués lurent leur acte de consécration à la sainte Vierge.

Vers 5 h., tous se rendaient au sous-sol de la salle Radaz pour le banquet préparé en l'honneur des gradués.

A 8 h., tous se réunissaient de nouveau pour la cérémonie officielle de la remise des diplômes. M. Arthur Rey, maître de cérémonies, ouvrit la soirée. Les cinq gradués s'avancèrent à pas rythmés au son d'une marche pour prendre leur place sur la scène. Ce furent: Mlle Madeleine Bellec, fille de M. et Mme Albert Bellec, M. Roger Binne, fils de M. et Mme Georges Binne, M. Raymond Lemoing, fils de M. et Mme Pierre Lemoing, M. Norbert Rey, fils de M. et Mme Léon Rey, tous de St-Claude, et Mlle Marie de Rocquigny, fille de M. et Mme François de Rocquigny, de Haywood.

Au nom des gradués, Mlle Marie de Rocquigny souhaita la bienvenue à tous les parents, amis et invités. Puis la chorale de l'école secondaire, sous l'habile direction de M. Guy Bouliane, instituteur, entonna avec âme et à quatre voix: "You'll Never Walk Alone", accompagnée au piano par Mme Paul Martin.

M. l'abbé Gérard Toupin présenta ensuite les gradués, faisant ressortir, avec un brin d'humour, le trait caractérisque de chacun, ainsi que leurs rêves d'avenir. Les finissants chantèrent alors pour leurs parents et amis: "Chante à la joie".

Remise des diplômes et des prix

Puis vint le moment solennel de la soirée: la remise des diplômes. La Rév. Sr Marie-Dorothée, directrice de l'école secondaire, adressa d'abord quelques mots d'appréciation à tous les responsables de l'éducation: autorités religieuses et civiles, parents et amis pour leur belle coopération avec les instituteurs dans la formation de la jeunesse, les remerciant aussi d'être venus en si grand nombre encourager les jeunes par leur présence à cette soirée. Elle remit ensuite à chacun des finissants un diplôme, preuve tangible de la réussite de ces élèves aux examens de douzième année. Ils reçurent aussi des prix offerts par la Division scolaire de la Montagne, comme gage d'appréciation des efforts faits par ces jeunes, durant les années d'un labeur constant et ardu.

M. Louis Bazin, commissaire de la Division, se fit un plaisir de les leur remettre. Le Conseil étudiant de l'école voulut aussi donner aux gradués son témoignage d'amitié et, au nom de ses camarades, M. Gérald Hébert, président pour l'année 1966-67, remit à chacun un joli cadeau.

Puis Mlles Laurette Le Néal et Hélène Smith, institutrices à l'école élémentaire, et Mlle Claire Bodin charmèrent l'audience quelques instants par deux chants si appropriés à la soirée: "La vie est belle" et "I believe".

Discours

M. Thom, nouvel inspecteur des Divisions de la Montagne et de la Vallée Pembina, répondant à l'invitation, fit aux finissants l'honneur de venir avec son épouse. Après avoir offert des félicitations aux gradués, il les encouragea à poursuivre leurs études afin d'acquérir la compétence nécessaire pour faire face aux problèmes et aux situations difficiles d'un monde en perpétuelle évolution.

M. le docteur Flipot, maire de St-Claude et invité d'honneur à la soirée, prit la parole à son tour, félicitant les gradués pour leurs beaux succès scolaires, les encourageant, avec des accents vibrants, à être des âmes de devoir, des flambeaux rayonnants dans la société qui, plus que jamais, a besoin d'âmes fortes et droites pour implanter la vérité, la justice, la charité et la liberté.

M. Roger Binne, au nom des finissants, fit ensuite le discours d'adieux, rendant un témoignage de gratitude aux parents et instituteurs pour leur dévouement inlassable à leur endroit pendant ces nombreuses années, afin de les préparer à affronter la vie avec joie et courage. Ils garderont toujours le souvenir de leur Alma Mater, où ils seront heureux de revenir à l'occasion.

Les élèves actuels de la 12e année voulurent, avant les adieux, unir une dernière fois leurs voix à celles de leurs compagnons pour chanter avec coeur "Unissons nos voix avant de nous quitter pour parcourir d'autres lieux".

Pour clore la soirée, les finissants dédièrent un numéro-surprise à leurs chères mamans en leur chantant "Maman". M. Norbert Rey leur adressa quelques mots et dit l'amour et la reconnaissance qui remplissaient leur coeur en ce jour, pour celle qui a toujours été et qui restera toujours pour eux "Maman".

Il y eut ensuite rencontre avec parents et amis, et tous se dirigèrent au sous-sol pour une soirée dansante.

Remerciement sincère au maître de cérémonies, à la chorale, aux demoiselles et aux directeurs, aux orateurs pour leurs bonnes paroles d'encouragement et de félicitations, aux dames et demoiselles pour le copieux banquet, et à tous ceux et celles qui ont contribué à faire de cette soirée un succès.

Grand congrès des jeunes travailleurs à Somerset

Le vendredi soir 25 novembre, le village de Somerset recevra une forte délégation de jeunes travailleurs venant participer à un congrès de trois jours, soit les 25, 26 et 27 novembre.

Ce congrès a pour but de former des "leaders" parmi les jeunes travailleurs, qui sauront prendre leurs responsabilités de chefs dans une civilisation troublée par tant de graves problèmes.

"Le jeune travailleur a ses droits". Voici un de ses graves thèmes qui certainement animera quelques discussions. M. Michel Lapierre, président national de la J.O.C., se joindra aux jeunes du Manitoba pour les guider sur la bonne voie à prendre.

En résumé, voici les principaux points qui seront discutés au cours du congrès: Le mouvement des Jeunes travailleurs: Les jeunes travailleurs ont le droit de s'organiser dans le but de s'entraider; Notre devoir devant la crise d'inflation, devant le gouvernement dont nous sommes aussi responsables, devant toute la vie des jeunes travailleurs; Les valeurs du jeune travailleur; Le jeune travailleur est avant tout une personne humaine, et donc les congressistes se pencheront sur sa dignité, ses pensées, ses sentiments et... toute sa vie qui a une importance primordiale, afin d'en bien découvrir les valeurs propres. Enfin, la grande question du programme de cette année: L'argent dans la vie des jeunes travailleurs.

La J.O.C. est en état de recherche. Elle se propose de découvrir des aspects économiques qui concernent en propre les jeunes travailleurs, par une vaste enquête. Cette enquête, sur le plan national, a été préparée par des économistes et des sociologues pleinement qualifiés.

St-Jean-Baptiste

Mariage Thévenot-Dionne

Le samedi 12 novembre, à 7 h. p.m., le R. P. R. Arcand, O.M.I., bénissait le mariage de Mlle Noëlla Dionne, fille de M. et Mme Georges Dionne, de cette paroisse, à M. Léo Thévenot, de Somerset.

La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe en soie brochée, avec traîne. Son voile court était retenu par des fleurs blanches. Elle portait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Dionne et Viviane Thévenot, portaient des robes bleues. Leurs bouquets se composaient d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. David Dionne et Robert Vermeire.

La réception pour 200 invités eut lieu à la salle Centenaire.

Pour le voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée portait un costume bleu avec accessoires noirs. A leur retour, M. et Mme Léo Thévenot demeureront à St-Boniface.

Déménagement

C'est avec regret que plusieurs doivent déménager leurs maisons afin de ne pas s'exposer à une autre inondation le printemps prochain. M. et Mme Fernand St-Amant déménagent au village, tandis que M. et Mme André Marion déménagent en un endroit plus élevé, le long du chemin Ste-Marie. M. et Mme Omer Sabourin quittent la paroisse pour aller demeurer à St-Malo. Tous leur souhaitent bonne chance.

Bonne chance aussi à Mlle Clara Bourbonnais qui est allée résider au Foyer Ste-Thérèse à Otterburne.

Avez-vous jamais entendu dire à la marchande de poisson que le maquereau sent mauvais?

John Wilson

* * *

Tenez vos yeux bien ouverts avant de vous marier, et mi-clos quand vous serez mariés.

B. Franklin

* * *

Les belles manières sont une traduction de la vertu en langue vulgaire.

Fr. Bacon

* * *

Il est une loi qui ordonne à l'homme de chérir sa femme et à la femme de faire ce que désire l'époux.

Euripide

St-Norbert

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 16 novembre, après la messe mensuelle des membres, avait lieu l'assemblée générale de la Ligue des Femmes Catholiques.

La réunion débuta par la prière d'usage et par un mot de bienvenue de la présidente, Mme R. Provost. Mme H. Chartier, secrétaire, fit lecture du procès-verbal et de la correspondance qui consistait surtout de cartes de remerciement. La trésorière, Mme M. Zastre, lut le rapport financier.

Après les rapports des différents comités, la présidente remercia les dames qui avaient aidé au succès de la conférence régionale; préparation du déjeuner-communion des Chevaliers de Colomb; préparation du goûter pour une famille éprouvée par le deuil.

La motion suivante fut proposée et adoptée: offrande pour les missions du Brésil.

La présidente fit part de quelques décisions: Mme G. Dorge se dévouera pour le projet St-Amant; Mme J.-B. Lamoureux s'occupera de la distribution des paniers de provisions aux familles moins fortunées de la paroisse; achat d'un service de vaisselle pour le presbytère; il va falloir élire une représentante pour le projet du Centenaire.

Vinrent ensuite les remarques de l'aumônier, M. l'abbé L. Couture: dorénavant tous les frais, soit de transport ou autre faits pour et à la demande de la Ligue, seraient défrayés par cette même Ligue; l'aide doit être procurée, au besoin, aux Guides de la paroisse.

Pour le programme spirituel, l'aumônier rappela en résumé les grandes lignes de la retraite paroissiale qui venait de se terminer. La plus grande préoccupation devrait se porter sur la charité.

La présidente remercia l'aumônier et demanda à Mme Alice Cloutier, au nom des membres, de lire l'adresse préparée et de présenter un bouquet spirituel, ainsi qu'une plaque commémorative à Mme A. Bisson, première présidente de la Ligue à St-Norbert.

Mme Bisson remercia sincèrement tous les membres de leur gentillesse à son égard et de l'aide et de l'appui qu'elle avait reçus lors de son terme comme présidente.

Grâce au service de Mme L. Kenny, un goûter fut servi.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 14 décembre. N'oubliez pas de composer le numéro 452-0291 si vous avez de la difficulté à trouver des gardiennes pour les soirs de réunion de la Ligue. Mme H. Mangin se charge de trouver des aides bénévoles.

Bingo

Le bingo à la dinde organisé par la Ligue fut un véritable succès.

Le prix d'entrée fut gagné par M. Raymond Péloquin, de St-Boniface. Les suivants remportèrent des dindes: Mmes D. Pelland, N. Tétreault, A. Manaigre, M. Forzley, L. Aquin, L. Campeau, M. Coutts et A. Arnal, Mlle Guénette, M. l'abbé Dionne, MM. G. Landry, C. Fortier, G. Dorge, P. Mailhot et M. Brisco. Les prix de consolation allèrent à Mmes L. Champagne, R. E. Shaw et M. J. Driscoll. Les gagnants des billets de la loterie furent MM. G. Péloquin et Christian Bédoret et Mme J.-B. Lamoureux.

La soirée terminée, Mme R. Provost, présidente de la Ligue, remercia sincèrement l'organisatrice, Mme Alfred Péloquin, et ses aides; M. G. Rémillard, maître de cérémonies; Mme A. Roy et M. G. Boisjoli, qui crièrent les numéros; les Chevaliers de Colomb; tous ceux qui ont contribué de quelque manière à faire de ce bingo un grand succès. Un merci particulier aux gens qui se sont dérangés pour venir encourager la Ligue.

Mme Léon Chappellaz, de St-Claude, décédée à 44 ans, le 14 novembre

ST-CLAUDE — Le lundi 14 novembre est décédée à l'hôpital de St-Claude, après une longue et pénible maladie supportée avec une résignation exemplaire, Mme Léon Chappellaz, née Blanche Bruneau, à l'âge de 44 ans.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, Léon, deux fils, Michel et Gilles; une fille, Lise; ses parents, M. et Mme Ferdinand Bruneau; quatre frères, Félix, Raoul, Louis et Albert; deux soeurs, Mmes Hélène Goulet et Irène Dacquay, tous de St-Claude.

Le service funèbre eut lieu dans l'église paroissiale le 17 novembre, à 10 h. 30. M. l'abbé Jean-Marie Gagné officiait. Le R. F. Jean-Hubert Collet, O.M.I., lut l'épître. Ce dernier, ainsi que les enfants de choeur, et les porteurs dont les noms suivent étaient neveux de la défunte: MM. Jean et Albert Déquier, Philippe Jubinville, Roger et Guy Bruneau et Gilbert Goulet. Mme Paul Martin touchait l'orgue.

Une assistance nombreuse remplissait l'église. Un grand nombre d'amis de Notre-Dame-de-Lourdes, Haywood, St-Norbert et St-Boniface étaient venus rendre un dernier hommage à la défunte.

Remerciements

M. Léon Chappellaz, ses enfants et les familles Chappellaz et Bruneau remercient très sincèrement les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messe, prières ou assistance aux funérailles. Merci aussi à M. le curé pour sa sympathique homélie, aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital pour les soins constants et empressés dont elles ont entouré la chère défunte.

La France émettra un timbre pour Expo 67

La France émettra un timbre spécial pour souligner la tenue de l'Exposition universelle à Montréal l'an prochain. La nouvelle a été annoncée par M. Jacques Marette, ministre des Postes et Télécommunications de France, à l'occasion du XXe Salon Philatélique d'automne à Paris.

La vignette présentera le pavillon de la France à l'Expo.

Les autres détails ne sont pas connus, par exemple la date d'émission ou encore la valeur faciale.

Jusqu'ici, les Nations Unies et la Grande-Bretagne ont annoncé leur intention d'émettre des timbres à l'occasion de l'Expo. Les Etats-Unis auront un timbre commémorant l'année du Centenaire de la Confédération canadienne.

— No 499 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2								■				
3					■							
4												
5												
6												
7												
8							■		■			
9				■	■							
10						■	■					
11									■			
12		■	■				■					

HORIZONTALEMENT

1—Assistantes de laboratoire.
2—Qui a rapport à la sensibilité. — Planète satellite de la terre.
3—Couche. — Citer en justice.
4—Morceau d'acier destiné à être soudé à une pièce. — D'un verbe gai.
5—Article. — Bière anglaise. — Salutation angélique.
6—Entourée d'eau. — Très jeunes.
7—Membre d'un sénat. — Avec rudesse.
8—Introduisent. — Mesure chinoise.
9—Tiens. — Tension douloureuse et brûlure produite par l'irritation spasmodique des sphincters.
10—Nom donné aux souverains de l'empire quichua du Pérou. — Qui résultent de.
11—Etude de l'oreille. — Epoque.
12—Signifie égalité. — Actions de ruer.

VERTICALEMENT

1—Déclaration par laquelle un officier public atteste l'authenticité des signatures apposées à un acte.
2—De façon amicale.
3—Se dit d'une difformité de la main. — Compositeur et violoniste roumain.
4—Enlèvera. — Année. — Pacha de Janina.
5—D'un verbe gai. — Inflammation de la muqueuse des gencives. — Signe de détresse.
6—D'une manière avare. — Librement.
7—Genre d'insectes hémiptères. — Outil de maréchal.
8—Trois fois. — Dire qu'une chose n'est pas.
9—Très petite île. — Article.
10—Aucun. — Réduite.
11—Agacer. — Posée, réfléchie.
12—Suites ininterrompue. — Causes de la peine.

SOLUTION DU PROBLEME No 498

■ **Horizontalement:** 1. Argentifères; 2. Réélire — Mort; 3. Gel — Gingas; 4. Uléma — Ain; 5. Roue — Baeza; 6. Et — Udomètre; 7. Nouvel — Liard; 8. Tu — Ere — Io — No; 9. Aser — Inn — Où; 10. Lactée — Ire; 11. Traire — Orée; 12. Sensualise.

■ **Verticalement:** 1. Argumentants; 2. Réal — Tous — Ré; 3. Geler — Elan; 4. El — Mousi; 5. Nigauder — Cru; 6. Tri — Eole — Tea; 7. Iena — le; 8. Gibeline; 9. Emanation — Os; 10. Rossera — Ire; 11. Er — Iarmore; 12. Sta — Douces.



Le Conseil no 2071 des Chevaliers de Colomb de Gravelbourg a profité de l'installation des officiers qui s'est tenue le 27 octobre dernier pour honorer ses anciens Grands Chevaliers. La photo ci-dessus représente les six anciens Grands Chevaliers et le Grand Chevalier actuel du Conseil. De gauche à droite: MM. Dumont Lepage, Simon Mailhot, Antoine Dorais (Grand Chevalier actuel), Jean Bourrée, Paul Marchand, S.-M. Bonneau et Théodore Legault. M. Albert Forcier et M. le Dr Delbert Boudreau, de Montréal, ainsi que le Juge Alyre Sirois, de Regina, également anciens Grands Chevaliers du Conseil de Gravelbourg, ne purent être présents à la cérémonie.

☆ ☆ ☆

Chevaliers de Colomb

(GRAVELBOURG, SASK.)

Requiescat In Pace

La mort accidentelle de notre curé, M. l'abbé Dominique Dugas, nous a tous frappés d'une profonde émotion. C'était un homme juste, généreux et actif en qui il nous plaisait de reconnaître un véritable ami et un chef. Avec lui nous perdons un chef mais aussi un homme que nous aimions et dont les conseils sur le plan humain étaient toujours écoutés avec intérêt et profit. Sa disparition crée un vide immense parmi nous, un vide qu'il sera difficile de combler. Que sa famille trouve une consolation dans les regrets qu'il laisse derrière lui, car les mots ne peuvent pas grand-chose en de telles circonstances. Seul le temps, sans apporter l'oubli, vous aidera à surmonter le chagrin. Adieu, M. le curé; soyez assuré de nos ferventes prières. Ce que vous avez fait restera. Votre souvenir sera pour nous tous infiniment précieux.

Initiation

Sept nouveaux membres du Conseil furent initiés au premier degré, le mercredi 9 novembre dernier, en la salle paroissiale de Laflèche. Six d'entre eux se rendaient à Assiniboia, le dimanche 13 novembre, où ils furent initiés aux 2e et 3e degrés. Il s'agit des frères Roland Deschênes, Ronald Blouin, Marcel Boire, William Twist, Gérard Deaust et Denis Brisebois.

L'exécutif du Conseil, ainsi que tous les membres, sont particulièrement fiers de l'acquisition de ces nouveaux membres. Ce sont tous des gens bien sympathiques. Nous les félicitons tous chaleureusement et leur souhaitons la plus cordiale bienvenue dans nos rangs.

Il est important pour ces nouveaux membres de savoir qu'ils appartiennent maintenant à une association qui a du prestige, une association dont la présence dans notre milieu est nécessaire et justifiée. Il faut qu'ils sachent également qu'être Chevalier de Colomb exige du travail, de l'effort. Ce n'est pas un club quelconque où les membres se réunissent pour une partie de plaisir ou pour des beuveries périodiques.

Un vrai Chevalier de Colomb n'a rien d'un suiveur, d'un conformiste. Il tire du meilleur de lui-même sa loi de vie. Il n'adhère pas à telle ou telle organisation purement sociale parce que c'est bon pour son commerce. Un vrai Chevalier de Colomb est un homme intérieurement convaincu que c'est dans son association qu'il est le mieux placé pour accomplir, par des moyens honnêtes, quelque chose de vraiment positif pour l'Eglise, pour son milieu et pour ses frères les hommes.

Pieter BREUGHEL.

Wawota

Va-et-vient

M. et Mme Robert Jacques, accompagnés de Mme Georgine Zébière, rendirent visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Walter Wyporowich, de Woodsworth.

M. et Mme Albert Jacques et leurs deux enfants visitèrent Mme Burman à Maryfield.

Mme Georgette Lemoine, sa fille, Denise, ses fille et gendre, M. et Mme Maurice Zébière, sa petite-fille, Angéline Thériault, M. et Mme Graham Monro et leurs deux fils allèrent visiter MM. et Mmes Paul-Emile Thériault et Emile Denève à Regina.

M. et Mme Emile Denève rendirent visite à leur mère et belle-mère, Mme Marie-Louise Rollin, patiente à l'hôpital de Wawota. M. Denève en profita pour aller à la chasse au chevreuil.

Legal, Alta.

Funérailles de M. Parent

Une foule nombreuse de parents et d'amis s'est réunie le mardi 15 novembre en l'église St-Emile de Legal pour rendre un dernier hommage à M. Emile Parent, décédé accidentellement à l'âge de 54 ans. Outre son épouse, Véronique Roberge, le défunt laisse dans le deuil trois fils, Denis, de Bonnyville, Robert et Gaston, d'Edmonton; sa mère, Mme Donat Parent, de North Battleford, Sask.; quatre frères, Adélard et Marcel, de North Battleford, Raymond, de Vancouver, et Albert, d'Edmonton; quatre soeurs, Mmes Irénée Turcotte (Yvonne) et Bud Conway (Thérèse), d'Edmonton, Lucien Manègre (Solange), de Saskatoon, et Alfred Blanchette (Irène), de Vawn, Sask.; deux petits-enfants, Michelle et Gérald.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Ricard, curé, assisté de MM. les abbés C. Préfontaine, de Ste-Anne, Jasper Place, et L. Tellier comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait la présence des RR. PP. J. Bidault et D. Lafrance, O.M.I., de la maison des retraites fermées à St-Albert.

Les porteurs honoraires, tous Chevaliers de Colomb, étaient MM. Robert Montpetit, Paul Cloutier, Lucien Cyr, Omer Maurier, Frank Rivard et Adrien Pelletier; les porteurs actifs, MM. Adélard et Albert de Champlain, Rodolphe Boisvert, Lucien Bergevin, Patrick Montpetit et Wilfrid Huot.

L'inhumation eut lieu au cimetière de Legal.

M. Emile Parent est né en Saskatchewan. Il fit ses études au couvent de St-Louis, puis à Delmas où la famille vécut de nombreuses années. Il fut pendant vingt-cinq ans agent du "Alberta Wheat Pool" aux endroits suivants: Villeneuve, Morinville, Legal et, tout dernièrement, Picardville. La famille vécut 17 ans à Legal où M. Parent fut Grand Chevalier du sous-conseil des Chevaliers de Colomb pendant deux termes. Il a aussi consacré beaucoup de temps aux organisations du Centre paroissial et au hockey des jeunes.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Radville

Elections

Le 3 novembre, lors des élections municipales, les conseillers et le maire furent tous réélus. Dans la municipalité de Laurier, M. Edouard Lacaille fut réélu pour deux ans. Les commissaires de l'école séparée ont tous été réélus par acclamation.

Décès

Le 4 novembre, M. Antoine Garetty est décédé à l'hospice Marian, à l'âge de 82 ans. M. l'abbé N. Marcotte chanta la messe de Requiem en l'église de la Ste-Famille. Ce vénérable vieillard était aveugle depuis 32 ans et supportait sa cécité avec résignation. Ancien Chevalier de Colomb depuis 1927, M. Garetty eut des funérailles dignes de son rang. Les Chevaliers formèrent une garde d'honneur à la porte de l'église, ainsi qu'au cimetière de Trossachs où l'inhumation eut lieu. Le défunt laisse dans le deuil un frère, trois soeurs et plusieurs neveux et nièces.

Mariage

Le 5 novembre, M. et Mme George Nimeger, de Hallbrite, ainsi que Mmes Yvonne Debruyne, de Ste-Colette, et Rose Debruyne, de Radville, filles de M. Maurice Craveldt, et ses petits-enfants, Mme Veise, de Ceylon, Maurice et Darlene, de Ste-Colette, M. Roland Carles et Mlle Anne Borshava, de Ceylon, sont allés, en auto, au Manitoba pour assister au mariage de M. Maurice Craveldt, de Radville, à Mme Emilie Leplat.

Courses

Le 9 octobre, à l'aéroport de Weyburn, 25 personnes prirent part au concours de courses en chariot. M. Joe Gilmore, de Radville, eut l'honneur de gagner le trophée du championnat pour 1966. Le premier prix de la catégorie A fut gagné par M. Léo Gilmore, de Weyburn, et le deuxième prix, par M. Warren, d'Edmonton. Dans la catégorie B, M. Joe Gilmore se classa premier et M. Garry Bolinger, deuxième.

Un banquet, pour ceux qui avaient participé à la course, fut servi en la salle de Weyburn où l'on présenta les trophées aux gagnants.

Réunion de famille

Le 13 novembre, une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Hector Gilmore. Tous leurs enfants, ainsi que leurs gendres, brus et petits-enfants, étaient présents. On remarquait des personnes venues d'Edmonton, Weyburn, Estevan, Neptune et Ste-Colette.

Ferland

Va-et-vient

M. Denis Chabot, fils de M. et Mme Rosaire Chabot, est employé pour l'hiver chez M. Léopold Delorme, de St-Victor.

M. et Mme Paul Morin reçurent la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme Clément Moure (Jacqueline Couture, fille de M. et Mme J.-B. Couture, de Falher, Alta), à l'occasion de leur récent mariage, le 5 novembre dernier.

M. et Mme Félix Branger, de Domremy, sont venus visiter les familles Edmond Tardif, Georges et Paul-Emile Lacasse durant la fin de semaine de 11 novembre.

M. et Mme Lucien Nogue et leurs fils, ainsi que Mme Joseph Nogue, se sont rendus à Prince-Albert, en fin de semaine dernière.

M. et Mme René Couture, en revenant de Prince-Albert, ont visité leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, à Willow-Bunch.

M. et Mme Viateur Chabot et leur fillette sont allés à Regina pour affaires, les 15 et 16 novembre.

Mme Corona Falardeau, d'Arvida, Qué., a passé une semaine chez ses nièce et neveu, M. et Mme Lucien Beaudoin, et a visité la famille Camille Hamel.

M. et Mme Godberson (Lauraine Fournier) et leurs deux enfants, ainsi que M. et Mme Gérard Fournier, sont allés conduire Mme Brooks à Regina où ils ont visité Mme Alice Ktupchyk. Mme Brooks prit l'avion pour retourner chez elle à Antigonish, N.-E. M. Brooks enseigne à l'Université St-François-Xavier.

M. et Mme Godberson et leurs enfants sont retournés à Puslin, Yukon, après avoir assisté aux funérailles de leur père, beau-père et grand-père, M. Louis Fournier, le 17 octobre.

Malgré la tempête, M. l'abbé Roger Ducharme, MM. et Mmes Alfred Chabot, Valmore Couture, Rosaire Cthabot et leur fils, M. Laurier Chabot et Mme Lucie Beaudoin sont allés à Gravelbourg rencontrer Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique.

MM. et Mmes Charles Fournier, Médelger, Rosaire et Edmond Chabot sont allés au mariage de Mlle Dolorès Tourigny, fille de M. et Mme Emile Tourigny, de Wolseley, qui eut lieu le samedi 19 novembre. Plusieurs autres familles se sont rendues à une réception à l'occasion du mariage de M. Lionel Fauchon à Mlle Cécile Bourgeois, à Gravelbourg.

Mlle Mireille Couture, fille de M. et Mme Joseph Couture, est employée à la Caisse Populaire de Gravelbourg.

M. et Mme Paul Morin sont allés à Regina pour affaires, en fin de semaine.

Production canadienne de semences pour plusieurs pays européens

OTTAWA — Les pays européens pourraient un jour être forcés à importer la plus grande partie de leurs approvisionnements de semences. Cet état de choses serait provoqué par l'accroissement des populations de ces pays et au besoin correspondant de plus de terrain pour la production d'aliments; c'est là la prévision que fait M. R. G. Savage, chef de la Section des semences, au ministère de l'Agriculture du Canada.

Le Canada, ajoute-t-il, possède les ressources et les connaissances techniques nécessaires pour produire efficacement et économiquement les semences de plantes fourragères, et il en produit déjà quelques millions de livres chaque année, en vertu du Plan des semences d'herbages de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Il prévoit une expansion considérable de ce commerce.

Selon M. Savage, le Plan de semences d'herbage vise à faire circuler les semences entre les divers pays plutôt qu'à l'intérieur de chaque pays membre. Il cherche à organiser la vente des semences contrôlées sous une nomenclature uniforme après les avoir produites en conformité de normes acceptées par tous quant à l'utilisation précédente du sol, l'isolement, l'inspection des champs, la durée du peuplement, la pureté de la variété, l'étiquetage de certification, le scellage et les épreuves de contrôle.

L'organisme responsable au Canada pour l'exécution du Plan des semences d'herbages est la Division des produits végétaux du ministère de l'Agriculture du Canada. L'Association canadienne des producteurs de semences collabore avec le Ministère en examinant les rapports d'inspection, en veillant au respect des normes des cultures, en tenant des registres de contrôle pour les variétés de plantes et en délivrant des certificats à l'égard des récoltes produites au pays.

M. Savage signale que le Canada, comme les Etats-Unis, est devenu un exportateur traditionnel de semences fourragères. Toutefois, presque toute la production exportée jusqu'ici était de la semence commerciale dont on ne pouvait pas retrouver l'origine. Au cours de ces récentes années, plusieurs pays européens ont définitivement pris des mesures visant à restreindre leurs importations aux semences contrôlées des variétés inscrites sur leurs listes nationales. Comme les variétés nord-américaines ne se trouvent pas sur les listes nationales européennes, le meilleur moyen de conserver nos marchés d'exportation consiste à produire de la semence de leurs variétés en vertu du programme de l'OCDE.

En 1961, le Canada faisait à l'Europe sa première expédition de semences d'herbages étiquetées par l'OCDE; cette exportation comprenait 21,000 livres de fléole, trèfle rouge et trèfle d'Alsike. En 1965, 26 variétés de 7 espèces ont été cultivées sur 11,000 acres et ont produit à peu près 2 millions de livres. Cette année on a cultivé environ 35 variétés de l'OCDE sur 14,000 acres.

Au dire de M. Savage, la production de semences de l'OCDE se fait exclusivement dans les trois provinces des Prairies; les espèces ainsi cultivées sont la fléole, la fétuque des prés, la fétuque élevée, la fétuque rouge traçante, le trèfle rouge, le trèfle d'Alsike et le trèfle blanc. Ces semences ont été produites pour la Belgique, le Danemark, la France, l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, la Norvège et la Suède.

Les Etats-Unis collaborent également au plan de semences d'herbage pour l'OCDE. Leur programme qui se limitait à 910 acres en 1964 a été augmenté à 5,781 acres en 1966. On y retrouve 20 variétés de 10 espèces de graminées: l'agrostide commune, le vulpin des prés, le dactyle pelotonné, la fétuque élevée, la fétuque des prés, la fétuque rouge traçante, le ray-grass italien, le ray-grass vivace, la fléole, le pâturin du Kentucky et douze variétés de trois espèces de légumineuses: la luzerne, le trèfle rouge et le trèfle blanc.

Souhaits de Joyeux anniversaires

Le 1er, Raymond Billard, Dollard, et John Shearer, Daphne; le 3, Louis-E. Blanchette, Jackfish Lake, Napoléon Hounjet, Prud'homme, et Dumont Lepage, Gravelbourg; le 4, Paul-A. Marchand, Gravelbourg; le 6, Joseph-D. Couture, Ferland; le 8, Paul Brière, Ponteix, Guillaume Forget et Mme Yvette Gaudet, Saskatoon, Hervé Leblanc, Vonda, et Louis-A. Lepage, Montmartre; le 9, Jean-Louis Bilodeau, Debden; le 11, Raymond Marcotte, Saskatoon, et Hector Ruest, Admiral; le 14, Clotaire Denis, fils, St-Denis, et Léonel Grenier, Marcelin; le 15, Mme Solange Manègre, Saskatoon; le 16, Gaétan Allard et Denis-A. Boire, Gravelbourg, Jean Ferré, Saskatoon, Ephrem Fradette, Radville, Martial Leblanc, Prince-Albert, Donald Lepage, Montmartre, et Marcel Thibault, Ponteix; le 17, François Boulet, Saskatoon, et Armand-L. Hamoline, Domremy; le 18, Léo Proulx, Prud'homme, et Roger Rondeau, Willow-Bunch; le 19, Gaston Detillieux, Saskatoon, et Louis-Philippe St-Amant, Jackfish Lake; le 20, Marcel Boire, Gravelbourg; le 21, Jean Hubert et Armand Labrecque, St-Denis, et Paul Moisan, St-Front; le 22, Olivier-J. Ferré, Montmartre; le 23, J.-O.-Alfred Gaudet, St-Isidore de Bellevue; le 24, Gilles-C. Boisvert, McCord, et Alphonse Durand, Willow-Bunch; le 26, Jean-T. Blanchette, North Battleford, Gérard Fourny, Frenchville, Paul Moquin, Gravelbourg, et Philippe Pelletier, Willow-Bunch; le 27, Anatole-J.-W. Houle, Prince-Albert, Laurent Loiselle, Meadow Lake, et Gabriel Lorenzino, Ponteix; le 28, Roméo-G. Millette, Storthoaks; le 29, Théodore Bertrand, Ponteix, Benoit-G. Perret, Duck Lake, et Joseph-A. Therrien, Gravelbourg; le 30, Denis Bruneau, Willow-Bunch, Robert-A. Bussière, St-Front, Omer-A. Carrière, Storthoaks, et Marcel Simonot, Prince-Albert.

Chronique de CFRG

Le mercredi soir, CFRG reçut la visite de Son Exc. Mgr Sergio Pignedoli, délégué apostolique au Canada, en tournée dans l'Ouest.

Mgr Pignedoli, d'un abord facile, nous mit tout de suite à l'aise. Le ton disert empreint de bonhomie qu'il donna à l'entrevue facilita grandement la tâche de son interlocuteur.

Il nous parla de sa mission au Vietnam, mission de paix et mission d'information auprès des évêques de ce malheureux pays aux prises avec la guerre. Il nous parla aussi du Concile oecuménique, des relations "nouvelle vague" des catholiques avec d'autres chrétiens et non-chrétiens et les athées. Enfin, il nous parla un peu, même très peu, de lui-même, et beaucoup de Notre Saint-Père.

En fin de soirée, Mgr Pignedoli donna une conférence devant les laïcs rassemblés au gymnase de l'école. Son physique fait penser à Jean XXIII, et c'est l'avis général. Il lui ressemble non seulement au physique mais aussi au moral. Même ligne de pensée, même bonté et même charité... C'est le délégué du Pape et il en est digne. Excellence, vous avez été très gentil pour nous et cela nous réjouirait de vous revoir bientôt. D'ailleurs c'est ce que vous nous avez promis, et chose promise chose due.

La dernière édition de **La Liberté et le Patriote** a publié une photo des gérants et directeurs de programmes des quatre postes de l'Ouest... Nous avons constaté que MM. Dumont Lepage et Benoit Pariseau étaient sans doute sans le savoir, très photogéniques. Ce qui veut dire qu'ils sont plus beaux en photos qu'au naturel. Mais enfin on ne peut tout avoir... Quelles que soient les appréciations, cette photo nous a fait plaisir, ceci dit en toute sincérité. Benoit Pariseau, en dépit d'une mésaventure, paraissait souriant. Il a fait bon coeur contre mauvaise fortune comme on dit. Il avait reçu une invitation pour se rendre à Montréal, mais hélas, la grève des mécaniciens d'Air Canada l'en empêcha. Il aurait pu y aller au début de novembre, mais il avait cédé sa place à Louise Delisle.

Pour en revenir à cette photo, nous avons reconnu quelques figures familières, entre autres, M. Raymond Marcotte, directeur de CFNS. Droit et fier sur ses ergots, selon la tradition établie qui caractérise CFNS.

M. M.

Debden

Çà et là

M. et Mme Glorien Couture sont de retour d'un voyage à Port Moody, C.-B.

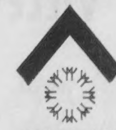
M. et Mme Wilfrid Bilodeau et Mme Pierre Bilodeau sont allés chez M. et Mme Léo Bilodeau, de Prince George, C.-B., où Mme Pierre Bilodeau passera l'hiver.

M. et Mme Marcel Couture, accompagnés de M. et Mme Philippe Laitres, ont fait un voyage en Colombie-Britannique.

MM. et Mmes Roland Beaulac et Edmond Lajeunesse ont aussi fait un voyage en Colombie-Britannique.

M. et Mme Omer Lajeunesse ont eu la visite de M. et Mme Aurèle Lambert, de Mme Carmeline Bourgeois et son fils, René, et de Mme Aimé Lemay, tous de Guy, Alta.

Le dimanche 13 novembre, la maison de M. René Lehouillier fut presque entièrement détruite par les flammes. Avec l'aide de nombreux volontaires, tout l'ameublement du premier étage fut sauvé. Depuis, M. Lehouillier a loué une maison de Mme Pamphile Bujold.



Cette photo, prise du dessous d'une plaque de verre, nous donne un aperçu des études faites par M. Russ Collins en vue de mesurer la croissance des racines d'avoine pour leur résistance à certaines toxines particulières. M. Collins est un des spécialistes à la Direction de la recherche au ministère de l'Agriculture du Canada.

Gravelbourg

Mariage
Préfontaine-Fontaine

Le samedi 12 novembre, à 4 h., dans la cathédrale Notre-Dame-de-l'Assomption, M. l'abbé Denis Préfontaine bénissait le mariage de son cousin, M. Guy Préfontaine, fils de M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux, à Mlle Alice Fontaine, fille de M. et Mme Henri Fontaine.

La mariée, au bras de son père, revêtait une longue robe blanche en poult-de-soie avec traine garnie de dentelle. Son voile court bouffant était retenu par une couronne. Elle portait un collier et des boucles d'oreilles en perles, cadeau du marié. Son bouquet se composait d'une orchidée et d'oeillets blancs.

La dame d'honneur, Mlle Thérèse Préfontaine, soeur du marié, portait une longue robe en velours vert émeraude. Son bouquet se composait d'oeillets rouges et blancs. Les demoiselles d'honneur, Mlles Joyce Rainville, de Gravelbourg, et Hélène Marceau, de Coderre, cousine de la mariée, portaient de longues robes en brocart vert pâle sur fond blanc garni de velours vert émeraude. Leurs bouquets comprenaient des fleurs jaunes. Leur coiffure consistait d'une boucle de même tissu que leurs robes. La bouquetière, Cathy Pact, nièce du marié, portait une longue robe blanche en poult-de-soie garni de rubans de velours vert émeraude.

Le petit page était Richard Fontaine, fils, de Montréal, qui portait un complet en velours vert émeraude. Les garçons d'honneur étaient MM. Ronald Blouin, Roger Piché et Roy Spanko.

Mme Henriette Piché, soeur de la mariée, rendit des cantiques appropriés, tandis que Mme Adrien Bourgeois touchait l'orgue.

Pour l'occasion, la mère du marié portait un costume en soie "silkron" jaune dorée avec court manteau en vison et accessoires brun foncé. La mère de la mariée portait un ensemble rouge bourgogne, chapeau de même teinte, accessoires noirs et étole de vison.

Une réception à la salle paroissiale réunissait 200 invités. M. Benoit Pariseau était maître de cérémonies. On remarquait à ce mariage des gens venus d'Edmonton, Montréal, Coderre, Lisieux et Assiniboia.

Après une soirée dansante à la salle de la Légion, les nouveaux mariés partirent pour un voyage de noces. Pour ce départ, la mariée portait un costume rose avec accessoires beiges et brun foncé. M. et Mme Guy Préfontaine demeureront à Regina.

Visiteurs

M. et Mme Emile Bertrand ont eu la visite de leur fille, Mme Weed, de New Westminster, ainsi que celle de M. A. Bertrand et Mme D. Nobert, venus au chevet de leur père, patient à l'hôpital de Regina. M. Aldemor Bertrand et sa nièce, Mme Raymond, de St. Albans, Vermont, sont aussi venus par avion.

Prince-Albert

Perception

La perception de l'A.C.F.C. commencera durant la semaine du 27 novembre. Lorsque les percepteurs se présenteront à votre porte, soyez généreux.

Pratiques de chant

La chorale a besoin d'un plus grand nombre de personnes pour le chant de la messe dominicale de 9 h. 30 et pour les messes de Noël. Les pratiques de chant ont lieu le vendredi soir, de 8 h. à 9 h., à l'Académie à l'arrière de la cathédrale.

En promenade

M. et Mme Joseph Jeanneau et leurs deux jeunes fils, accompagnés de M. Onile Loiselle, de Saskatoon, ont passé la longue fin de semaine à Calgary où ils visitèrent les frère et belle-soeur de Mme Jeanneau, M. et Mme Marcel Loiselle. Ils en ont aussi profité pour visiter quelques familles Marcotte.

Réunion de la Légion

Soixante-trois membres étaient présents à la réunion mensuelle de la Légion Royale Canadienne du 9 novembre, sous la présidence du camarade G. Bristowe. Le camarade Wilson présenta trois étudiantes qui représentaient leurs instituts particuliers: Mlles Rebecca R. Cherny et Linda Ryoskoski et M. Pat Hadley, qui donnèrent un très intéressant rapport de leur séjour au camp de Dundurn.

Le camarade H. Hodeweide parla de la possibilité de fournir plus d'aide pour ces loisirs. Le camarade G. Wilson, directeur, commença à entraîner les élèves des écoles publiques à la culture physique. Le camarade Hodeweide remarqua les magnifiques succès obtenus par les participantes.

Les minutes de l'assemblée du 12 octobre, lues par le président, furent adoptées.

Ont fait des demandes d'admission à la Légion: MM. D. Yelland, S. E. Johnson, E. M. Baird, C. Coppin, W. Doran, J. Bailey, G. D. Hewitt, S. Walker et W. G. Gunn. Tous furent acceptés.

Le rapport financier, lu par le président, fut accepté tel que lu. Les candidats pour les prochaines élections furent ensuite choisis.

Le président remercia les membres de lui avoir accordé leur confiance et remercia aussi pour le magnifique tableau qui lui fut présenté à l'occasion de son 25e anniversaire de mariage.

Le prix de la loterie fut gagné par le camarade D. Tran.

L'assemblée terminée, un goûter préparé par les Dames Auxiliaires de la Légion fut servi.

Quand la pauvreté frappe à la porte, l'amour s'enfuit par la fenêtre.

proverbe allemand

Barrage de la Saskatchewan-Sud

REGINA — A la fin d'octobre, il restait à peine 250,000 verges cubes de matériaux à tasser sur la berge principale de l'entreprise du barrage de la rivière Saskatchewan-Sud pour compléter pratiquement ce projet à fins multiples.

On estime à 85 millions de verges cubes le volume global de la terre utilisée dans cette construction. Il reste à faire les principaux travaux qui protégeront la face de la berge en amont et dans la région en aval des déversoirs.

A environ 25 milles au sud-est, le barrage de la vallée de la Qu'Appelle, qui fait partie intégrante de l'entreprise, est à peu près aussi avancé pour l'entreposage de l'eau. La principale berge est terminée à l'exception de l'enrochement qui est avancé. La voie ferrée du Pacifique Canadien, entre Bridgeford et Elbow, déplacée sur la berge, est maintenant remise en service.

La Saskatchewan paiera 25 millions de dollars et le Canada paiera le solde des frais — plus de 106 millions de dollars. Le gouvernement fédéral partagera aussi le coût du canal de dérivation qui servira à l'aménagement hydroélectrique au barrage principal.

L'Administration fédérale du rétablissement agricole des Prairies a été chargée des travaux de génie et de construction.

L'eau du réservoir, au niveau prévu pour l'approvisionnement, formera un lac de 140 milles de long. Présentement la profondeur est d'environ 115 pieds à la berge dont l'élévation, à son plus haut point, est de 210 pieds au-dessus du lit de la rivière.

Bons pâturages de l'ARAP en 1966

REGINA — Les pâturages collectifs exploités par l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) durant l'année 1966 fournissent les meilleurs herbages depuis plusieurs années, selon le directeur, M. George Halladay.

L'ARAP possède 85 pâturages qui comprennent 2,184,000 acres dont la majeure partie est constituée de terres marginales et sous-marginales. La charge comptait au-delà de 106,100 têtes de bestiaux adultes et 41,400 veaux, appartenant à 6,700 propriétaires. On comptait 48,600 vaches et 1,778 taureaux dont 1,516 appartiennent à l'ARAP. Dans huit de ces pâturages, 2,300 vaches ont été inséminées artificiellement.

Les 3,673 acres du pâturage Birch River dans le nord du Manitoba ont été ouvertes à la paissance cette année. Trois autres pâturages sont en voie d'établissement, savoir: le pâturage Louis Bull-Ermineskin, en Alberta, d'une étendue de 4,700 acres; le pâturage James Smith, en Saskatchewan, de 5,700 acres, et le pâturage Sylvan, au Manitoba, de 11,200 acres.

Des spécialistes agricoles de la Saskatchewan au Ghana

OTTAWA — Une équipe canadienne est à dresser des plans de travaux de conservation de l'eau au Ghana en vue de l'irrigation de grandes étendues de terrain dans le nord de ce pays.

Cette équipe, formée de dix spécialistes de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), ministère de l'Agriculture du Canada, et prêtée par le siège principal, de Regina, Sask., a entrepris ces travaux à la demande du Bureau canadien d'aide aux pays étrangers. L'équipe s'est rendue au Ghana il y a près d'un an.

Le gros des plans sont préparés à Accra.

Toutefois, des équipes de campagne travaillent à partir de leur base à Tamala dans le nord du pays; elles effectuent des relevés du terrain le long des rivières Pasam, Dunkwill et Bopara qui se déversent dans la rivière Mawil. Les membres de l'équipe de l'ARAP possèdent de nombreuses années d'expérience dans l'aménagement et la construction des réservoirs de captage des eaux, grands et petits. Ils s'occupent maintenant de former des étudiants du Ghana et à conseiller la Division de l'irrigation, du rétablissement et de l'égouttement des terres du gouvernement du Ghana par l'intermédiaire de sa Section de l'aménagement, des relevés et des plans dont le chef est un ingénieur du Ghana.

Vawn

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu à la salle de réunion le mardi 8 novembre avec le directeur, M. l'abbé N. Viens, et 11 membres présents.

Après la lecture des minutes et du rapport financier, les présidentes des différents comités présentèrent leurs rapports.

La présidente, Mme A. Blanchette, parla des projets futurs de la Ligue et lut les résolutions présentées au congrès diocésain et un article intitulé "A New Nation".

Il fut décidé d'envoyer $25.00 au Père Lemay, missionnaire au Brésil; $15.00 au Service catéchistique à Prince-Albert; $10.00 au fonds de bienfaisance du Saint-Père; $10.00 au fonds d'immigration; $10.00 au Service social et d'éducation; $10.00 à Stella Maria et $10.00 à l'Institut Vanier.

Des revues, des timbres et des objets de piété furent envoyés aux missions.

Mmes R. Blanchette et N. Higgins visiteront les malades durant le mois de novembre.

M. l'abbé Viens a lancé le mouvement scout dans la paroisse et inaugurera sous peu le mouvement guide qui sera sous le patronage de la Ligue.

A la prochaine réunion qui aura lieu le 6 décembre, Mmes E. McCaffrey et Lucien Nedelec serviront le goûter.

Après les prières et la bénédiction du directeur, un goûter fut servi par Mmes F. Blanchette et Louis Phaneuf.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Duck Lake

Décès de Mme A. Doucette

Une pionnière de la province, Mme Alexina Doucette (née Houle) est décédée à l'hôpital de Saskatoon le jeudi 10 novembre, à l'âge de 79 ans.

Des prières furent récitées au Salon funéraire MacKenzie, de Prince-Albert, le dimanche soir. Le service fut chanté le lundi par M. l'abbé A.-J. Houle en l'église du St-Sacrement. La chorale de Duck Lake, aidée de M. l'abbé E. Forrestier, de Leask, fit les frais du chant, sous la direction de M. Henri Paulhus. M. l'abbé R. Gaudet, curé, touchait l'orgue. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille du cimetière de Duck Lake. Le Salon funéraire MacKenzie était en charge des arrangements.

Mme Doucette, née à Drummondville, Qué., vint à Duck Lake en 1909, où elle et son mari, M. Paul Doucette, habitèrent sur une ferme jusqu'au décès de celui-ci en 1950.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Wilfrid, de Sudbury, Ont., et Joseph, de Flin Flon, Man.; deux filles, Mme M. Forrestier (Yvonne), d'Edmonton, Alta, et Mme L. Doucette (Desilda), de Coquitlam, C.-B.; 21 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants; trois frères, M. l'abbé A.-J. Houle et Walter, de Prince-Albert, et Joseph, de New Westminster; une soeur, Mme Alphonsine LaBonté, de Vancouver, C.-B.



Ci-dessus l'on voit les membres du nouveau Bureau diocésain des Guides de Gravelbourg: de gauche à droite, Mme Alfred (Irène) Chabot, commissaire diocésaine, Mme Léo Roberge, conseillère, M. l'abbé Maurice Minne, aumônier diocésain et aussi aumônier régional pour l'Ouest, Mme Roger (Denise) Pittet, vice-présidente et aussi nouvelle commissaire régionale pour l'Ouest, et Mme René (Yolande) Couture, présidente. Cette photo fut prise lors de la réunion du Comité diocésain le 3 novembre dernier, à Ferland, où assistaient également les cheftaines de Ponteix et de Ferland, les aumôniers du district, MM. les abbés Roger Ducharme, de Ferland, Alfred Bouchard, de Ponteix, et Dominique Dugas, curé de Gravelbourg, qui a connu une fin si tragique, et M. Marcel Moor, commissaire diocésain des Scouts.

Victoire

Mariage Watrin-Pott

Le 8 octobre, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à 2 h. p.m., M. l'abbé W. Desfossés, curé, bénissait le mariage de Mlle Nora Pott, fille de M. et Mme Arthur Pott, de Shell Lake, à M. Jean Watrin, fils de M. et Mme Fernand Watrin, de cette paroisse. Les pères respectifs étaient témoins pour leurs enfants.

La mariée portait une longue robe de satin recouverte de dentelle rose. Sa soeur, Christine, en toilette bleue, était demoiselle d'honneur, accompagnée de M. Léon Watrin, frère du marié.

Durant la messe, les religieuses, ainsi que M. Lawrence Collins, chantèrent trois jolis cantiques.

Un souper, suivi d'une soirée dansante, réunissait plusieurs invités chez les parents de la mariée. Des visiteurs de Shell Lake, Saskatoon, Prince-Albert, Park Valley et Canwood étaient venus pour l'occasion.

M. et Mme Jean Watrin résident maintenant à Shell Lake.

Va-et-vient

Au cours du mois d'octobre et au début de novembre, les personnes suivantes étaient de passage dans la paroisse: M. Henri Bilodeau, de Saskatoon, chez son fils, Jean-Louis; M. et Mme Jos. Frenette, de Victoria, C.-B., et M. et Mme Roméo Frenette, de Prince-Albert, chez les familles Maurice et Henri Frenette (M. et Mme Maurice Frenette et leur famille sont depuis peu résidents de la ville de Prince-Albert); M. et Mme Albert Bonneau et leur fille, Aline, de Henribourg, chez Mme Simone Doré; M. et Mme Gérard Pelletier, de North Battleford, chez M. et Mme Maurice Pelletier; Mlles Janet et Marilyne Lalonde, de Saskatoon, Mlles Gaétane et Monique Duret, Anita et Claudette Comtois, Marie Watrin et Thérèse Brassard et M. Raymond Préfontaine, tous de Prince-Albert, chez leurs parents respectifs; M. et Mme Alex. Lagimodière, de Marcelin, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Laurent Duret; M. et Mme Tancrède Lalonde, de Leask, chez M. Albert Lalonde; Mlle Thérèse Bonneau et son frère, Léon, de Léoville, chez leur mère, Mme Eveline Bonneau; M. et Mme Raymond Duret, de Léoville, chez les frères et soeurs de M. Duret.

M. et Mme Gustave Brassard et leur fils, Aimé, ainsi que Mme Henri Frenette, assistaient au mariage de leur nièce et cousine, Mlle Géraldine Riel, célébré à Prince-Albert le 8 octobre.

M. et Mme Gérard Francoeur et leurs enfants se rendaient à Vonda, chez leurs fille et gendre, M. et Mme Peter Boyenko.

M. Gilles Tremblay se rend au couvent de St-Louis de temps à autre pour y visiter ses trois enfants, Joanne, Doris et Paul, pensionnaires.

M. et Mme Jean-Louis Bilodeau sont revenus d'un voyage à Dauphin, Man., et Saskatoon où ils demeurèrent chez les parents de M. Bilodeau.

Mme Léanne Poirier a passé quelques semaines chez ses enfants en Colombie-Britannique.

Mme Simone Doré doit revenir bientôt d'un séjour dans la province de Québec.

M. Robert Frenette a fait un voyage dans l'Ouest, dernièrement.

M. et Mme Léonide Durette sont partis à Victoria et Port Alberni pour deux semaines.

M. et Mme Léo Préfontaine et leurs enfants, Hélène, Diane, Irène et Luc, sont partis à Vonda et Domremy.

Malade

Le bébé Donald Duret a été patient à l'hôpital de Big River, récemment.

Baptême

Le 30 octobre: Albert-Frédéric, fils d'Albert Lalonde et de Ruby Button, né le 22 octobre. Parrain et marraine, Bernard et Irène Lalonde, frère et soeur de l'enfant.

Bazar

Une température idéale et une foule enthousiaste contribuèrent à faire du bazar du 6 novembre un grand succès. Il y eut souper, organisé par les Dames de Ste-Anne, puis loterie, bingo, pêche, vente d'objets à l'enchère, puis un goûter.

Parmi les heureux gagnants mentionnons quelques noms: M. Raymond Beaulac, tables d'hôtesse, don du magasin Demers, de Debden; Mme Guy Tremblay, montre, don de M. l'abbé Desfossés; M. Laurent Duret, bouilloir électrique, don de M. Jules Tisserand, de Debden; Mlle Reine Beaulac, service de vaisselle, et Mme Roland Boudreault, une grotte de la Vierge.

Une dinde, donnée par M. Ovila Comtois et vendue à l'enchère, alla à M. Léonce Duret. Les gagnants des objets sur lesquels des billets avaient été vendus furent: Daniel Bilodeau, table pour lampe, don du magasin Klein, de Debden; David Vallée, crédit de $10.00 au magasin Lalonde, de Victoire; Juliette Tremblay, un cendrier. M. Joseph Brassard reçut le prix d'entrée, une petite lampe électrique.

Les recettes nettes furent de $736.50. Merci au R. P. A. Rodrigue, O.M.I., aux religieuses de la mission et du couvent qui ont assisté au souper, ainsi qu'à tous les gens de près ou de loin qui ont contribué au succès de ce bazar.

St-Brieux

Réunion annuelle

La réunion annuelle de la circonscription électorale de l'Association des Libéraux de Kinistino eut lieu à la salle paroissiale de St-Brieux le jeudi 27 octobre. Quelque 150 personnes prirent part à un délicieux souper, préparé par les Dames de Ste-Anne. Les invités spéciaux étaient l'honorable Gordon Grant, ancien ministre de la Voirie et actuellement ministre de la Santé, de l'Industrie et du Commerce, et M. le Dr Lyle Rea, candidat pour cette circonscription.

Suivant le banquet, M. le Dr Rea, en un court discours, souligna le besoin de coopération et l'appui de chacun afin de gagner aux prochaines élections. L'hon. Grant entretint l'audience de ses informations au sujet du coût d'expansion future des grandes routes. Il parla de la route directement à l'est de St-Brieux, reliant Humboldt à Melfort, et qui fut intégrée dans le système des grandes routes de la Saskatchewan.

Après ces discours et une période ouverte aux questions, M. Ed Cook ouvrit l'assemblée.

Les minutes de la dernière réunion annuelle furent lues par le secrétaire, M. Mike Sheremata. Le trésorier, M. Llyod Anderson, donna le comte rendu. M. Elwood Lawrence, président du comité des résolutions, présenta trois décisions. La nomination des officiers pour le prochain terme prit place. M. Brieux Gallais, président du comité des nominations, donna les noms pour les différents postes, qui furent acceptés de la majorité.

Voici les noms des officiers après l'élection: président honoraire, l'honorable R. Thatcher; président, M. E. Cook, de Birch Hills; secrétaire, M. M. Sheremata, de Wakaw; trésorier, M. L. Anderson, de Birch Hills; 1er vice-président, M. E. Lawrence, de Meskanaw; 2e vice-président, M. B. Gallais, de St-Brieux; 3e vice-président, M. Lorne Beatty, de Kinistino; le représentant de la circonscription électorale de Kinistino à l'exécutif provincial, M. Jack Combell, de Pathlow.

Bazar

Le bazar annuel et le souper au poulet, sous le patronage des Dames de Ste-Anne, eut lieu le 6 novembre à la salle paroissiale. Le tout rapporta la somme de $513.78.

Les Dames de Ste-Anne remercient tous ceux qui ont coopéré à faire de ce bazar un succès.

Curling

Le comité du Club de curling a tenu sa réunion annuelle, le 11 octobre. L'élection de l'exécutif pour l'année 1966-67 donna les résultats suivants: président, M. Dominique Rocher; vice-président, M. Raymond Colbert; secrétaire-trésorier, M. Marcel Degagné; conseillers, MM. James Gaetz, Joe Laczko, Léonard Mohninger, Robert Mumby et Lucien Blandin.

Willow-Bunch

Çà et là

Mme Marie Joyal s'est rendue à Montréal pour assister aux funérailles de son beau-frère, M. Welsh, décédé subitement à Ottawa. Durant son absence, Mme Cullen, de Weyburn, prit soin des six enfants de sa soeur.

M. Alphonse Lemieux, de Regina, est venu visiter des parents à Willow-Bunch, récemment.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, récemment.

Mme Elisabeth Fontaine eut la visite de ses neveu et nièce, M. et Mme Louis de Rocquigny, de Haywood, Man., récemment. Ces derniers se rendirent à Vancouver.

M. et Mme Orvall Anderson sont de retour d'un voyage d'un mois à différents endroits. Ils demeurent au village avec leur père et beau-père, M. Laurent Giraudier, âgé de 90 ans.

Félicitations à M. et Mme Bernard Philippon (Fitzpatrick) à l'occasion de la naissance d'une fille, récemment.

Mme René Fiset rendit visite à sa soeur, Mme Marcel Dionne, patiente à l'hôpital de la Providence à Moose Jaw depuis quelques semaines. Son mari et sa mère, Mme Roméo Rodrigue, lui ont rendu visite le 30 octobre.

Mme Raymond Campagne est allée à Moose Jaw, le 2 novembre, pour y visiter son mari, patient à l'hôpital pour examens médicaux. De là il fut transféré à Saskatoon où il fut hospitalisé pendant une semaine.

Mme Ernest Sylvestre est de retour chez elle après avoir subi une opération à l'hôpital de la Providence à Moose Jaw.

Mme Jean Bonneau rendit visite à ses parents, M. et Mme Amédée Roy, au Foyer d'Youville à Gravelbourg.

M. et Mme Gilbert Duperreault et leurs trois enfants sont partis le 30 octobre à Esterhazy où Gilbert s'est trouvé un emploi à la mine de potasse. Tous lui souhaitent bonne chance.

M. Paul Piché est décédé au Foyer d'Youville à Gravelbourg le samedi 12 novembre, à l'âge de 83 ans, après une longue maladie. Les funérailles eurent lieu à Willow-Bunch le lundi 14 novembre. Sincères condoléances à la famille.

Sont allés au mariage de M. Roch Beausoleil à Mlle Georgina Rice, à Mankota: MM. et Mmes Anatole et Adrien Beausoleil, André Fortier, Clarence Dosch et Denis Cayer. Les nouveaux mariés demeurent à Willow-Bunch,

Mme Aubert est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme André Rondeau, et leur famille.

Mlle Carol Weismiller, étudiante à l'Institut Pédagogique de Regina, a passé la fin de semaine chez ses parents.

M. et Mme Maurice Durand et leurs deux enfants, Mmes E. Dionne et Roméo Martin ont visité M. et Mme Maurice Carls à Radville, le 30 octobre.

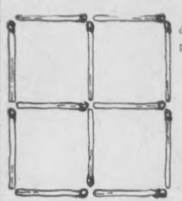
M. et Mme Paul Lapaire, de Regina, ont rendu visite à M. Philippe Mondor et aux autres parents, récemment.

Les étudiants suivants: Jean Duperreault, Léo Champigny, Richard Roy, Philippe Mondor, Armand Martin, Aurèle et Denis Duperreault, du collège de Gravelbourg, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, récemment.

M. et Mme Laurent Deblois et leurs deux enfants sont allés passer la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Paluik, à Moose Jaw.

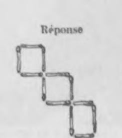
M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg, le vendredi 11 novembre, y visiter leurs parents et la fille de Mme Bruneau, religieuse au monastère du Précieux-Sang.

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a proposé qu'une rencontre ait lieu le 23 novembre avec les représentants provinciaux pour discuter du retrait du gouvernement central du domaine de la formation technique et professionnelle. La date n'est cependant pas définitive. Le principe d'une telle rencontre avait été accepté lors de la dernière conférence fédérale-provinciale.



Changez quatre allumettes de place, de façon à n'avoir plus que trois carrés.

Réponse

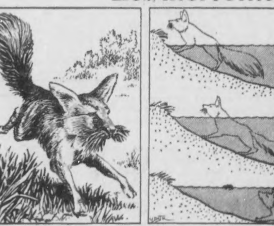




Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Les renards sont connus comme les plus rusés des animaux. Ce sont des mammifères carnassiers, à queue velue et museau pointu, qui vivent dans de profonds terriers.

La ruse incroyable de ces animaux a donné naissance à de nombreuses histoires vraies ou quelque peu exagérées. Nous allons vous en raconter une qui est absolument vraie.

Il vous est arrivé, en vous promenant dans un bois, de découvrir un endroit idéal pour vous reposer. Malheureusement, après quelques instants, vous remarquez trop tard que vous étiez assis près d'une fourmilière et les fourmis ont tôt fait de vous rendre la vie impossible et de vous chasser de cet endroit. Ceci arrive de temps à autre également à un renard. Croyez-vous qu'il se grattera au risque d'aggraver la démangeaison causée par les piqûres des fourmis? Non et c'est dans un pareil cas que le renard démontre qu'il est vraiment rusé.

Il cherche tout d'abord une touffe d'herbes sèches et se précipite vers un étang ou une rivière. Il pénètre lentement dans l'eau à reculons, tenant la touffe d'herbes dans sa gueule. Les fourmis installés dans le pelage sont obligées de fuir pour ne pas être noyées. Elles remontent donc le long du corps du renard pour se réfugier en fin de compte sur la touffe d'herbes qui surnage. Une fois qu'elles s'y sont tous rassemblées, le renard lâche la touffe et quitte l'eau heureux d'être débarrassé des fourmis et fier de constater que son stratagème a si bien réussi.

Ce n'est pas seulement le renard qui agit de la sorte. Il est connu que le putois, un autre mammifère carnivore, amasse dans son terrier des touffes de laine de mouton pour avoir toujours sous... la patte un moyen de se débarrasser de la vermine.

Le crédit vous coûte beaucoup

L'usage du crédit est un facteur reconnu et nécessaire dans notre économie moderne.

Le crédit peut être utile et très avantageux pour les consommateurs MAIS — s'il n'est pas employé avec prudence, le crédit peut devenir un fardeau pour les consommateurs. N'achetez jamais de marchandises à crédit sans savoir combien le crédit vous coûte — et combien il ajoute au prix coûtant.

On assaille de nos jours les consommateurs pour les inviter à acheter à crédit. Aux ventes à tempérament et aux comptes courants, on a ajouté les nouveautés qu'on appelle "crédit automatique", comptes "flexibles", cartes de crédit, et crédit "adolescent".

Connaissez bien le prix total de chaque achat que vous faites, y compris les intérêts et les autres charges de crédit. Les taux d'intérêt sur les versements peuvent varier d'un magasin à l'autre.

Sachez ce que le crédit vous coûte

Quand vous achetez à crédit, vous empruntez en somme de l'argent. Emprunter de l'argent coûte de l'argent. Pour vous prêter de l'argent, le marchand ajoute une charge additionnelle au prix de ce que vous achetez — et il appelle cela "intérêt", "honoraire pour service", "frais d'enlèvement", ou autrement. Avez-vous le moyen de payer cette charge additionnelle pour du crédit? Avez-vous besoin de l'argent pour quelque chose de plus essentiel?

Soyez prudentes dans vos achats à crédit. Le coût du crédit varie considérablement. Ce coût dépend du taux d'intérêt et de la durée du prêt.

Comparez les charges de crédit avec ce qu'il vous en coûterait pour emprunter une somme d'argent égale de votre banque.

L'acheteuse avisée obtient du crédit au taux d'intérêt le plus bas possible et pour la plus courte période de temps possible.

Il est encore plus avisé — et meilleur marché — de payer comptant.

Comment acheter à crédit

Quand il vous faut acheter un article à crédit pour lequel vous n'avez pas l'argent comptant, et pour lequel par conséquent vous devez obtenir du crédit, nous vous suggérons de prendre les mesures suivantes:

1. Découvrez le prix comptant de l'article. Ne vous fiez pas au prix de "liste". Celui-ci comprend souvent un montant "soufflé" pour vous tromper.

2. Découvrez ce que serait le coût total — le prix comptant, plus l'intérêt et toutes les charges de service — si vous achetiez par versements. Demandez quel taux d'intérêt annuel simple sur le prix comptant toutes ces charges représentent.

3. Explorez les possibilités d'emprunter de votre banque avant de vous engager dans un contrat par versements ou d'emprunter chez une compagnie de finance. Demandez à votre banquier quel sera le taux d'intérêt réel si vous faites vos remboursements par petits montants réguliers pendant une période déterminée.

4. Signez un contrat dans lequel le taux d'intérêt est le plus bas possible — c'est-à-dire, où vous pouvez emprunter au plus bas prix possible.

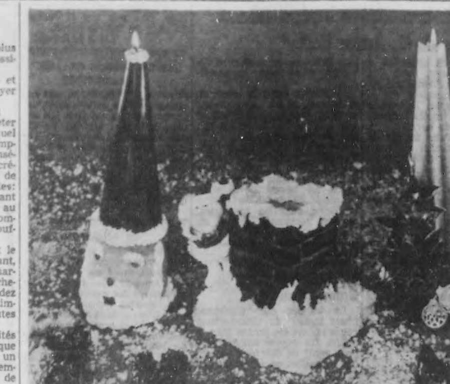
Quelques points à ne pas oublier:

Si vous ne pouvez pas payer 10 pour cent comptant, vous n'avez probablement pas le moyen d'acheter.

S'il vous faut plus de deux ans pour payer, vous n'avez probablement pas le moyen d'acheter.

Si vous faites un paiement initial élevé, vous pouvez demander un taux d'intérêt plus bas.

N'oubliez pas: les "comptes qui se renouvellent automatiquement" sont dispendieux.



Noël à la chandelle

La chandelle appartient aux traditions de Noël. Voici trois chandelles spécialement conçues pour la saison des fêtes.

Le Père Noël souriant

La fabrication de cette chandelle exige de la paraffine, des peintures de plastique, Testor, des colorants et un grand moule conique. Placez d'abord la mèche dans le moule, et scellez-la bien au fond.

Faites fondre la paraffine au-dessus de l'eau bouillante à une température de 180°F. Cette paraffine devra être teintée d'un rouge vif, car elle deviendra le haut-de-forme du Père Noël. Remplissez le moule aux deux tiers et laissez figer dans de l'eau. Tassez la paraffine et remplissez à mesure qu'elle se contracte.

Etant donné que l'autre tiers du moule deviendra la figure du Père Noël, faites fondre d'autre paraffine et teintez-la de rose afin de lui donner un teint couleur chair. Laissez bien durcir avant de démouler.

Marquez les traits à l'aide de peintures de plastique. Si vous désirez un Père Noël avec barbe blanche et chapeau garni de fourrure et d'un pompon, procurez-vous de la paraffine dont le point de fusion est 145°F. et ajoutez-y deux cuillerées à table d'acide stéarique par livre de paraffine. Ensuite fouettez et appliquez.

Cheminée de Noël

Pour la cheminée de briques on doit utiliser un moule carré. Point n'est besoin de mèche. Faites fondre de la paraffine blanche et remplissez le moule au point désiré. La température doit être de 190°F. Placez avec soin le moule dans de l'eau à environ 65°F. Il vous sera peut-être nécessaire d'utiliser un poids pour empêcher le moule de flotter.

Laissez reposer jusqu'à ce qu'une pellicule d'environ ⅛ de pouce se soit formée à la surface de la paraffine. Les parois devront avoir une épaisseur d'environ un quart de pouce. Enlevez le moule de l'eau et, à l'aide d'un couteau à éplucher, enlevez un carré de la cheminée de manière à laisser une paroi creuse de tous les côtés. Enlevez ce carré de paraffine et laissez refroidir jusqu'au moment du démoulage.

Faites fondre d'autre paraffine et teintez-la de rouge. A l'aide d'un petit pinceau recouvrez de rouge l'extérieur des parois. Une fois refroidi, striez avec soin les briques et entourez-les de "mortier" blanc.

Placez sur une base de Styrofoam et décorez de neige, faite de paraffine fouettée. Faites d'abord fondre la paraffine, versez-la dans une assiette d'aluminium et laissez refroidir jusqu'à ce qu'il se forme une pellicule blanche, puis fouettez avec une fourchette. Lorsque le tout est prêt, placez une chandelle dans un verre à l'intérieur de la cheminée et ajoutez un petit Père Noël s'apprêtant à entrer dans la cheminée. Nous nous sommes procuré le nôtre au magasin de menus articles. Une fois la chandelle allumée, elle brillera à travers les parois de la cheminée. Les enfants en seront émerveillés.

Etoile de l'Orient

Cette chandelle filée en forme d'étoile et garnie de houx est des plus attrayantes une fois allumée, étant donné que le centre rouge brille doucement à travers l'enrobage blanc. Préparez le moule avec une mèche carrée tressée, et scellez-la bien au fond à l'aide d'un scelleur pour moule ou d'argile moulée. La mèche doit être centrée au-dessus du moule à l'aide d'une tige à mèche. Nous avons choisi un grand moule pour chandelles en forme d'étoile.

Faites chauffer environ 2½ livres de paraffine additionnée de trois cuillerées à table d'acide stéarique par livre de paraffine au-dessus de l'eau bouillante à une température de 180°F. Si vous préférez une chandelle plus blanche, ajoutez des cristaux brillants, à raison de ¼ de cuillerée à thé par livre. Remplissez le moule de paraffine blanche. Mettez à l'eau pendant environ trois minutes. Retirez et enlevez toute la paraffine liquide du moule. Egouttez bien. Remettez à l'eau pendant 20 minutes.

Réchauffez le surplus de paraffine en y ajoutant du colorant rouge. Une fois le moule suffisamment refroidi et bien en place, versez la paraffine rouge et chauffez à 180°F. Remplissez le moule jusqu'à ¼ de pouce de la première coulée de blanc. Tassez avec soin et remplissez au fur et à mesure que la paraffine refroidie se contracte. Cette précaution est très importante afin d'éviter que des poches d'air se forment autour de la mèche. Lorsque vous ajoutez de la paraffine, assurez-vous bien qu'elle est réchauffée à la température voulue. Il faudra au moins six heures avant que cette chandelle soit solidifiée. Démoulez et aplatissez le bas de la chandelle sur une assiette à tarte chauffée. Parez-la de houx et de cloches d'argent.

Pour d'autres conseils sur la fabrication des chandelles, ainsi que des renseignements sur la fabrication des fruits de cire et sur la mise en conserve, demandez le bulletin de la "Wax Creative", en écrivant à Case postale 4080, Terminal A, Toronto, Ontario.

Patron imprimé



Numéro du patron: 724

Prix: 35c

Envoyez votre commande à:

**Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60, Front St. West, Toronto, Ont.**
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse. (Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Propos sur les jambes

Pour la femme d'aujourd'hui, consciente des exigences de la mode nouvelle, l'apparence et l'état de ses jambes est certainement de première importance.

Il n'est pas donné à toutes les femmes de posséder une jambe parfaite. D'ailleurs celles-là sont plutôt rares.

Par contre, la femme qui s'arrête à examiner dans un grand miroir, quelle sorte de jambe elle possède, peut certainement améliorer leur apparence, s'il y a lieu.

Si vous constatez que votre jambe vous semble beaucoup trop grosse, il est à conseiller de porter un bas de couleur foncé, avec couture à l'arrière pour les cas extrêmes. Naturellement, assurez-vous que cette couture soit placée au milieu de votre jambe, et toujours bien droite. Si par contre, vous possédez une jambe mince, vous pouvez porter un bas clair et sans couture.

Les genoux sont une partie du corps qui est très souvent négligée. Pourtant il est si simple de nous garder 30 secondes après le bain pour les frictionner avec soit une bonne crème ou encore avec une bonne lotion. Vous serez surprise des résultats. Des genoux négligés deviennent rugueux et souvent accrochent les bas. Il est même à conseiller pour les genoux trop endommagés, de les maquiller avec les mêmes produits que vous appliquez sur le visage.

Autre chose qui n'aide certainement pas l'apparence d'une jambe de femme: Les poils follets.

Avec la mode des jupes courtes, une femme se devrait de prendre les moyens pour se débarrasser de ces poils superflus. Que ce soit par électrolyse, ou préférablement avec une bonne cire dépilatoire éprouvée, vous constaterez que les résultats valent certainement la peine encourue.

En un mot, la femme devrait donner des soins aussi jaloux à ses jambes, qu'elle en donne à son visage, quel que soit le genre de jambes qu'elle possède.

Si vous désirez quelques renseignements sur ces vilains poils follets, ou sur le visage, faites la demande à Cousine Blanche, 887 Carleton, Chambly, Qué., en incluant 10 sous pour chaque feuillet. Le tout est fait discrètement.

COUSINE BLANCHE.

Use Christmas Seals

Fight tuberculosis and other respiratory diseases

CANADA 1966

Depuis plus de 60 ans, des petits timbres gais et joyeux, tels que celui qu'on voit ci-dessus, parcourent le monde entier collés aux lettres, cartes et paquets de Noël. Ils servent à rappeler à tous que la tuberculose est encore la maladie contagieuse qui fait le plus de ravages. Les revenus provenant de la vente des Timbres de Noël sont consacrés à défrayer le coût d'examens gratuits, d'enquêtes dans les industries et pour les cliniques mobiles, entre bien d'autres fins.

La "Sanatorium Board of Manitoba" rappelle à tous qu'il y a encore beaucoup à faire puisqu'il y a encore plus de 700 personnes qui suivent des traitements contre la tuberculose au Manitoba et que 20 pour cent de la population est en mesure de la transmettre si une surveillance stricte n'est pas continue.

On a cru bon, depuis les derniers cinq mois, d'ajouter aux examens de tuberculose, des tests "bouts des doigts" pour dépister le diabète. Vingt mille de personnes au Manitoba en ont profité. Ce dernier projet est réalisé en collaboration avec le personnel de recherche de l'Université de Manitoba, de l'Association Médicale du Manitoba et de la "Canadian Diabetes Association. L'Association des voyageurs de Commerce de Brandon a aussi apporté son appui.

Les timbres de Noël ont recruté les individus et en ont fait une immense armée qui combat pour une meilleure santé. Leur succès va sans cesse grandissant. Ne les oubliez pas!



Q. — Mon mari et moi sommes assez âgés et n'avons pas fait de testament. Nous avons des enfants à qui nous laisserons nos biens, évidemment, mais certains d'entre eux ont déjà reçu une bonne part de l'héritage qui leur revient. Croyez-vous que nous pourrions rédiger nous-mêmes nos testaments et les écrire de notre main? J'ai lu quelque part que les testaments olographes étaient valides. Nous ne voudrions pour rien au monde qu'il y ait des malentendus entre nos enfants après notre mort à cause du manque de testament. Vos conseils seraient vivement appréciés.

Vieux parents.

R. — Vous n'êtes pas sans savoir que vos testaments auraient dû être faits depuis longtemps, tant pour la protection de vos intérêts que pour celle de vos enfants. Je vous conseille donc d'agir immédiatement. Le testament olographe bien fait est valide, en effet, mais pour ce qu'il vous en coûtera, il est préférable de le faire rédiger en bonne et due forme par un homme de loi. Vous n'avez qu'à expliquer exactement quelles sont vos volontés à votre avocat. Il saura vous conseiller sur de nombreux petits points qui pourraient, s'ils sont mal exprimés, rendre le testament nul, ou injuste envers l'un ou l'autre de vos enfants. Il ne faut pas oublier que, si votre mari ou vous-même mourriez dans le moment, le survivant ne recevrait que le tiers de vos biens, les deux autres tiers seraient partagés en parts égales par vos enfants. S'il faut absolument que vous rédigiez vous-mêmes vos testaments, sachez exprimer vos volontés avec grande précision, soyez bien certains d'inscrire la date et votre adresse et de le signer, évidemment. Il serait bon de le signer en présence d'une ou deux personnes étrangères, dont le nom n'est pas couché sur le testament, qui signeraient ensuite comme témoins. Elles n'ont pas besoin d'en connaître le contenu. De cette façon, vos enfants n'auraient pas la peine, plus tard, de faire établir l'authenticité de vos signatures.

☆ ☆ ☆

Q. — Comment se fait-il que tant de gens, soi-disant instruits et qui occupent de très belles situations, ne savent pas manger convenablement? Vous, qui circulez un peu partout, n'êtes certainement pas sans avoir rencontré des personnes, hommes et femmes, vêtus de ce qu'il y a de plus beau et du plus dernier cri, qui ont des manières tout simplement incroyables. Par contre, je connais des gens très simples, dont l'occupation est des plus humbles, qui sont de véritables messieurs et de grandes dames. Il me semble que ces "cartes de mode" devraient donner l'exemple. Qu'en pensez-vous? — **Choquée.**

R. — On a beau être instruit, cela ne veut pas dire qu'on a reçu une bonne éducation de famille ou qu'on soit assez intelligent pour observer les autres, ou s'acheter un manuel d'étiquette et le lire. C'est à la maison quand on est tout tout petit que les manières sont formées par les parents avertis. Lorsque l'enfant commence sa vie sociale, en entrant à l'école, il devrait déjà posséder, au moins un minimum, de bonnes manières. Elles devraient déjà lui être naturelles, selon son âge évidemment. A mesure qu'il se développera et qu'il observera, il y ajoutera à la base. Il me semble que, les personnes qui n'ont pas eu l'avantage d'une bonne éducation de famille pourraient et devraient, surtout celles qui ont parfois monté trop rapidement l'échelle sociale, faire au moins autant d'efforts pour acquérir une éducation convenable qu'elles en déploient à se vêtir et à se donner de grands airs. J'en connais qui ont même oublié comment dire "merci" à qui que ce soit et pour quel que service que ce soit. Elles se font mal juger. Elles acquièrent la réputation d'orgueilleux ou d'orgueilleuses mal élevés. Certaines personnes sont plus à plaindre qu'à blâmer, mais elles n'en sont pas moins déplaisantes à observer ou... à servir!

LOUISE.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette



Suggestions de cadeaux pour Noël

LONDRES — Une compagnie londonienne, Frederick Corringe Ltd., a fait parvenir 311,000 catalogues annonçant entre autres des cornemuses écossaises à montures d'argent, au prix de $483.50. La firme Neiman-Marcus suggère des baignoires jumelles — pour "lui" et "elle" — recouvertes de marbre et munies de robinets d'or, à $4,000 la paire. Au rayon des jouets, Schwarz offre une salle de bain avec douche qui fonctionne réellement, proportionnée aux dimensions d'une poupée d'environ 8 pouces — $8.95. La compagnie Spencer Gifts a mis à l'étalage un poste de radio gros comme un dé à coudre, pour $1.98. De son côté, Hammacher offre un poste de télévision de 3 pouces, pour $150.

✦ ❊ ✦

Le vieil oncle vient en visite et questionne son jeune neveu qui débute à l'école:

— Alors, ça marche? Combien font 2 et 2?

— 4, répond le gamin sans hésiter.

— Très bien, approuve l'oncle. Et il donne 4 sous à l'enfant. Alors, celui-ci marmonne: "Si j'avais su, j'aurais dit 5...".

✦ ❊ ✦

Quand vous faites le ménage d'une pièce, placez tout le nécessaire à nettoyage dans un panier à poignée. Vous aurez ainsi tout ce qu'il vous faut au même endroit et vous vous épargnerez des pas inutiles.

✦ ❊ ✦

Protégez les murs et meubles peints des vilaines égratignures en appliquant une bande de ruban de mousse gommée sous les lampes, les cendriers et derrière les cadres des tableaux.

✦ ❊ ✦

Quand vous servez une boisson non sucrée (jus de tomate, par exemple), pensez aux petits "amuse-gueules" qui vont avec: olives, oignons, cornichons, crevettes, petits carrés de jambon, de gruyère, pointes d'asperges que l'on prend avec une pique en bois, bouquets de chou-fleur cru trempés dans du ketchup, etc.

✦ ❊ ✦

— Vous êtes accusé d'avoir volé une voiture! Comment pouviez-vous faire une chose pareille?"

— "Ben, monsieur le juge, la voiture était stationnée devant l'entrée d'un cimetière; j'ai cru que le propriétaire était mort."

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer parfaitement le dessous de l'ongle, frottez avec un coton imbibé d'eau oxygénée que vous enroulerez autour du bâtonnet.

✦ ❊ ✦

Le repos du corps s'obtient dans le travail de l'esprit et le repos de l'esprit, dans le travail du corps. — Doumer

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: Sous-officier-rapporteur.

Ce qu'on doit dire: Scrutateur

✦ ❊ ✦

Dupont ne fait pas de zèle. Il dort sur son bureau. Le temps passe, les employés s'en vont et Dupont dort toujours. Arrive une femme de ménage. Elle le secoue:

— M'sieur, réveillez-vous, il est déjà sept heures et demie.

— Déjà! hurle Dupont. Mais alors, j'ai travaillé une heure de trop.

Restaurateur artistique au service des Manitobains

La Galerie des Arts de Winnipeg s'est acquis dernièrement les services de M. Ferdinand Petrov, restaurateur de peintures. M. Petrov est né en Hongrie et étudia à l'Université de Budapest et au Collège des Arts décoratifs. Il quitta Budapest en 1956, se rendit en Yougoslavie, puis en Suisse où il vécut pendant huit ans. Il fut attaché à divers studios où il s'occupa de la restauration de peintures.

Il est à Winnipeg depuis le début de 1966. La Galerie des Arts de Winnipeg est heureuse de faire savoir au public que les services de cet artiste sont à la disposition des personnes qui en auraient besoin pour la réparation ou la restauration de tableaux.

M. Petrov ne parle que le Hongrois et l'Allemand, mais un interprète sera à la disposition des clients. Son atelier "The Workshop" est situé à 291, rue Colony (anciennement le Cinema Centre Building), Winnipeg.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par Doris Faber

NUMERO 14

contraste frappant avec ses cheveux châtain clair, simplement ornés d'un camélia et ses yeux d'améthyste. Son teint mat, légèrement ambré, paraissait plus chaud et l'absence de tout bijou à son cou, à ses poignets, achevait l'harmonie de cette toilette noble et précieuse. Chez Mme Automne et en présence de celle-ci, Lorraine avait appris à marcher sans embarras, à se tenir dans le beau kimono sans être gênée par les larges manches, l'obi — la ceinture — réduite à la manière moderne, supprimant une raideur compassée. Tout naturellement, ainsi que l'avait remarqué la mère de Tadao, la jeune fille était faite pour les robes de brocart à la mode de jadis. Sa taille et sa démarche "très princesse" le lui permettaient.

Très vite, elle fut un peu confuse de son succès. Elle savait qu'elle provoquerait des commentaires, mais ne comptait pas faire sensation. Son orgueil, ou plutôt sa fierté, était fort loin de la plate vanité. Aussi, chercha-t-elle la solitude dans un recoin où elle cesserait d'être le point de mire des Japonais séduits, un peu choqués cependant, des Occidentaux béats. Moins éblouissante et spectaculaire, Yveline en robe de mousseline de soie vert amande, et qui avait banni définitivement son maquillage-vedette, était néanmoins délicieuse. Le regard de Tadao le lui exprimait clairement, mais elle n'en était pas émue et, au vif regret de Lorraine, se préoccupait surtout de tenir sa place parmi les artistes. Le désir honnête mais obstiné de devenir grande comédienne et célèbre pour opposer une victoire au souvenir d'Alain, de son amour perdu, lui faisait encore négliger un amour proche et vivace. Après la première attraction, une chanteuse aux longs cheveux à la façon très lointaine de Saint-Germain-des-Prés, Lorraine vit venir à elle un garçon dégingandé aux yeux d'écureuil intelligent.

— Me reconnaissez-vous? dit-il.

Bien qu'il eût échangé son complet à carreaux contre un protocolaire smoking, elle n'hésita pas.

— Monsieur Claude Granville. C'est à moi de vous féliciter pour votre mémoire des physionomies.

— Vous voulez rire: cette sorte de mémoire fait partie du métier de journaliste. D'ailleurs, quand on vous a vue une fois, on s'en souvient. Mais ce soir, chapeau! Vous êtes formidable.

— Je ne l'ai pas fait exprès.

— Tant pis pour toutes celles qui vont en être malades. Vraiment, vous êtes réussie. Où avez-vous "dégoté" ce kimono?

— La baronne Oda — mère de Tadao, l'assistant-metteur en scène — me l'a prêté.

— Peste! il vaut quatre ou cinq cent mille anciens francs. Si ce lâcheur de Ralph Wallers vous voyait ainsi, il s'offrirait une belle petite crise de jalousie car tous les hommes vous reluquent.

Au nom de Ralph, Lorraine avait pâli; une crispation brève brisait l'arc pur de ses lèvres. Pour donner le change, elle s'efforça de sourire.

— Je ne suis pas si satisfaite d'être remarquée.

— Eh bien, je vais vous servir de garde du corps. Comptez sur moi pour vous accaparer. S'il n'y avait pas tant de respect humain parmi les invités masculins les plus huppés, vous ne seriez pas restée seule ces dix dernières minutes. Maintenant, je fais barrage. Vous êtes mon exclusivité. Vous aurez droit à cinq lignes dans l'article que j'enverrai à Paris-Lumière.

Granville était cordial, gentil à sa manière. Il s'imposait sans discussion possible. Lorraine dut en prendre son parti et répondit ironiquement:

— Monsieur Granville, votre article ne mettra en vedette qu'une personne modeste, égarée dans Tokyo et réduite au chômage.

— Au chômage. C'est une honte! On va arranger ça. Whisky, champagne?

Il s'assit près de Lorraine, posa un bras protecteur sur le dossier de sa chaise et d'un mouvement de tête attira un serveur. Lorsque les deux jeunes gens furent pourvus de whisky et d'assiettes contenant des bouchées variées, le journaliste reprit son ton péremptoire:

— D'abord, pour préluder nos bons rapports, ne m'appelez pas "M. Granville". C'est féodal à pleurer. Dites simplement: Claude.

Il s'interrompit le temps d'un numéro musical — ensemble indonésien aux mélodies à la fois heurtées et nostalgiques — puis vint la question que Lorraine redoutait:

— Toujours rien de Ralph?

Par prudence, elle se borna à esquisser un geste évasif, mais son regard dissous dans un rêve, paraissait rejoindre l'absent. Granville scanda:

— Ini-ma-gi-na-ble! Un autre pourrait bien prendre sa place dans votre coeur.

Lorraine riposta vivement:

— Entre Ralph et moi existe une entente comme il y en a peu. Le passé, les souvenirs nous attachent l'un à l'autre. C'est ainsi que je comprends l'amour. Les coups de foudre, les toquades me laissent sceptique.

— Pas moi. je ne suis pas romantique mais convaincu que certains êtres sont pénétrés jusqu'à l'os, l'âme, le coeur si vous voulez, c'est plus éthéré, plus joli, dès le premier regard. C'est ... une prédestination. Je ne vous cache pas que vous avez fait impression sur moi. Ne sursautez pas: je répète que je n'ai rien d'un troubadour. Si je ne parviens pas à vous toucher, je n'irai pas me jeter dans le cratère d'un des nombreux volcans japonais, mais puisque vous m'intéressez, je suis prêt à vous aider. J'ai réfléchi depuis notre première rencontre. J'aurais du boulot pour vous.

Il se tut à nouveau: deux geishas venaient occuper la piste. Pâles et hiératiques, évoquant les temps révolus, elles portaient de lourds et riches kimonos, leurs cheveux se dressaient en coques lissées à l'huile de camélia. Elles disaient, à tour de rôle, un poème qu'elles mimaient par leurs attitudes et un jeu d'éventail. Lorraine suivait avec peine leurs évolutions lentes et gracieuses. Certes, elle était flattée dans sa féminité de la déclaration un peu cavalière de Granville. Malgré ses idées sur le coup de foudre, son sentiment n'était pas des plus sérieux. Il se montrait serviable, mais ne serait-il pas bientôt encombrant? A peine les geishas se furent-elles retirées que Lorraine écouta son "garde du corps":

— Vous pourriez être mon assistante. Je demanderais pour vous des émoluments convenables à Paris-Lumière. Ici, je suis le correspondant intégral, touche à tout: je relate les grands événements du Sud-Est asiatique, je me balade souvent, je vais à Hong-Kong, à Séoul, à Formose, à Manille et parfois je ne suffis pas pour tout ce qu'il y a à dire. Pour les anecdotes, les potins, les mondanités japonaises ou occidentales, vous feriez très bien l'affaire.

— Mais je n'ai aucune expérience du journalisme.

— C'est moi qui me chargerais des "papiers" à écrire. Vous me fourniriez seulement l'information.

— Je ne vois pas comment.

— Le meilleur centre de documentation, c'est la boîte de nuit, le bar sélect. Vous dormez le jour. Le soir, vous vous nippez gentiment et vous vous installez dans les établissements réputés, au Crown, au Rat Mort, à Queen Bee, à Universe, à l'Espoir, pour n'en citer que quelques-uns. Vous interrogez les serveurs, les hôtesses, vous apprenez ainsi les scandales, les combinaisons financières, les mariages en train, les secrets de familles en vue, les échos d'ambassades. Vous allez aussi dans les hôtels et, moyennant une gratification à certains membres du personnel, vous êtes amplement renseignée. Eh bien, qu'est-ce que vous avez? Ça vous choque?

Lorraine fit un effort pour répondre sans trop de sécheresse:

— Oui. Je ne suis peut-être pas "à la page", mais cette... occupation me semble assez proche du métier de chiffonnier. Ces investigations dans la vie des autres... Je me représente immédiatement crochetant dans les poubelles ou inventoriant les corbeilles à papiers.

— Le journalisme consiste forcément à s'occuper des autres, et vous exagérez, nature indomptable, fanatique de la pureté!

— Je suis ainsi, c'est vrai et je ne changerai pas. J'aime mieux chômer, vivre dans l'incertitude que de me sentir abaissée.

— Bien, bien, Altesse, car vous avez les manières, les exigences d'une Altesse en exil; vous en verrez de dures... si Ralph vous abandonne définitivement, vous serez obligée de considérer la vie de façon plus ... pratique. Mais, ne parlons plus de ma proposition. Par bonheur, je ne suis pas méchant, je ne vous garde pas rancune. Vous êtes terriblement emballante, très peu pour moi, je le crains. Pourtant supposez que je vous aide autrement?

— Que voulez-vous dire?

— En menant une petite enquête personnelle au sujet de Ralph. Cette disparition pique ma curiosité de journaliste et je ne serais pas fâché que vous pensiez: "Ce Claude Granville, il est ce qu'il est, soit, tout de même assez bon type..."

Lorraine s'égarait dans le dédale d'un cas de conscience. Elle objecta:

— Claude, je ne sais si votre idée est bien opportune.

— Pourquoi pas opportune, comme vous le dites en langage suprêmement recherché? Peut-on apprendre ce qui vous trouble, inaccessible beauté?

— Imaginez que Ralph coure un danger.

— Le danger compte aussi dans mon métier, c'est le benjamin de mes soucis.

— Admettons-le, mais vos recherches ne risquent-elles pas de placer mon fiancé dans une situation plus périlleuse?

— Vous, vous flairez quelque chose.

Lorraine était au fond de l'impasse. Elle dut avouer:

— Oui.

Elle hésita puis, abandonnant tout orgueil, ajouta d'un ton de prière:

— Je voudrais que tout reste confidentiel entre nous, Claude Granville.

— Inutile d'insister: vos désirs sont des ordres, Lorraine Romény. Vous me demandez la discrétion de telle manière! Comment y résister? Soyez tranquille, motus. Je me mettrai en campagne aussitôt que mes rares loisirs me le permettront. Si je vous ramène Ralph, vous aurez au moins un bon souvenir de moi.

Lorraine sourit. Ce sourire donnait à son visage étroit, souvent triste, une séduction inimitable.

— Au fond, tout au fond? Merci malgré la restriction! Où habitez-vous, Altesse? Que je puisse vous joindre le cas échéant.

Elle donna l'adresse du "Bonheur des quatre saisons". Un jongleur d'une prodigieuse habileté coupa la conversation. Lorraine tentait d'apaiser ses scrupules. "Claude me rendra sans doute service et, si je revois Ralph, je l'avertirai. Après tout, il est naturel que son attitude éveille la curiosité. Je devrais parler de tout cela à Philippe Vernin. Mais comment faire?"

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 34

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

LES VERS UN PROBLEME? Procurerez-vous Pamovin, le traitement d'une fois pour les vers. Disponible à votre pharmacie locale. 29-144-39C.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Garage. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-1253. 32-204-34C.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-5543. 32-203-T.F.

A LOUER — 161, rue Kitson. Logis: 5 pièces, 3e étage. Poêle et réfrigérateur. Pour jeune couple marié ou demoiselles qui travaillent. Libre: 1er décembre. Signaler: CHapel 7-3705. 33-211-T.F.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces; salle de bain privée. Meublé si désiré. Pour personnes responsables. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-6271, entre midi et 8 h. 31-184-T.F.

A LOUER — 293, boul. Provencher. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $65. Appeler T. Lonergan, CHapel 7-3084. 32-199-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

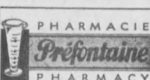
Pas de cheveux gris ...
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

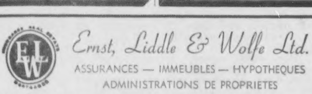
St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile



100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet


CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-6744. 34-229-35C.

A LOUER — Taché et Dumoulin. Garçonnière meublée. $45. Signaler: CEdar 3-3766. 34-226-T.F.

A LOUER — Logis meublé: 2 grandes pièces. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Jeune couple ou jeunes filles qui travaillent. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-3468. 34-225-35C.

A LOUER — Rue Jeanne d'Arc. Chambre pour dame ou demoiselle responsable. Libre: 1er décembre. Signaler: CHapel 7-8157. 34-227-35C.

A LOUER — St-Boniface. Joli bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Très propre. Près école. Plein soubassement avec chambre finie. Chauffage: gaz. $85 par mois. Signaler: 247-9267. 34-230-34C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé: 3 pièces. Lessiveuse, séchoir, stationnement fourni. Libre: 1er janvier. Signaler: 233-7047 le jour, CEdar 3-4281. 34-228-35C.

A LOUER — Logis moderne: 3 pièces. Libre: 1er décembre. Garage si désiré. Signaler: 233-5692. 32-197-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec cuisinette. Près arrêt d'autobus. Pour demoiselles qui travaillent. Sécheuse. Libre: 1er décembre. Signaler: 233-5268. 33-216-35C.

A LOUER — 155, rue La Vérendrye. Logis: 4 pièces. Entrée privée. Garage. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-4610. 33-221-34C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre, facilités de cuisine. Poêle et réfrigérateur. S'adresser l'avant-midi à 197, rue Masson, ou appeler 233-3772 l'après-midi. 33-219-34C.

A LOUER — St-Boniface, 156, rue Notre-Dame. Logis: 3½ pièces. Salles de bain et entrée privées. Signaler: 247-3546. 33-209-34C.

A VENDRE OU A LOUER — Village de St-Adolphe. Maison moderne: 7 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-5478. 33-214-T.F.

A VENDRE
Garage bien établi dans le sud du Manitoba, équipement moderne, bonne bâtisse 45' x 65'. Agence d'auto et machinerie avec l'approbation de la compagnie. S'adresser à Boite 217, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 33-217-36C.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-964-T.F.

A VENDRE — Magasin général. 60 milles de la ville, sur grande route principale. Départ du propriétaire. Sacrifierait pour $17,000, bâtisses et stock. Logis attenant: 4 pièces. Complètement moderne. Accepterait la moitié comptant. Signaler: GRover 5-0012. 31-193-34C.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

ON DEMANDE — Secrétaire réceptionniste bilingue pour dentiste. 12e année préférée. Dactylo. Références. Pourrait commencer immédiatement. S'adresser au Dr A.-S. Lachance, Ste 2, 13, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-7726. 34-233-35C.

ON DEMANDE — Personne pour tenir compagnie à une dame. Chambre, pension et salaire raisonnable. Signaler: 783-0086 après 4 h. 34-232-T.F.

ON DEMANDE — Dame âgée ou jeune fille pour aider à la maison. 5 enfants, 4 à l'école, 1 à la maison. Logée et nourrie. S'adresser à 1426, avenue Dover, Regina, Sask. Téléphone: Regina 568-5367. 34-224-35C.

ON DEMANDE — Infirmières licenciées pour hôpital de campagne. 10 lits. Bon salaire. 3 semaines de vacances, semaine de 40 heures. Pour information s'adresser à Cécile Delaquis, Hôpital Notre-Dame, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. 34-223-34C.

ON DEMANDE — Secrétaire bilingue pour bureau d'avocat. Conditions avantageuses, expérience préférable. Appeler Armand Dureault, C.R., Whitehall 2-0038. 32-194-T.F.

CHANTS ET DISQUES FRANCAIS ET ANGLAIS. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTER, 121, rue York, Ottawa, écrivez-nous. 33-208-35C.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE
221, rue Dumoulin. Maison: 2 logis, 1 de 4 et l'autre de 5 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Près Instituts St-Joseph et Provencher. Certains meubles. Offres raisonnables considérées. 34-231-T.F.

A VENDRE — Centre français. Petite maison toute meublée. Chauffage: huile. Lot: 100' de front par 400' de profondeur. Aussi automobile "Mercury" '63 Le tout: $6,000. Signaler: GR 5-0012. 33-220-36C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
Transcona — Duplex nouvellement décoré: 4 et 3. Salle de récréation au soubassement. Gaz. Garage. $16,500.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
31-187-34C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
PRES DE WINNIPEG
Garage (station-service) avec outillage, stock, etc. Aussi agences d'huile brute et d'engrais chimique.s Propriétaire se retire. Prix très attrayant.
NORWOOD
Maison de rapport attrayante. 2 grands logis. De construciton récente. Située près école, etc. Comptant requis: $7,500. Prix raisonnable.
PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.
ST-BONIFACE
Belle grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
31-188-34C.

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Réception de la compagnie Imperial Tobacco en l'honneur de M. Arthur Fiedler

Le vendredi 18 novembre à l'hôtel Fort Garry, avait lieu une réception en l'honneur d'Arthur Fiedler, organisée par la compagnie Imperial Tobacco, à laquelle étaient invités les gens de la presse et de la radio.

Descendant d'une famille de musiciens, M. Fiedler s'est marié à 48 ans. Il a trois enfants. Natif de Boston, il est le premier citoyen de cette ville à devenir le directeur de son orchestre symphonique, poste qu'il occupe depuis 36 ans.

Vendredi soir et dimanche après-midi il a donné deux concerts avec l'orchestre symphonique de Winnipeg. Marek Jablonski, d'Edmonton, était le pianiste invité.

Les concerts du maestro sont toujours populaires. Son choix de morceaux s'adresse toujours au grand public qu'il sait gagner avec son enthousiasme débordant et sa touchante simplicité.

M. Fiedler aime la musique, ça se voit. Il est un charmant causeur, même en français et son naturel si frappant sait charmer tous les coeurs.

Avenant à l'extrême, il a autographié de nombreux disques mis à la disposition des invités par la compagnie Imperial Tobacco. Le gérant de la compagnie, M. Bill Smith doit quitter Winnipeg pour les Maritimes. Il sera remplacé ici par M. McKinnon.

The Sound of Music termine après 87 semaines au King's

C'est le 6 décembre prochain que ce terminera la présentation du film "The Sound of Music" au théâtre King's, après avoir tenu l'affiche pendant 87 semaines et 6 jours. Aucun autre film n'a été présenté pendant une si longue période dans l'histoire de Winnipeg. Plus de 200,000 spectateurs ont joui de cette magnifique oeuvre qui raconte une partie de la vie de la famille Von Trapp.

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaie Desautels, O.M.I., Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

A VENDRE
St-Norbert — A louer avec option d'achat. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Plomberie double. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Garage. Tout près église. Possession immédiate. $75.
S'adresser à
VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Téléphone: 233-2027
31-189-34C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.
St-Norbert — Grand bungalow, garage attenant. Tapis mur à mur, tentures. Soubassement complètement fini. Grand lot clôturé. Jardin. Possession: 30 jours.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Avons clients qui désirent acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre, et bungalow: 3 chambres à coucher à St-Boniface centre ou au Norwood. Bon montant comptant.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
31-191-34C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Archibald. Duplex moderne: 4 et 3. Taxe basse. Prix et termes très attrayants.
St-Boniface — Rue Desautels. Logis: 3 pièces A LOUER. Possession immédiate.
Norwood — Rue Monck. Duplex: 5 et 4. Entrées privées. Bon revenu. Grand terrain. $3,000 comptant. Balance à termes faciles.
St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Bon revenu. Taxe: $222. Prix et termes très intéressants.
St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne: 2 logis, 4 pièces, 2 chambres à coucher. 1 logis: 3 pièces. 2 logis avec ameublement et accessoires électriques complets. Revenu mensuel: $270. $8,000 comptant. Balance: termes.
St-Boniface — Rue Masson. Doit être vendue pour régler succession. Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage moderne: gaz. Prix raisonnable pour comptant ou considérerait porter hypothèque si nécessaire.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
31-190-34C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

Avis du Fonds de bienfaisance du Grand-Winnipeg

Le bureau du "Christmas Cheer Board" du Grand-Winnipeg a ouvert ses portes pour la saison. Ce comité est organisé pour venir en aide aux personnes nécessiteuses au temps des Fêtes.

Les organisations et les individus qui désireraient venir en aide à leur prochain moins fortuné sont priés de s'adresser au bureau, situé au 3e étage, à 460, rue Main, Winnipeg 2. Le numéro de téléphone est 943-0505. Tous les renseignements leur seront donnés.

Quand les gros poissons se battent, les crevettes doivent se tenir tranquilles.

Proverbe créole

• • •

Il y a plus de peine à garder l'argent qu'à l'acquérir.

Montaigne

DÉPOSITAIRES
"La Liberté et le Patriote" est en vente à St-Boniface aux endroits suivants:
Epicerie Carrière
248, avenue de la Cathédrale
Gabe's Variety Store
406, rue Taché
La Cantine
Hôpital général St-Boniface
Librairie Lumen
133, avenue Provencher
McCullough Drug
angle Marion et Taché
Park Florists
412, rue Taché
Pharmacie Paquin
157, avenue Provencher
Pharmacie St-Boniface
354, avenue Marion
Provencher Sundries
182, avenue Provencher
Pharmacie Archibald
665, rue Archibald
PRIX: 10c le numéro.



La hauteur des manières fait plus d'ennemis que l'élévation du rang ne fait de jaloux.

Louis de Bonald

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG
demande un instituteur ou une institutrice pour les matières suivantes: Composition anglaise, 9e et 10e années; Littérature anglaise, 9e année; Français du département, 11e année; Religion aux filles de langue anglaise, 9e et 10e années. Salaire selon échelle: $3,200 à $9,100. **S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301.**
33-210-38C.

ON DEMANDE
Pour le bureau de la Division scolaire commis-dactylo, bilingue de préférence, ayant une connaissance de la tenue de livres. Expérience de comptabilité par machine un avantage. Veuillez indiquer âge, état civil, salaire anticipé et toute expérience avec demande. Entrerait en fonction si possible le 1er décembre 1966. Des demandes cachetées seront reçues jusqu'à midi le 26 novembre 1966.
S. BISSON, sec.-trés.,
Division scolaire
Rivière-Seine no 14,
C.P. 160, Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369
33-218-34C.

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boîte R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.

La Division scolaire St-Boniface no 4
sollicite des demandes pour plusieurs positions comme instituteurs au "Français Course" au niveau élémentaire.
Les instituteurs ou institutrices choisis devront entrer en fonction le 3 janvier 1967. Téléphoner ou écrire pour demander une interview personnelle. Le salaire sera selon l'échelle qui sera établie d'ici le 1er janvier 1967.
LE SURINTENDANT,
C.P. 89, ST-BONIFACE
233-3481
LP-10-17-24 nov. 66

Comblez tous vos désirs ce Noël
LOUEZ DE L'ARGENT CHEZ CRESCENT.
Faites vos emplettes avec de l'argent comptant. Comblez tous les souhaits indiqués sur votre liste de cadeaux et vivez un Noël des plus heureux!
Il est facile et agréable de louer l'argent nécessaire de Crescent De $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps.
Certains clients ont déjà loué de l'argent en 10 minutes seulement. Vous n'avez qu'à téléphoner, réclamer l'argent dont vous avez besoin et alors, vous rendre au bureau Crescent le plus près de chez vous.
PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services (CO-OP)
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales, bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

On demande
SECRÉTAIRE BILINGUE
Pour bureau de comptables agréés
Communiquez avec
Forest, Guénette & Cie
Téléphone 947-1671
607, rue Langevin — St-Boniface

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121 — Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken **$1.50** Diner complet
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage — Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 — Windsor Park
251, avenue Dussault — St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561
En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

exceptionnel
Worsted Staunchley par Society Brand

L'homme soucieux de sa tenue vestimentaire ne saurait choisir un complet qui soit supérieur à notre worsted Staunchley par Society Brand. C'est un vêtement EXCEPTIONNEL, tant par la qualité de son tissu que par le soin apporté à sa confection.
$100.00
CHEZ HUOT
200, avenue Provencher
Tél.: 247-3795
L'ETIQUETTE IDENTIFIE L'ARTICLE AUTHENTIQUE

RETRAITE JEUNES FILLES
du 25 au 27 novembre
Pour s'inscrire appeler
Mlle Alice Benjamin - CE 3-5727 — Mlle Lucille Fluet - CE 3-1188

VILLA MARIA
Téléphone: GL 3-8025

RETRAITE CONJUGALE
du 2 au 4 décembre
Pour s'inscrire appeler
Gabriel Soulodre - CE 3-3668